This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER
HN H87U G

Digitized by Google

Fr 27.3.90

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE. — 1884.

NANCY

G. CRÉPIN-LEBLOND, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ

Passage du Casino.

1884

Digitized by Google

Fr 27.9.90
~~Fr 38.8~~

Harvard College Library
Sept 10, 1912
F. O. Lowell fund

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 1er NUMÉRO. — JANVIER 1884.

Le Président a l'honneur d'informer ses confrères qu'en vertu d'une décision prise par la Société, dans sa séance du 14 décembre, les cotisations qui n'auront pas été acquittées dans les deux premiers mois de l'année, seront recouvrées par l'entremise de la poste ou d'une maison de banque, aux frais du destinataire.

Ces cotisations formant la seule ressource de la Société, il est indispensable que les rentrées se fassent *avec la plus grande exactitude.*

Le Président rappelle aussi aux Membres du dehors que c'est à M. René Wiener, trésorier, rue des Dominicains, 53, que les mandats ou valeurs doivent être adressés.

Digitized by Google

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 décembre 1883.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président rappelle les pertes si sensibles que la Société vient de faire : M. l'abbé Guillaume, aumônier de la Chapelle ducale, chapelain honoraire de S. M. l'empereur d'Autriche, etc., qui, pendant plus de trente années, a rempli, avec tant de zèle, les fonctions de trésorier, et M. Collardel, qui avait bien voulu les accepter, après la démission de M, l'abbé Guillaume.

M. Lepage donne aussi un souvenir à la mémoire de M. Victor Servais, vice-président honoraire de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc et bien connn par ses *Annales du Barrois*.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Maurice Grosjean, à Spincourt (Meuse) ; Henri Leblanc, employé de commerce ; Léon Laprevote, inspecteur-adjoint des forêts, à Nancy ; Emile Thiéry, conservateur du Musée, directeur de l'Ecole de dessin de la Société industrielle, à Mulhouse ; Grandeau, doyen de la Faculté des sciences, à Nancy ; Marquis, sénateur, membre du Conseil général, à Thiaucourt, et rue de Lille, 45, à Paris ; Gaudchaux-Picard, substitut du procureur de la République, à Nancy ; Georges Durand, archiviste départemental de la Somme,

Digitized by Google

à Amiens ; Piquemal, ancien capltaine d'artillerie, au château de Gentilly ; Edmond Guérin, à Lunéville ; René Mathis de Grandseille, au château de Grandseille (Meurthe-et-Moselle), et boulevard Saint-Germain, 175, à Paris ; Louis Majorelle, industriel à Nancy, et l'abbé Pierfitte, curé d'Ainvelle (Vosges).

Sont présentés comme candidats : M. Henriet, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Nancy, par MM. Bretagne, Le Mercier de Morière et L. Germain ; M. de Lahaut, inspecteur des contributions indirectes en retraite, à Verdun, par MM. d'Hannoncelles, Bretagne et Léon Germain.

Sur la proposition de M. René Wiener, et afin de régulariser sa comptabilité, la Société décide qu'à l'avenir, les cotisations qui n'auront pas été acquittées dans les deux premiers mois de l'année seront, ainsi que cela se pratique dans les autres Sociétés, recouvrées par l'entremise de la poste ou d'une maison de banque, aux frais du membre retardataire. M. le Trésorier choisira le mode de recouvrement à la fois le plus pratique et le moins coûteux.

Ouvrages offerts à la Société.

Sur l'organisation et les institutions militaires de la Lorraine, par Henri Lepage. — Nancy, Berger-Levrault, 1884, in-8°. — Hommage de l'auteur.

Nouvelles recherches biographiques sur Pierre de Blarru, par M. Jules Rouyer. — Nancy, Crépin-Leblond, 1883, in-8°.

Représentations de Sarrasins sur des jetons du moyen-âge, par le Même (extrait du *Bulletin mensuel de Numismatique et d'Archéologie*).

Digitized by Google

Le Diable d'argent, par LE MÊME (extrait de la *Revue belge de Numismatique*).

Le nouvel hôpital communal de Nancy. — Envoi de M. MOREY.

Nancy avant l'histoire, par M. BLEICHER (extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*).

La bataille du val de Cassel, de 1328, par M. le Dr DE SMYTTERE. — Lille, 1883, in-8°.

Iconographie numismatique du roi René et de sa famille, par M. VALLIER. — Aix, 1883, in-8°.

Journal des Savants. — Novembre 1883.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1883, 3e trimestre.

Bulletin de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir, n° 164. — Novembre 1883 (Lettres de SAINT YVES DE CHARTRES).

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e trimestre de 1883.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1883, n° 3.

Revue Savoisienne, 24e année, n° 10.

Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François, tome XI, 1881.

Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1883, 37e volume.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, tome XVII, 1re livraison.

Bulletino della commissione archeologica comunale di Roma, juillet-septembre 1883.

Le Cabinet historique, juillet-octobre 1883.

Digitized by Google

Lectures.

M. Henri Lepage donne lecture d'un travail intitulé *les globes de Jean L'Hoste*, dont la Société vote la publication dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

M. Le Mercier de Morière commence la lecture d'un mémoire de M. Raymond de Souhesmes ayant pour titre : *Notice sur Souhesmes*, dont la continuation est renvoyée à la prochaine séance.

Inscription nouvelle.

M. de Riocour : *Les monnaies lorraines* (suite).

MÉMOIRES.

—

PAUL-LOUIS CYFFLÉ (1724-1806).

Dans les Annales de la Société archéologique de Namur, M. Van de Casteele consacre un intéressant article à Paul-Louis Cyfflé. La biographie du sculpteur brugeois, due à M. Alexandre Joly, a paru dans les *Mémoires* de notre Société (1) ; les notices de Delepierre (2), de Van Immerzeel (3) et de M. Morey (4)

(1) *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, XVe volume, année 1864.

(2) Hommes remarquables de la Flandre occidentale.

(3) Vie et œuvres des artistes hollandais et flamands.

(4) Statuettes dites de la terre de Lorraine.

Digitized by Google

ont achevé de nous faire connaître les travaux et la vie de l'artiste. Un point restait obscur, celui qui est relatif à la manufacture établie par Cyfflé à Hastière-Lavaux ; l'analyse du travail de M. Van de Casteele nous permet de l'élucider.

On sait que, né à Bruges le 6 janvier 1724, Cyfflé fut, dès l'âge de 15 ans, l'élève du peintre Jean Van Hecke, puis se rendit, en 1741, à Paris, pour compléter ses études. En décembre 1746, il quitte Paris, se fixe à Lunéville, où Stanislas le fait admettre parmi les élèves de Barthélemy Guibal. Dès 1751, il a le titre de modeleur et ciseleur du roi ; épouse, à Lunéville, Catherine Marchal (7 janvier 1751), fille du facteur d'orgues, organiste de l'église Saint-Epvre de Nancy, en a un fils dont Stanislas est le parrain, et la marquise de Bassompierre, née de Beauvau, la marraine. Il reste l'associé de Guibal jusqu'à leur querelle à propos de la statue de Louis XV, et le remplace, après sa mort, en qualité de sculpteur ordinaire du Roi de Pologne. C'est alors qu'il exécuta la fontaine de la place d'Alliance. Stanislas mort, Cyfflé obtint de Louis XV (1er juin 1768) le privilège d'une manufacture pour cuire pendant 15 années de la vaisselle et des objets en « *terre de Lorraine* ». C'est de là que sortirent les jolies statuettes, bustes, groupes et bas-reliefs que nous admirons aujourd'hui. Malgré ses talents, l'artiste ne put lutter contre la concurrence, et, découragé, laissa sa femme liquider ses affaires et revint s'établir à Bruges vers la fin de 1777. L'année suivante, il obtint de Marie-Thérèse l'ancienne fabrique de verre de la ville de Bruges pour y établir une manufacture de porcelaine ; mais l'impératrice mourut avant le règlement de cette

Digitized by Google

affaire, et, découragé par tant de déceptions, Cyfflé quitta de nouveau sa ville natale pour le comté de Namur, où il établit, à Hastière-Lavaux, le 6 août 1785, une nouvelle fabrique de porcelaine. On ignorait jusqu'aujourd'hui le sort réservé à cette entreprise, et voilà que des documents émanant de Cyfflé lui-même, et trouvés récemment à Namur, aux Archives de l'Etat, nous renseignent complètement sur les dernières épreuves du malheureux artiste. C'est d'abord un certificat notarié énonçant les pertes éprouvées par Cyfflé lors de la révolution flamande de 1790. Sa maison, son jardin, son moulin à eau, ses magasins de toutes sortes, tout a été volé, pillé ou détruit par les patriotes, et il a dû se sauver à Givet avec sa famille.

Ce certificat, rédigé le 14 janvier 1792, est suivi d'une liste dressée et signée de Cyfflé, énumérant les différents dégâts et vols, et demandant des indemnités proportionnées à la valeur des objets perdus.

Cette liste nous donne une idée complète de l'importance de la manufacture. Nous y voyons que les dégâts commis dans les fours sont estimés 685 florins 46; ceux de la tournerie avec les matières volées s'élèvent à 1,333 florins 38; ceux de la marbrerie avec les marchandises en terre de pipe, 717 florins 10; on a volé, en biscuits de porcelaine, les figures suivantes :

1° Une statue « *de pied en cap* » de S. M. l'empereur Joseph II, estimée	66 florins		
2° Le groupe de Renaud et Armide.	45	—	14 k.
3° Quatre figures nues.....	26	—	2 8
4° Six médailles.....	19	—	12
5° Douze figures d'enfant portant des corbeilles	32	—	13

Digitized by Google

6° Dix-huit porte-montres.....	37	—	16
7° Les quatre saisons.....	17	—	8
8° Le groupe de l'oiseau mort.....	19	—	12
9° Un buste d'Henri IV, estimé....	19	—	12
10° Deux bustes de Voltaire et J.-J. Rousseau.....	19	—	12
On a brisé ou volé les moules de S. M. l'Empereur, estimés.....	65	—	5
Du baiser perdu, estimé.....	39	—	4
Du groupe d'alliance de Bacchus et Vénus.....	52	—	5
D'Hercule filant aux pieds d'Omphale.	100	—	3 6
D'un grand amour.....	39	—	4
Plus : des moules de vaisselle pour.	77	—	22 4
Des moules en plattes pour.....	98	—	73 6
Des rondeaux en plattes pour.....	11	—	17
Et des marchandises pour.....	980	—	5
Les marchandises prêtes à être vendues ont toutes disparu, soit.....	2600 florins		85
De même les cribles, tamis, 4 arbres de fer de son moulin à eau, soit...	50	—	24
Les bois de charpente.....	176	—	51 6
Puis les dégâts faits au jardin.....	275	—	8
Ceux qu'a subis la maison.....	370	—	63 10
Plus un portrait de Louis XIV, peint par Lebrun, ayant 4 pieds de haut sur 2 1/2 de long, et qui a coûté..	39	—	4
Pour interruption de son commerce pendant trois ans, à raison de 3,000 florins par an.....	9000 fl.		

La femme de l'artiste et son fils ont été également dépouillés par les colporteurs d'une somme de 440 fl.

Digitized by Google

Bref, les réclamations de Cyfflé s'élèvent à 18,836 fl.

Ce libellé est suivi d'un second s'élevant à 1,498 fl.

Pour la perte : de deux moulins à bras amenés de Lorraine ; de 14 moules de plats de première grandeur, de 6 moules de saladiers, de 60 moules d'assiettes, de pots à l'eau et 12 saucières, de tous les moules de bec, anses, buses, servant à décorer les cafetières, etc., etc. Sont perdues également : les serres de bois pour enlever les cassettes de dessus la tour, les givelles en bois pour tourner les cassettes, etc. Ce supplément est signé du 3 octobre 1790.

Ces documents démontrent l'état prospère qu'avait atteint un moment l'entreprise de Cyfflé, et nous donnent une idée bien nette de cette manufacture d'Hastière-Lavaux, dont les produits furent colportés par les marchands ardennais et liégeois. Dans ces documents, nous retrouvons les détails de la fabrication, la valeur des objets fabriqués, et constatons qu'en dépit de ses préoccupations industrielles, Cyfflé n'avait pas abandonné les œuvres d'art.

La nomenclature détaillée des matières en magasin permettra peut-être de retrouver la composition de cette pâte, très-fine, très-ferme et très-lisse, dont l'artiste n'a jamais révélé la composition. Il faisait lui-même tous ses moules : ses œuvres ont ainsi conservé le faire du maître.

La révolution de 1790 ruina complètement le malheureux artiste. Il ne paraît pas qu'il ait jamais été payé du pillage de sa manufacture, mais il conserva jusqu'à la mort ses naïves illusions. Il mourut le 24 août 1806, à Ixelles-lès-Bruxelles, où il s'était retiré depuis 1791. Il était âgé de 82 ans.

Vicomte L. de Warren.

Digitized by Google

LA MOSAÏQUE DE GRAND.

Nous croyons être agréable aux lecteurs du Journal, en donnant l'extrait du rapport fait à la Société d'Emulation des Vosges par notre honorable confrère, M. Ferdinand Bretagne, dans la séance du 13 décembre 1883, sur des fouilles exécutées à Grand :

« Au commencement de cette année, M. Voulot proposa à votre Société d'entreprendre des fouilles à Gran (1) ; M. le Préfet, qui honorait la séance de sa présence, voulut bien nous promettre son bienveillant appui auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique pour en obtenir des secours que la faiblesse de nos propres ressources rendait indispensables. Cette proposition fut acceptée avec reconnaissance, et, aux fonds votés par vous, M. le Ministre de l'Instruction publique voulut bien ajouter un premier subside. Les fouilles furent entreprises sous la direction d'un membre de la Société, archéologue zélé et distingué, délégué à cet effet. Malheureusement, des dissentiments fâcheux ne tardant pas à éclater entre la Commission d'archéologie et son délégué, mirent obstacle à votre bon vouloir, et votre Commission dut se désintéresser de travaux entrepris sous ses auspices, mais exécutés en dehors de son action.

» Malgré ces circonstances, les fouilles ont donné des résultats très intéressants. Elles ont permis à M. Voulot de rectifier une erreur de M. Jollois, l'éminent archéo-

(1) Notre confrère a cru devoir adopter cette orthographe, dont nous lui laissons la responsabilité.

Digitized by Google

logue, dans ses Antiquités des Vosges. M. Jollois considérait l'énorme ruine située à l'entrée du village comme un théâtre destiné à des représentations scéniques, c'est-à-dire un hémicycle occupé par les spectateurs et faisant face à une scène sur laquelle se tenaient les acteurs. M. Voulot, par quelques tranchées bien dirigées, a reconnu la substruction des anciens murs et démontré qu'on était en présence d'un amphithéâtre, c'est-à-dire d'une ellipse, munie de gradins sur tout son pourtour, avec une arène centrale destinée aux courses, aux combats de gladiateurs et de bêtes féroces. Des ossements de lion retrouvés dans l'amphithéâtre, démontrent que nos ancêtres faisaient venir de loin les instruments de leurs cruelles distractions.

» M. Voulot, dirigeant ensuite des fouilles sur un autre point, mit au jour une magnifique mosaïque, dont l'existence était depuis longtemps soupçonnée, mais que nul n'avait encore déblayée. Cette mosaïque, d'un grand style, est composée de cubes noirs, rouges et blancs, tous empruntés aux pierres calcaires de la région. Elle est de forme carrée, avec abside circulaire, et se compose de deux parties : un pourtour formé de figures géométriques d'un bel effet ; une partie centrale, admirablement décorée de dessins géométriques, de figures d'animaux, et, dans un cadre très élégant, d'une scène de comédie. Malheureusement, cette partie a beaucoup souffert des injures des temps et de l'homme. Des quatre personnages en scène, un seul est intact, c'est un berger tenant à la main le *pedum*, la houlette caractéristique. Il reste moitié du second personnage, probablement un prêtre. Tout le reste a disparu. Cette scène est très probablement tirée d'une comédie bien

Digitized by Google

connue de l'antiquité. Laquelle? il est bien difficile, avec aussi peu d'éléments, de l'établir avec certitude, quoique les interprétations ne manquent pas.

» Cette magnifique mosaïque, d'une dimension rare, formait le pavage d'un vaste édifice, construit avec des matériaux de choix, aux murs revêtus de marbres précieux ; c'était probablement la *Basilique* qui servait à la fois de réunion aux citoyens oisifs, de bourse aux commerçants, et de prétoire à la justice.

» Gran est aujourd'hui un humble village de l'arrondissement de Neufchâteau. Qu'était-il donc pendant la domination romaine? Cette ville morte renfermait un amphithéâtre de dimensions énormes, pouvant contenir 20,000 spectateurs, plus grand que ceux d'Arles, de Fréjus et de Nîmes ; une admirable basilique, des temples d'un grand caractère, dont quelques débris enrichissent notre musée ; des thermes, une prison ; c'était une place forte munie, non d'une de ces fortifications grossières que chaque ville construisait à la hâte avec les débris de ses monuments et ses tombeaux sous la menace des invasions barbares, mais d'une solide muraille, flanquée de grosses tours et construite dans ce petit appareil, si élégant et si solide, que les Romains de la bonne époque employaient pour leurs constructions militaires ; le sol de Gran est, depuis des siècles, une mine inépuisable d'antiquités de toutes sortes qui ont enrichi tous nos musées et toutes les collections particulières de la région. Eh bien, de cette ville riche, importante, nous ne savons rien, pas même le nom ! Elle ne figure sur aucun des itinéraires de l'Empire, sur aucune inscription connue. Peut-être les Gaulois tenaient-ils dans cette ville une de ces assem-

Digitized by Google

blées qui leur étaient chères, dans lesquelles, au temps de l'indépendance, ils discutaient les questions d'intérêt général, et qui, sous la domination romaine, devinrent des rendez-vous d'affaires et de plaisir, et des sortes d'assises judiciaires. Ainsi s'expliquerait la disproportion étonnante existant entre l'étendue de la cité, manifestée par le périmètre de ses murailles, et les dimensions de l'amphithéâtre et de la basilique. Quoi qu'il en soit, il y a là un important problème à résoudre ; le nom romain de Gran est le secret de l'avenir, la récompense d'une recherche heureuse, et il serait bien regrettable que des fouilles commencées avec tant de succès fussent définitivement closes. »

FERDINAND BRETAGNE.

—

NOTA. — La mosaïque ne sera pas déplacée ; le terrain appartient à l'école communale des filles, et, à la sollicitation de M. Voulot, l'autorité municipale l'a fait abriter par une construction qui en assurera la conservation et permettra aux touristes de la visiter en tout temps.

CHRONIQUE.

—

Le Président de la Société a reçu de la Direction des Beaux-Arts une circulaire dont voici quelques extraits :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté en date du 10 janvier, M. le Ministre de l'Instruction publique et

Digitized by Google

des Beaux-Arts a décidé que la 8e réunion des délégués des Sociétés des Beaux-Arts des départements aurait lieu, comme les précédentes, à la Sorbonne, à la même époque que la réunion des délégués des Sociétés savantes, c'est-à-dire du mardi 15 avril au samedi 19 avril prochain.

Des lectures et des conférences publiques seront faites pendant les journées des 16, 17 et 18 avril, et les récompenses seront distribuées dans la séance générale que M. le Ministre doit présider le samedi 19 avril.

Les mémoires devront être envoyés à la direction des Beaux-Arts, rue de Valois, n° 3, avant le 18 février prochain, après avoir été revêtus de l'approbation de la Société que vous présidez. Ces mémoires devront être inédits (car il est de règle qus tout travail imprimé soit rigoureusement exclu) et seront soumis au Comité des Sociétés des Beaux-Arts chargé de désigner ceux qui pourront être lus en séance publique et de fixer l'ordre des lectures.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,

A. Kæmpfen.

Une circulaire semblable sera adressée aux Sociétés d'Archéologie, lesquelles sont invitées à envoyer des délégués, qui jouiront d'une réduction de 50 pour 100 sur le prix des billets de chemin de fer. Ceux de nos confrères qui désireront représenter la Société sont donc priés de le faire savoir au Président.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 2e NUMÉRO. — FÉVRIER 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 janvier 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation d'un candidat.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : M. Henriet, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Nancy, et M. de Lahaut, inspecteur des contributions indirectes en retraite, à Verdun.

Est présenté comme candidat : M. Ch. Denis, membre du comité d'Histoire vosgienne, à Châtillon-sur-

Digitized by Google

Saône (Vosges), par MM. Lepage, Léon Germain et Le Mercier de Morière.

MM. Léon Laprevote, Thiéry et l'abbé Pierfitte ont adressé à M. le Président des lettres de remerciements, à l'occasion de leur récente admission comme membres titulaires.

M. Lepage donne communication d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, réclamant le concours des sociétés savantes pour la rédaction du *Répertoire* annuel de leurs travaux.

M. le Président annonce que le Bureau, réuni avant la séance, a procédé à l'élection de deux membres du Comité du Musée : Son choix s'est porté sur MM. Léopold Quintard et Ch. de Rozières. Ces nominations complètent le Comité, qui se trouve, par suite, composé, indépendamment du Bureau et des deux conservateurs, de la façon suivante :

MM. Morey, le comte Victor de Landreville, Jules Gouy, Pierson de Brabois, Anatole de Scitivaux, Edmond Contal, Gigout, Volfrom, Bretagne, Louis Lallement, Sidrot, Genay, Favier, Roussel, Luxer, L. Quintard et Ch. de Rozières.

M. Lepage dépose sur le bureau les circulaires destinées à nous procurer de nouveaux adhérents. M. Emmanuel Briard, secrétaire-adjoint, veut bien se charger de centraliser toutes les listes et d'expédier ces circulaires aux personnes qui nous ont été désignées.

M. Morey offre à la Société deux exemplaires, l'un au trait, l'autre colorié, de son *Plan général du Palais Royal de Nancy*, reproduction d'un plan du temps de Léopold, auquel ont été ajoutées les constructions faites, pour le roi Stanislas, par l'architecte Héré.

Digitized by Google

M. le Président exprime à M. Morey, au nom de la Société, ses bien sincères remerciements.

Le Secrétaire est aussi chargé d'être l'interprète de la Compagnie auprès de M. d'Arbois de Jubainville, professeur au collège de France, qui a bien voulu lui faire hommage, par l'entremise de M. Chapellier, d'un exemplaire de son *Histoire des ducs et comtes de Champagne.*

Sur la proposition de M. Lucien Wiener, la Société consent à souscrire, au prix de 10 francs, à l'ouvrage de M. Arthur Benoit, intitulé : *Les bibliophiles, les collectionneurs et les bibliothèques des monastères de la province des Trois-Evêchés (Metz, Toul et Verdun) 1552-1790.*

Ouvrages offerts à la Société.

VILLE DE NANCY. — *Bulletin administratif*, 1883, nos 10 et 11.

Annuaire administratif, statistique, historique, judiciaire et commercial de Meurthe-et-Moselle, par H. LEPAGE et N. GROSJEAN, 1884, in-12.

Recherches sur l'industrie cartière en Lorraine, par Lucien WIENER (tirage de luxe sur grand papier).

Histoire des ducs et des comtes de Champagne, par M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — Paris, Durand, 1859-1867, 6 tomes en 7 vol. in-8°. — Hommage de l'auteur.

Le Breitenstein, par M. A. BENOIT. — Metz, Boutillot, 1883.

L'organisation judiciaire en Lorraine sous Léopold et les réformes de ce prince, discours prononcé par M. LUXER, avocat général, à l'audience solennelle de rentrée du 3 novembre 1883.

Le Congrès de l'Union des œuvres ouvrières en 1883. — Rapport de M. VAGNER.

Digitized by Google

De Nancy au mont Saint-Michel, par M. Olry (extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*).

Notice sur l'abbé Thévenot, par M. l'abbé Pierfitte.

Principes d'alimentation rationnelle avec des recettes de cuisine végétarienne et le portrait de l'auteur, par le Dr Bonnejoy, du Vexin. — Paris et Lausanne, 1884, in-12.

Journal des Savants. — Décembre 1883.

Répertoire des travaux historiques, tome II, n° 2.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, tomes XXXVI, XXXIX et XLIII.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1883 (Armonial général).

Annales de la Société archéologique de Namur, tome XVI, 1re livraison.

Bulletins de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 3e trimestre de 1883.

Revue savoisienne, 24e année, n° 11.

Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie, 3e série, tome IX.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie. — Documents, IVe volume (*Le Prieuré de Chamonix*).

Annual report of the board of Regents of the Smithsonian Institution for the year 1881. — Washington, 1883.

Romania, n° 48, octobre 1883.

Lectures.

M. Le Mercier de Morière continue la lecture du mémoire de M. Raymond de Souhesmes ayant pour titre : *Notice sur Souhesmes*, dont la fin est renvoyée à la prochaine séance.

Digitized by Google

MÉMOIRES.

QUELQUES CONTRATS D'APPRENTISSAGE AU XVIe SIÈCLE.

Depuis trois siècles, l'industrie s'est profondément tranformée, et rien n'est plus digne d'étude à notre époque que la vie sociale au sein de ces immenses usines, dont quelques-unes sont aussi peuplées que des villes, et dans lesquelles la division du travail poussée à ses extrêmes limites permet de livrer les produits au consommateur à des prix incroyables de bon marché. Autrefois, les usines étaient pour ainsi dire inconnues : le fabricant travaillait seul, de ses propres mains, avec un petit nombre d'apprentis auxquels il enseignait le métier tout entier, tel qu'il le savait lui-même. Le travail n'était pas libre, en ce que les maîtres faisaient partie d'une corporation, dont les délégués intervenaient minutieusement pour assurer une confection honnête et maintenir des prix rémunérateurs. Dans ces temps, au rebours des nôtres, on s'occupe toujours du producteur, fort peu et indirectement pour ainsi dire de la masse du public. Il est certain qu'alors on payait fort cher des objets que nous sommes parvenus à donner à bien meilleur compte ; il semble en revanche que l'ouvrier, une fois encadré dans sa corporation, était mieux traité, se trouvait plus sûr de son avenir, et s'estimait moins à plaindre. Eternelles vicissitudes du progrès, qui n'est jamais entier, et qui ne réalise un bien que pour créer à côté des mécomptes et des dangers nouveaux !

La situation relativement plus douce de l'ouvrier

Digitized by Google

ancien tenait surtout à la nature de ses relations avec son maître : l'apprenti entrait pour ainsi dire dans la famille de son patron, il était traité comme un de ses enfants. Maintenant, le jeune ouvrier n'est qu'une unité de plus dans la foule, une pièce de plus à la machine : après son travail on ne lui demande plus rien, mais aussi on ne s'occupe plus de lui. Autrefois son apprentissage était de tous les instants ; il n'était jamais libre, mais il avait un foyer. Il y avait alors certainement de mauvais maîtres, seulement le maître n'était pas seul : la femme, les enfants ne pouvaient être durs pour celui qui vivait avec eux depuis son jeune âge et qui faisait partie de la maison ; de plus, les chefs de la corporation savaient intervenir pour protéger l'apprenti et lui garantir ses droits.

Voici quelques contrats d'apprentissage que nous avons trouvés là où, certes, personne ne s'aviserait de les chercher, dans le registre d'un tabellion de Lunéville, de 1502 à 1509 (1), épars au milieu des ventes, des partages et des constitutions de rentes. Il nous a semblé utile de les relever pour en étudier les principales clauses. Cet examen nous sera d'autant plus facile qu'ils se ressemblent tous, sauf quelques différences de détails. Ces contrats s'appliquent à des métiers de la campagne, car les patrons sont presque tous des villageois : pelletier, tisserand, maçon, tonnelier et huilier. Commençons par le pelletier :

« Sachent tous que Didier le maçon demeurant à Hudiviller a reconnu de son plein gré qu'il a donné par ces présentes Gérard son fils, âgé d'environ quatre

(1) Registre du tabellion Grisard, *Archives de la Meurthe*, E. 295.

Digitized by Google

ans, à Jehan Develle, le pelletier, demeurant à Crévic et à Isabel sa femme, par ainsi que ledit Jehan et sadite femme seront tenus de nourrir et gouverner, vêtir et entretenir (ledit Gérard) , et lui apprendre le métier de pelletier comme à son propre enfant, sans nulle faintise. Et (s'il arrive) que ledit Gérard vient en âge de mariage, ledit Jehan et sadite femme en doivent faire comme ils feraient de leurs propres enfans, assavoir le vêtir, meubler et faire ses noces. Si ont lesdits Didier et Jehan Develle (promis) de tenir toutes les choses dessus dites et chacune d'icelles. »

Un apprentissage qui commence à quatre ans et qui peut durer jusqu'au mariage ! le patron est tout à fait substitué au père de l'enfant, et c'est lui qui se charge des noces ; combien une pareille convention semblerait extraordinaire de nos jours ! Remarquons qu'en échange de cette longue éducation, le pelletier ne reçoit rien ; il se paie en faisant travailler l'apprenti pour son compte. Dans tous les autres contrats, la durée d'apprentissage est plus courte et les stipulations accessoires sont plus précises.

« Sachent tous que Jehan Harmant de Vihuviller a loué Didier son fils à Mengin l'*ollier* (l'huilier) le viel et Mengin son fils de Lunéville, pour le terme de deux ans, commençant à Noël 1504 ; parmi ce que ledit Didier doit servir sesdits maîtres, bonnement et loyalement, et faire tous leurs bon vouloir et plaisir, tant de jour comme de nuit; et lesdits maîtres seront tenus de gouverner (ledit Didier) des pieds et des dents, montrer et apprendre le métier de *ollier* comme à leurs propres enfans, lesdites années durant. Et s'il arrivait que ledit Didier n'accomplissait sesdites années, ce

Digitized by Google

dont n'était par le défaut desdits maîtres, ledit Jehan Harmant s'est obligé de payer la somme de dix francs, sous l'obligation de tous ses biens, meubles et héritages. Et lesdites années accomplies, lesdits maîtres seront tenus de donner audit Didier la somme de trois francs pour toutes choses. »

On remarquera cette expression énergique : gouverner l'apprenti « des pieds et des dents », c'est sans doute le droit de correction attribué au maître, quand la simple réprimande ne suffit pas ; les parents n'hésitaient point alors à se servir de semblables moyens, et on se rappelle que sous Louis XIV un fils de France était bien et duement battu par son précepteur : l'apprenti n'avait donc pas à se plaindre, si son maître en usait ainsi à son égard. On voit de plus que le père s'engage à payer un dédit assez considérable, si son fils n'achève pas le temps fixé.

Partout ailleurs, la durée du contrat est de trois ans, avec des conditions semblables à ci-dessus. De plus, avec la petite somme d'argent donnée à l'apprenti, le père stipule d'ordinaire des avantages en nature. Ainsi, le tonnelier Sébille, de Lunéville, donne à son apprenti Jehan Masson, de Haudonvillers, dans le cours de l'apprentissage, des chemises, une robe du prix de 4 à 5 gros, un jupon (tablier), une paire de chausses ; de plus, à sa sortie, une hache, un coutel à deux mains, avec la somme de 30 gros. Pareillement Hanry Pellesson, de Hénaménil, qui entre pour trois ans chez Gérardin, le maçon de Deuxville, recevra « une robe de 6 gros, une paire de chausses, un jupon de fustenne, et un chapel. » Enfin Pierron, le tisserand de Viller, s'engage à montrer à la fois à Didier Ferry, du même

Digitized by Google

lieu, le métier de tisserand et de barbier (*berbéri*), avec toutes ses appartenances ; curieux exemple de cumul, qui devait se présenter souvent à la campagne pour des occupations fort dissemblables. Il est entendu que cet apprenti aura, dans le cours de ses trois ans, une jaquette, trois paires de chausses et un chapel ; à la fin, une robe de 8 gros et 12 gros d'argent.

Dans tous les cas, nous ne voyons que des règlements d'intérêts pécuniaires entre l'apprenti et son maître. Pour compléter la situation faite à l'enfant, il faudrait recourir aux chartes des métiers, qui nous ont été conservées en grand nombre. La plupart de ces chartes sont très explicites sur les conditions dans lesquelles l'apprenti peut quitter un maître et entrer chez un autre ; on peut même trouver que ces dispositions sont surtout édictées dans l'intérêt du patron ; mais il ne faut pas oublier la juridiction des jurés du métier, qui s'étendait à tous les rapports entre maîtres et ouvriers, et qui constituait pour les apprentis la garantie la plus sérieuse.

Nous ajouterons à ce qui précède deux contrats tirés de la même source, et s'appliquant également à des louages dont des enfants sont l'objet. Seulement, il ne s'agit plus de faire apprendre un métier, ce sont simplement des domestiques que leurs parents placent dans un ménage étranger, le premier pour une durée déterminée, l'autre sans fixation de temps :

« Sachent tous que le maire Waultrin, de Maixe, comme maimbour et gouverneur de Jehan, fils de Jehan Poiresson, de Chanteheu, et Mergatte, femme dudit maire Waultrin et mère dudit Jehan, a reconnu ledit Waultrin qu'il a loué ledit Jehan, son *fillâstre,* âgé d'environ

Digitized by Google

huit ans, à Alexandre de Chanteheu et Jehenne, sa femme, pour le terme et espace de huit ans l'un après l'autre, commençant à Noël 1508, par ainsi que ledit Alexandre et sadite femme seront tenus de nourrir, gouverner et vêtir ledit Jehan comme leurs propres enfans. Et s'il arrivait que ledit Jehan n'accomplissait pas lesdites années, ce dont n'était par le défaut de sondit maître et de sadite femme, le défaut montré par ses voisins, ledit maire Waultrin, comme maimbour, paiera... Et oblige tout ce d'héritages qu'il a ou doit avoir en la ville, ban et finage de Chanteheu et de Champel, ès mains dudit Alexandre et sadite femme, au cas qu'il arriverait. Et s'il arrivait que ledit Jehan allât de vie à trépassement, ce que Dieu ne veuille, ledit Alexandre et sa femme ne paieraient que à l'équipollent. Et au chef desdites années faites et accomplies, ledit Alexandre et sadite femme seront tenus de donner audit Jehan la somme de 14 francs, une robe au prix de 6 gros, un jupon de fustenne, une paire de chausses et un chapel. »

C'est, on le voit, un beau-père qui se débarrasse d'un enfant du premier lit. Voici maintenant une veuve qui ne peut ou ne veut garder sa petite fille :

« Sachent tous que Biétrix, veuve de feu Colin Xaubillet, de Haudonviller, a connu qu'elle a donné Jehanne, sa fille, âgée d'environ neuf ans, à Collesson Willaume, de ladite Haudonviller et Alison sa femme, par la manière que s'ensuit. C'est assavoir que ledit Collesson et sadite femme seront tenus de nourrir, gouverner et entretenir ladite Jehanne, comme leurs propres enfans, et la vêtir selon sa faculté, sans nul malengin. Et si ladite Jehanne vient en âge de mari, ledit Collesson et sadite

Digitized by Google

femme seront tenus lui donner les pièces qui suivent : un lit..., une cotte, quatre linceuls, une robe de couleur, une paire de..., un pot de cuivre, un chaudron, une poële, une pinte, une quarte et quatre écuelles, sans nuls débats quelconques. Et ne peut ladite Biétrix ôter ladite Jehanne, ne faire ôter des mains dudit Collesson, jusque à ce que elle sera mariée. »

De nos jours, on n'a plus l'habitude de dresser un contrat pardevant notaire pour les domestiques qui entrent en service ; cette coutume ancienne avait cependant son bon côté : pour être sûr de conserver pendant huit ans seulement le même serviteur, il serait quelquefois utile, à l'exemple du maître Alexandre de Chanteheu, de stipuler contradictoirement une clause pénale ; c'est un frein qui peut être efficace contre l'inconstance et l'amour du changement, défauts qui sont de tous les temps et de toutes les conditions.

Ch. GUYOT.

PÈLERINAGE DE PHILIPPE-EMMANUEL DE LIGNIVILLE A NOTRE-DAME DE BENOITE-VAUX (MEUSE).

Rhetel avait été pris par les Impériaux en 1650.

Charles IV venait d'embrasser le parti de la Fronde, et, pendant qu'il résidait à Bruxelles, il envoya de Fauge, un de ses maréchaux-de-camp, au vicomte de Turenne, et Philippe-Emmanuel, comte de Ligniville, en Lorraine avec 4,000 hommes. Ligniville, un des meilleurs généraux de Charles IV, dont nous nous proposons d'écrire la biographie, donna des preuves éclatantes de ses talents militaires dans la campagne qui allait s'ouvrir, battit Roze-Worms, qui accourait au secours de

Digitized by Google

l'armée française, s'empara de Châtel-sur-Moselle, d'Epinal, de Mirecourt, de Neufchâteau, de Commercy, de Ligny et de Bar-le-Duc, et faillit s'emparer de Nancy.

Mais le marquis de la Ferté-Senecterre, gouverneur de la Lorraine pour la France, le battit à Lignières (1). L'heure des revers commença pour Ligniville. Ligny et les châteaux de Void et d'Aigremont tombèrent aux mains des Français (1650). Pendant ce temps, Turenne, allié au duc de Lorraine et à l'archiduc Léopold d'Autriche, s'efforçait de se rapprocher de Paris, afin de pouvoir délivrer le prince de Conti, le duc de Longueville et le prince de Condé, prisonniers de Mazarin au château de Vincennes. Il entra en Champagne, s'empara de Château-Porcien et de Rhetel et s'avança jusqu'à la Ferté-Milon. Mais Mazarin avait fait transférer les princes de Vincennes à Marcoussis et, de là, au Hâvre. Le maréchal Duplessis-Praslin reçut l'ordre d'investir Rhetel.

Le comte de Ligniville, pour obéir à Charles IV, que l'archiduc et Turenne s'étaient engagés à rétablir dans ses Etats, laissa son infanterie en Lorraine, et, avec sa cavalerie, alla rejoindre Turenne et de Fauge devant Rhetel, qui venait de capituler. Duplessis offrit la bataille à Turenne. Celui-ci fut vaincu, et Ligniville reçut une blessure dans le bas-ventre. Il réussit cependant à se réfugier à Stenay, où les médecins sondèrent sa plaie et la déclarèrent mortelle. C'est alors que ce général, « aussi pieux que brave », dit Dom Calmet, fit un vœu à Notre-Dame de Benoîte-Vaux, pèlerinage cé-

(1) Meuse, ar. Commercy.

Digitized by Google

lèbre, situé à quelques lieues de Saint-Mihiel. Afin de pouvoir s'y rendre, Ligniville demanda au maréchal de la Ferté-Senecterre un passeport. Celui-ci, après le lui avoir envoyé, s'empressa de lui écrire la lettre suivante, pleine de courtoisie :

« A Nancy, le 13 février 1651.

« Monsieur,

« Je suis bien aise que vous n'ayez point trouvé de « difficulté au passeport que vous avez demandé au « Roy pour votre voyage de Benoiste Vaulx ; vous n'en « trouverez jamais aulcune à toutes les choses que « vous désirerez de moy, les pouvant faire, faisant pro- « fession particulière de vous estimer infiniment et « d'estre, Monsieur,

« Vostre très humble serviteur,

« La Ferté Senecterre. »

M. de Ligneville (1).

Muni de son passeport, Ligniville quitta Stenay le 17 février pour se rendre à Notre-Dame de Benoîte-Vaux et y demander la guérison de sa blessure à la Vierge.

En passant dans le village de Juvigny (2), il demanda aux gens de justice de cette localité un certificat constatant son acheminement vers Benoîte-Vaux.

Ce certificat, qui nous a semblé curieux, est ainsi conçu :

17 février 1651.

Nous soussignés, gens de justice du village de Juvi-

(1) Archives Ligniville, Carton 2, liasse 102.

(2) Juvigny-en-Perthois, Meuse, ar. Bar-le-Duc. Ce village faisait partie du duché de Bar.

Digitized by Google

gny, certiffions à tous qu'il appartiendra que, ce jourd'huy dix-septiesme febvrier mil six cens cinquante ung, Monsieur le comte de Ligniville, lieutenant général des armées de Son Altesse est party de Stenay pour aller faire son perelinage de Nostre Dame de Benoiste Vaux et qu'il a passé et en ce lieu de Juvigny, qui nous a recquis la presente attestation pour luy servir ainsi qu'il appartiendra, les jours, an susdits.

Jean Collet.

Nicollas Raullin. Hanry Lorin.

Marq + de Jan Orgy.

Nicolas Denis.

Sur le repli : Attestation comme quoi le général de Ligniville est parti de Stenay pour aller à Benoiste Vaux.

Et en marge : 17 febvrier 1651, jour du départ de Stenay.

(Archives Ligniville, C. 2, l. 93).

A son retour à Gironcourt, le comte de Ligniville reçut de M. Bécherel la lettre suivante :

De Danvillers, ce 18 febvrier [1651].

Monsieur,

Je tiendrai tousjours à grand honneur quand je pourray vous rendre service et vous assuré que je n'en perderay point d'occasion de vous envoyé le passeport que souhaites conforme à celuy de Monsieur le mareschal de la Ferté. Sy jeusse creu que l'eussiez souhaité comme cela, je ne vous aurois pas donné la peine de renvoyer icy.

Faite moy lhonneur de me croire, Monsieur,

Vostre tres humble serviteur,

Becherel.

Digitized by Google

Sur le repli : A Monsieur, Monsieur le comte de Ligneville, lieutenant général des armes de S. A. de Lorraine, à Gondrecourt.

(Archives Ligniville, C. 2, l. 103).

Le jour de son départ de Stenay, il en avait déjà reçu la lettre suivante :

De Danvillers, le 17 février 1651.

Monsieur,

Je tiendray tousjours à grande gloire de vous rendre quelque service. Je vous envoye le passeport que vous aves souhaité, quoy qu'il n'en fust point de besoing en ayant un du Roy. Je souhaiterois qu'il se présentast quelque autre occasion ou je vous puisse tesmoigné que je suis, Monsieur,

Vostre tres humble serviteur,

Becherel.

Sur le repli : A Monsieur le comte de Ligneville, lieutenant général des armées de S. A. de Lorraine, à Stenay.

(Archives Ligniville, C. 2, l. 104).

Bécherel, un des lieutenants de la Ferté-Senecterre, devint plus tard lieutenant-colonel du régiment de Conti, et, lorsque ce prince se déclara pour le Parlement, se rendit maître de Damvillers (18 novembre 1649).

Au mois d'avril 1651, M. de Ligniville était entièrement guéri de ses blessures. Remarquons, en passant, que la Ferté avait repris les places dont Ligniville s'était emparé, un an auparavant, en Lorraine. Epinal seul résistait. Un correspondant du lieutenant-général

Digitized by Google

de Charles IV lui écrivait de cette ville, le 15 avril 1651 :

Monsieur,

L'arrivée de Monsieur Houart (1) nous a bien resiouys, pour nous avoir assuré de *l'entière guérison de Votre Excellence*, et de l'esperance qu'il nous donne de le veoir bien tost par de la. Il n'y a personne qui ne le souhaitte passionnement, se disant tout hault, que si Monsieur le comte de Ligniville était par icy, que les ennemys ne seroient pas huit jours à Mirecourt, ny à Vicheray (2) dont les garnisons ne cessent un jour d'estre aux portes de ceste ville. Monsieur le lieutenant-colonel de Henin (3) y arriva hier avec des compagnies de sa charge, ce qui nous promest plus de liberté. Je suis en peine de sçavoir sy vostre Excellence aura receue celle que je me suis donné l'honneur de luy escrire de Luxembourg comme j'allois solliciter Son Altesse pour le secours (4), subiect qui m'a fait acquerir le tiltre de menteur de Messieurs les officiers, pour les avoir asseurés et juré comme un arracheur de dents, que son Altesse y venoit en personne. Il n'y a rien plus certain que sy Vostre Excellence fust esté icy, les ennemys n'auroient jamais osé entreprendre ce qu'ils ont entrepris, ce qui a esté neantmoins à leur grande confusion

(1) Claude Houard fut anobli le 4 avril 1611. Il portait : A deux bandes fleuronnées d'aiguilles, portant dans le centre une tête de léopard d'or.

(2) Vicherey, Vosges, ar. Neufchâteau.

(3) Henin, d'une famille anoblie le 4 juin 1514.

(4) Berulpt et Remecourt, colonels lorrains, défendirent longtemps Epinal dont Ligniville s'était emparé en 1650 ; mais Charles IV ayant ordonné au gouverneur de Châtel-sur Moselle de se rendre, Epinal finit par succomber (1651).

Digitized by Google

pour y avoir perdu plus de monde que nous n'avons fait en Champagne, et loue le bon Dieu d'avoir preservé Vostre Excellence des grandes blessures qu'elle y a reçues. *Nous portons tous la médaille de Nostre Dame de Benoiste Vaulx où les armes de Vostre Excellence sont gravées de l'austre costé*, du mien j'auray tousiours avec devotion la qualité, Monsieur,

De Vostre Excellence,
Le tres humble et tres obéissant serviteur,
Simon.

A Epinal, le 15 Ap. 1651.

(Archives Ligniville, C. 2, l. 96).

F. DES ROBERT.

INSCRIPTION D'AUTEL, DU XVe SIÈCLE, A MARVILLE (MEUSE).

L'antique chapelle Saint-Hilaire, qui s'élève au centre du célèbre cimetière de Marville (1), offre, à

(1) C^on et arrond. de Montmédy, Meuse. — Cs. : *Le mont Saint-Hilaire*, par MM. F. Liénard et l'abbé Thiay, dans les *Mémoires de la Société philomatique de Verdun*, t. IV, 1850, p. 83-121, avec 17 pl. — Il existe une histoire manuscrite de Marville, par Dom Tabouillot, originaire de cette localité, l'un des auteurs de la grande *Histoire de Metz*. — A titre de renseignements, on peut encore consulter : L.-A. Bizot, *Histoire de Marville*, Montmédy, 1848 ; Bonnabelle, *Notice sur Marville*, Montmédy, 1880 ; enfin, Jeantin, *Manuel de la Meuse*, art. *Marville*. — C'est au cimetière Saint-Hilaire que M. A. Digot a cru reconnaître l'emplacement, sujet de discussions nombreuses, du *Castrum Wabrense*, qui fut le théâtre d'un événement historique important. (V. *Hist. d'Austrasie*, t. II, 1863, p. 316 et suiv.)

Digitized by Google

l'entrée du chœur, et adossés au mur, deux autels, dont l'un, placé du côté de l'Epître, porte une inscription intéressante ; bien que déjà publiée trois fois (1), elle n'a encore été ni très exactement transcrite, ni, ce nous semble, complètement expliquée. Essayons, à notre tour, de mieux réussir dans cette double tâche.

L'autel, en simple maçonnerie, est bordé d'un large cordon de pierres de taille, dont le profil présente deux faces plates, la supérieure verticale, et l'autre en biseau, sur lesquelles on peut lire l'inscription en question, gravée en caractères gothiques, tout le long du pourtour des trois côtés (2) :

BARTRAN : ET : HAWIX || DE: ARENCEY : FIRENT :
CEST : CAPPEL : DON: S : ESPERIS : LAN : M : ||
CCCC : ET : VIII : DIE : MICA
EL : MORIT : MEY : MA || IRS : LAN : ET : VII : LY
APRES : LAN : ET : VIII : MEY : || IVLET PRIES :
P : EVS

Nous ne parvenons pas à traduire les mots DIE MICA, qui terminent la première ligne, autrement que l'ont fait MM. l'abbé Thiay et Liénard (3) : suivant eux, il faut lire DIE MICHAELIS, le jour de Saint-Michel ; évidemment, le sculpteur n'avait pas bien pris ses proportions, et la place lui a fait défaut.

Mais, pour expliquer la forme bizarre de cette ins-

(1) Bizot, *ibid.*, p. 174 ; Liénard et Thiay, *ibid.*, p. 91 ; Bonnabelle, *ibid.*, p. 52.

(2) Nous marquons par deux traits verticaux (||) la division des côtés.

(3) Nous faisons grâce au lecteur de l'explication proposée par M. Bizot.

Digitized by Google

cription, nous sommes porté à croire que l'on a voulu faire des vers :

Bartran et Hawix de Arencey
Firent cest cappel don saint Esperis,
L'an mil quatre cens et huit,
Die Michaelis.

El morit mey mairs, l'an, et set ;
Ly après l'an, et huit mey julet.

La mesure est tellement absente, et les rimes misérables, que nous n'osons rien affirmer ; mais, comment expliquer autrement les formes insolites que l'on remarque dans les deux lignes de l'inscription : la prononciation du nom d'*Arencey*, aujourd'hui *Arrancy* (1), n'a jamais dû varier beaucoup ; en n'ayant égard qu'à la langue parlée, on a pu le faire rimer avec *huit* ; le mot *Esperis* a été muni d'une *s* finale, pour faire pendant à *Michaelis*.

Le sens de la première ligne est bien clair ; la seconde est d'une interprétation plus douteuse. Ajoutant les nombres VII et VIII à l'année MCCCCVIII, MM. Liénard et Thiay ont pensé que ces dates fixent « la mort du fondateur au mois de juillet 1416, et celle de la fondatrice au mois de mars 1415 ». Toutefois, la mention de ces deux décès nous porte à croire qu'ils suivirent de très près la fondation de l'autel, et qu'il faut regarder les chiffres VII et VIII comme indiquant uniquement le quantième des premiers mois de mars et de juillet venus après la date du 29 septembre 1408. Par consé-

(1) Canton de Spincourt, arrondissement de Montmédy.

Digitized by Google

quent, nous traduirions volontiers le tout de la manière suivante :

Bertrand et Hawix d'Arrancy firent cette chapelle du Saint-Esprit, l'an 1408, le jour de Saint-Michel (29 septembre). Elle mourut au mois de mars, en l'année (1), le sept (7 mars 1409, n. st.) ; lui, après l'an, le huit, au mois de juillet (8 juillet 1409). Priez pour eux.

Autrefois, avons-nous dit, le nom du village d'Arrancy devait se prononcer à peu près comme il se prononce et s'écrit de nos jours. Dans le pays, en effet, les finales en *ey* formaient une diphtongue se rapprochant beaucoup plus du son actuel en *i* que de celui en *é* ; c'est pourquoi l'orthographe officielle des noms locaux de la région a presque constamment adopté la voyelle unique *y*, bien que *ey* eût été plus conforme à l'étymologie (*eium*). Dans le canton de Spincourt, auquel appartient Arrancy, nous trouvons, avec la même finale, *Billy*, *Bouligny*, *Bouvigny* et *Domremy*, contre *Duzey* et *Sorbey*. Arrancy est situé sur la limite du canton de Longuyon, qui fait partie du département de Meurthe-et-Moselle ; là encore, nous lisons quatre noms en *y*, savoir : *Charency*, *Failly* (*Grand* et *Petit*), *Montigny* et *Ugny*, en face d'un seul en *ey* : *Colmey*.

(1) A cette époque, l'usage général, en Lorraine, était de commencer l'année le jour de Pâques ; mais, peut-être, dans le pays de Marville, suivait-on plutôt le style de Trèves, dans lequel le renouvellement de l'année s'opérait le 25 mars, fête de l'Incarnation. Dans l'un ou l'autre cas, le 7 mars, date de la mort de Hawix d'Arrancy, appartenait réellement à la même année (ancien style) que le 29 septembre précédent.

Digitized by Google

Enfin, dans le canton de Montmédy, tout voisin, la première forme est seule représentée : *Chauvency*, *Flassigny*, *Juvigny*, *Montmédy*, *Quincy*.

Si, du Barrois, l'on passe à la Lorraine proprement dite, la proportion est tout inverse et indique, à n'en pas douter, une prononciation différente : un examen rapide et sûrement incomplet, mais cependant suffisant pour servir de base à des calculs de cette nature, nous a permis de compter, dans l'ancien département de la Meurthe, 28 localités dont le nom se termine en *y* contre 54 qui finissent par *ey;* nous trouvons, dans la Meuse, 54 noms de la première forme et 27 de la seconde ; et, dans la Moselle, 90 contre 9 seulement (1).

Ces considérations nous empêchent d'accepter les conclusions d'un article publié dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est* (2), sur les différentes prononciations du nom de la ville de *Briey*. L'orthographe des noms de cette classe a suivi les transformations régulières dont l'auteur nous donne lui-même des exemples : *Viniacum*, *Vigneyum*, *Vigney*, *Vigny* (Moselle) ; *Verniacum*, *Vergneium*, *Vergney*, *Verney*, *Verny* (Moselle) ; *Nanciacum*, *Nanceium*, *Nanceyum*, *Nancey*, *Nancy*. Le nom de Briey s'est arrêté, quant à l'orthographe, à l'avant-dernière forme, mais la prononciation a passé outre : dire *Brié* est certainement plus facile, plus euphonique ; néanmoins, ce n'est conforme, ni à la prononciation locale, qui doit faire loi, ni à la marche naturelle et normale de la langue.

(1) V. les *Dictionnaires topographiques* des trois départements.

(2) Année 1880, p. 114.

Digitized by Google

Puisque nous avons cité le nom de Nancy, ajoutons que l'ignorance de ses évolutions a, seule, permis à quelques historiens anciens d'établir une distinction imaginaire entre le château *Nanciacum* et la ville *Nanceyum*.

—

En Lorraine, les noms de famille ne datent guère que du XVe siècle ; pour ce qui regarde le fondateur de l'autel du Saint-Esprit, *Arency* ne désigne évidemment que le lieu d'origine et d'habitation ; *Bertran* est un prénom, mais sans doute un de ces prénoms qui étaient donnés constamment à l'aîné des fils, et qui finirent par devenir le nom de famille. Il faut sûrement voir un très proche parent du même fondaeur dans la personne de *Waultrin* ou *Waulthier Bertrand d'Arrancy*, prêtre, plus tard curé de Saint-Sauveur de Verdun, qui fonda, en 1413, l'hôpital de Marville et le donna, par acte du 4 septembre 1419, aux frères du Saint-Esprit de Toul (1). « Il y avait en France, dit M. l'abbé Clouet, beaucoup de ces hôpitaux du Saint-Esprit, dans lesquels faisait service l'Ordre hospitalier de ce nom, institué à Montpellier par Gui, fils d'un comte de cette ville, vers la fin du XIIe siècle. » La maison de Toul remontait à l'année 1238. Le supérieur de celle de Besançon était maître-

(1) Abbé Clouet, *Hist. de Verdun*, t. III, p. 621 ; Bizot, *ibid.*, p. 57, 58 et 170 ; Jeantin, *ibid.*, t. II, p. 1254 ; Bonnaballe, *ibid.*, p. 43. — M. Jeantin dit que ce personnage était fils des fondateurs de l'autel du Saint-Esprit; il donne, en différents endroits, d'autres détails sur la même famille ; mais, bien qu'elles n'aient rien d'invraisemblable, toutes ses assertions, constamment dénuées de preuves ou d'indication de source, doivent être tenues en grande suspicion.

Digitized by Google

général des maisons du Saint-Esprit en Bourgogne et en Lorraine ; il en existait d'importantes dans les Vosges, notamment à Neufchâteau et à Berthelévaux ; M. Fr. de Chanteau a écrit une histoire détaillée de celle de Vaucouleurs (1).

Dans sa savante *Histoire de Verdun* (2), restée malheureusement inachevée, feu M. l'abbé Clouet a donné de très curieux détails sur la maison de charité de Marville, à laquelle a succédé indirectement l'hôpital actuel de la commune, occupé par les sœurs de Saint-Charles, de Nancy, et encore connu sous son nom primitif. Cependant, M. Bonnabelle dit qu'en 1790, cet « hôtel-Dieu », déjà tenu par les mêmes religieuses, avait saint Bernard pour patron.

M. Bizot nous apprend que la chapelle de cet hôpital fut consacrée, le 27 septembre 1416, par Conrad, évêque *in partibus* d'Azot, suffragant de Trèves, lequel, ajoute-t-il, avait déjà fait, en 1408, la dédicace de l'autel du Saint-Esprit de la chapelle Saint-Hilaire.

Le même historien local prétend que le vocable actuel de cet autel est Saint-Nicolas ; mais, le titulaire d'un autel, comme celui d'une église entière, est immuable ; le changement serait aussi funeste aux souvenirs historiques qu'il est interdit par le droit canonique (3).

L. GERMAIN.

(1) *Notice hist. sur l'hôpital du Saint-Esprit de Vaucouleurs*, extr. des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, 1881.

(2) Clouet, *ibid.*, p. 621-626.

(3) Mgr X. Barbier de Montault, *Traité pratique de la construction des églises*, 1878, t. I, p. 154, n° 5.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Par une circulaire en date du 13 février, M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts annonce que la 22e réunion des Sociétés savantes aura lieu, à la Sorbonne, au mois d'avril prochain.

Les journées des mardi 15, mercredi 16 et jeudi 17 avril seront consacrées aux travaux de ce Congrès, et le samedi, 19 avril, le Ministre présidera sa séance générale.

Les bulletins de circulation, à prix réduits, destinés aux membres des Sociétés savantes, seront valables du 7 au 24 avril inclusivement.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Pour répondre au vœu exprimé par M. Jules Renauld, sa famille a offert une petite armoire Louis XIII, qui ornait son cabinet, et qui lui avait été donnée en mémoire de notre regretté confrère Alex. Geny.

Mme Renauld a joint à ce don celui d'une copie à la gouache d'un tableau du Musée lorrain, représentant la famille de Léopold, comme un souvenir du talent de son mari, si apprécié de tous les connaisseurs.

— M. Collot, cultivateur à Haussonville, a offert plusieurs monnaies et jetons.

— M. Racadot a fait don de deux clés trouvées dans des fouilles faites à la Manutention.

— M. l'abbé Grand'Eury, curé de Moyen, a offert un plan du château de ce lieu, gravé par François Collignon.

— M. Albert Jacquot a donné une grande photographie représentant le buffet d'orgues de la cathédrale de Nancy.

— M. le Maire de Nancy a fait déposer au Musée un encrier de forme Louis XV, provenant du cabinet de M. Braconnot, dont la maison a été donnée à la Ville.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 3e NUMÉRO. — MARS 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 février 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission d'un membre titulaire et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : M. Ch. Denis, membre du Comité d'Histoire vosgienne, à Châtillon-sur-Saône (Vosges).

Sont présentés comme candidats : S. G. Monseigneur de Briey, évêque de Saint-Dié, par les Membres du Bureau ; M. Adrien Barbey, par MM. R. de Souhesmes,

Digitized by Google

Lepage et Bretagne ; M. le comte de Margon, capitaine-commandant au 10e hussards, par les mêmes ; M. Paul Mathiot, par les mêmes ; M. Alfred de Bollemont, par MM. F. des Robert, le comte de Landrian et P. de Mont ; M. Henri de Vienne, ancien magistrat, par les mêmes ; M. Boppe, sous-directeur de l'Ecole forestière, par MM. Ch. Guyot, L. Quintard et Laprevote ; M. Em. Boucher, par MM. Lucien Wiener, Lepage et Ancelon ; M. de Crévoisier d'Hurbache, avocat, par MM. Louis Lallement, Lepage et de Morière ; M. Decharme, doyen de la Faculté des Lettres, par MM. Em. Briard, Lepage et Laprevote ; M. le comte de Domgermain, rue de Lille, 3, à Paris, et à Phlin (Meurthe-et-Moselle), par MM. le comte de Morville, le comte Gaston de Ligniville et P. de Lallemand de Mont ; M. Paul Dumont, chef des travaux physiques à la Faculté de Médecine, par MM. Favier, L. Wiener et Lepage ; M. Flageollet, conseiller de préfecture, à Bar-le-Duc, par MM. Albert Renauld, Konarski et L. Lallement ; M. Alphonse Fringnet, proviseur du lycée Corneille, à Rouen, par MM. Briard, Bretagne et Quintard ; M. Mathieu, conservateur des forêts en retraite, par les mêmes ; M. Emile Gallé, par MM. Lepage, L. Wiener et Laprevote ; M. le marquis de Gerbéviller, par MM. Jacquot, Lepage et Laprevote ; M. le comte de Guichen, par MM. Bretagne, Lepage et Laprevote ; M. Prosper Hanrez, industriel, à Dombasle, par MM. Lucien et René Wiener et H. Lepage ; M. Pierron, libraire, par les mêmes ; M. Poirson, receveur municipal, par les mêmes ; M. Henry, professeur à l'Ecole forestière, par MM. Ch. Guyot, Briard et Laprevote ; M. Paul Jacquot, avocat, par MM. Lepage, Bretagne et Favier ; M. E.

Digitized by Google

Rampont, avocat, par les mêmes ; M. Jaquiné, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, par MM. Lepage, Bretagne et Quintard ; M. Viller, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, par les mêmes ; M. Jeandel, greffier du tribunal de commerce, par MM. Louis Lallement, Henri Mengin et Saint-Joire ; M. Krug-Basse, conseiller à la Cour, par MM. Lepage, Laprevote et de Morière ; M. Petitbien, député de Meurthe-et-Moselle, par les mêmes ; M. Roville, conseiller d'arrondissement, maire de Gerbéviller, par les mêmes ; M. Legay, marchand d'antiquités, par MM. Lucien Wiener, Ch. Cournault et Lepage ; M. Anatole Lévy, par MM. Courbe, Laprevote et Lepage ; M. Traxelle, ancien banquier, par les mêmes ; M. de Montjoye, au château de Lasnez, près Villers-lès-Nancy, par MM. Favier, L. Quintard et Lepage ; M. de Morlaincourt, colonel d'artillerie en retraite, par MM. Lepage, de Morière et de Mont ; M. L. Munier, conseiller général, maire de Pont-à-Mousson, par MM. Lepage, Briard et Bretagne ; M. Nathan-Picard, vice-président du bureau de bienfaisance, par MM. Lepage, Langlard et Laprevote ; M. le marquis de Nettancourt, au château de Nettancourt, par Revigny (Meuse), par MM. Bretagne, Lepage et de Morière ; M. de Nicéville, avocat, par MM. F. des Robert, L. Germain et P. de Mont ; M. Norbert, membre de la Chambre de commerce, par MM. Lepage, Berger-Levrault et Auguin ; M. René Renard, avocat, par MM. L. Lallement, Em. Briard et L. Quintard ; M. Schuler, architecte du département, par MM. le Dr Camille Valentin, H. Lepage et L. Wiener ; M. Henri Simonin, ancien lieutenant-colonel de l'armée territoriale, par MM. L. Quintard, P. Simonin

Digitized by Google

et Vivier ; M. René Vagner, imprimeur, par MM. Lucien Wiener, Lepage et Briard ; M. le comte Albert de Ligniville, ancien lieutenant-colonel, par MM. le comte Gaston de Ligniville, P. de Mont et de Haldat du Lys ; M. le comte d'Hennezel, par les mêmes ; M. de Miscault, par les mêmes.

M. de Lahaut a adressé à la Société une lettre de remerciements, à l'occasion de sa récente admission comme membre titulaire. M. Léopold Quintard a également écrit à M. Lepage, au sujet de sa nomination comme membre du Comité du Musée lorrain.

M. Laprevote fait connaître, d'après des renseignements qu'il tient de M. Vergne, l'état déplorable dans lequel se trouve la tombe de M. l'abbé Marchal au cimetière de Saint-Nicolas. Il propose à la Société de prendre à sa charge les frais d'entretien de cette tombe, moyennant une somme fixe, qui serait payée, chaque année, au concierge du cimetière. La proposition est adoptée.

Ouvrages offerts à la Société.

Cour d'appel de Nancy. — *Audience solennelle du 20 décembre 1883.* — Installation de M. Sadoul en qualité de procureur général.

Les globes du Lorrain Jean L'Hoste, par M. Henri Lepage.

Jetons historiques de petit module des règnes de Henri IV et de Louis XIII, par Jules Rouyer. — Bruxelles, 1883, in-8°.

Le pèlerinage de la ville de Nancy à Notre-Dame de Benoîte-Vaux, en 1642, par Léon Germain. — Nancy, Crépin-Leblond, in-8°.

Digitized by Google

Le camée antique de la bibliothèque de Nancy, par le même. — Tours, Paul Bousrez, in-8°.

Journal des Savants. — Mars 1880 (livraison réclamée) et janvier 1884.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, tomes XXXI-XXXV et XL.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1883, 4e trimestre.

Société archéologique de Bordeaux, t. VII (Index alphabétique) et VIII, 1er et 2e fascicules.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, tome VIII, n° 117.

Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 2e série, tome V, année 1882.

Bulletin de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau, 1882-1883, IIe série, tome XII.

Mittheilungen, XLVIII. — Envoi de la Société des Antiquaires de Zurich.

Lectures.

M. Albert Jacquot donne communication d'un travail intitulé : *Recherches comparatives sur les instruments de musique dans différentes provinces de France du VIIIe au XVIIIe siècle.* La Société accorde son approbation à ce travail, dont l'auteur doit donner lecture à la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

M. Léopold Quintard lit une note intitulée : *Monnaie inédite d'un maître-échevin de Metz*, et M. Ch. Guyot donne communication du mémoire de M. le comte de Riocour, ayant pour titre : *Les Monnaies lorraines*

Digitized by Google

(seconde partie). Variations de la valeur relative du numéraire et anciennes mesures en usage en Lorraine.

La Société vote l'impression de ces deux travaux dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscriptions nouvelles.

M. Courbe : *Projet d'un hôpital général à Nancy en 1769.*

M. Le Mercier de Morière : *Les testaments au profit de l'église de Toul, et en particulier celui d'Hector d'Ailly (23 février 1533).*

M. Lepage : *Episode du règne de René II.*

MÉMOIRES.

—

DOCUMENTS RELATIFS A L'ORIGINE DE LA MAISON DE LUDRE.

M. le comte de Ludre, de Richardménil, a bien voulu communiquer à M. Henri Lepage deux pièces faisant partie de son chartrier. Toutes deux émanent de Ferri III, duc de Lorraine; mais, conservées dans des archives privées et n'existant point en double au Trésor des Chartes de Lorraine, elles n'avaient pu figurer dans le Catalogue des actes de ce prince, publié, en 1876, par notre savant Président.

On comprendra facilement l'intérêt qui s'attache à de semblables communications, et, puisque l'occasion s'en présente, nous ne saurions trop encourager les heureux possesseurs de titres anciens à nous en fournir des copies.

Digitized by Google

Voici la transcription des deux actes communiqués par M. de Ludre. Nous la devons à l'aimable obligeance de M. Lepage.

I

1283, n. st., 3 février.

Ferri, duc de Lorraine, déclare que Ferri, dit Farenel, écuyer de Ludres, est devenu son homme lige avant tous et peut acquérir, à Ludres, des biens qu'il tiendra en fief et en hommage du duc et de ses successeurs.

Je Ferris, dus de Lorreigne et marchis, fais savoir à tous que Ferris, c'on dit Fareneiz, escuiers de Lude, est devenuz mes hons lieges devant tous homes ; et je li ai donei l'otroi qu'il pusse acquester, ensi com il pourrai muez, à Lude, on ban et on finaige de celie ville, à ceuz qui tiennent de moi et à ceuz qui n'i tiennent mie de moi. Et tout l'acquat qu'il ferai ez leuz devant dis, doit il et sui hoir tenir de moi et de mes hoirs en fié et en homaiges. En tesmoingnaige de ce, je en ai donei ces lettres saelées de mon seel, que furent faites quant li miliaires courroit par mil dous cens quatre vins et dous ans, londemein de la Chandelour, on mois de fevrier.

(Original en parchemin, scellé.)

II

1283, n. st., février.

Par devant Ferri, duc de Lorraine, Jennat, écuyer de Ludres, et Melenate, sa femme, ont déclaré avoir

Digitized by Google

vendu à Ferri, dit Farenel, écuyer de Ludres, et à Cécile, sa femme, moyennant 70 livres tournois qu'ils en ont reçues, tout le douaire que Cécile tenait à Ludres d'Aubertin, son premier mari, frère de ladite Melenate.

Je Ferris, dus de Lorregne et marchis, fais savoir à touz que, pour ce estaubli en ma presence, Jennas, escuiers de Ludes, et Melenate, sa feme, ont recogneu en droit qu'il ont vandui, ottroié et acquitei à mon amei et feaul Ferri, dit Farenel, de Ludes, escuier, et à Cesile, sa feme, et à lor hoirs, se d'eaz deffailloit, quan que la dite Cecile tient et tenoit de douaire, on ban et en la fin de Ludes, de par Aubertin, son mari, qui fut freres à la dite Melenate, c'est à savoir en homes, en femes, en terres, en preiz, en maisons, en jardins, en fours, en molins, en eawes, en boix, en vignes et en toutes autres choses, entierement, sans riens aretenir, à tenir et avoir lou dis Ferri et à cez hoirs à touzjors xolement, quitement et en paix, pour sexante et dix livres de boins tournois, lesquelz li dit Jennas et Melenate, sa feme, ont receu dou dit Ferri, dont il se tiennent pour bien paié, en deniers conteiz et nombreiz; et ont promis et creantei, par lor foiz corporelment données, qu'il contre cest vandaige et cest acquitance ne vanront jamais, par aus ne par autrui ,ne riens n'i reclameront ne feront reclamer, pour nule raison. Et en ont renuncié à toutes exceptions de fait et de droit que les porroit aidier et lou dit Ferri et sez hoirs grever. En tesmoignaige de laquel chose, sunt ces lettres saielées dou seel de ma court, à la requeste des dis Jennat et Melenate, sa feme, lesquelz furent faites l'an de Nostre Signour par mil douz cens quatre vins et douz, on mois de fevrier.

(Original en parchemin, scellé.)

Digitized by Google

Il ressort des documents que nous venons de publier qu'il y avait en Lorraine, en 1283, deux membres de la famille de Ludres : l'un nommé Ferri, dit Farenel, écuyer de Ludres, marié à Cécile, veuve d'Aubertin ; l'autre, Jennat, écuyer de Ludres, époux de Melenate, sœur dudit Aubertin. Mais à quelles familles appartenaient Aubertin et sa sœur Melenate, d'une part, Cécile, de l'autre ? C'est ce qu'il nous a été impossible de déterminer. Nous espérions trouver quelques indications dans la *Généalogie de la Maison de Ludre*, publiée en 1832, chez Hinzelin ; notre espoir a malheureusement été déçu. Il y est bien question de Ferri de Ludres ; mais on en fait le gendre de « *Renault de* » *Lorraine, comte d'Amance, fils cadet de Mathieu II,* » *duc de Lorraine* » (*op. cit.*, pp. 1 et 20). C'est aussi la version donnée par les lettres patentes de Stanislas portant érection du marquisat de Frolois (20 mars 1757). Malgré l'autorité de ces témoignages, nous croyons pouvoir affirmer que ce prétendu auteur de la Maison d'Amance, Renaut de Lorraine, soi-disant fils de Mathieu II (1), n'a jamais existé. Nous avons fait une étude particulière du règne de Mathieu ; bien souvent nous avons rencontré le nom de Renaut ; mais

(1) Cette erreur a été accréditée par Dom Calmet, dans la seconde édition de son *Histoire de Lorraine*, t. II, préliminaires, col. XXXIX. Si le savant Bénédictin eût réfléchi une minute seulement, il aurait compris que, dans un acte de Mathieu II, mort très jeune, ne pouvait figurer l'un de ses petits-fils. Il dit cependant, en parlant de Geoffroi d'Amance dont il indique la présence dans un acte de 1249 (voir ci-dessous) : « Serait-il fils de Renaut d'Amance ? » Quant à l'existence même de Renaut, il en donne pour garants des mémoires manuscrits de M. d'Oricourt.

Digitized by Google

c'était le frère, et non le fils du duc. Il porta, de 1226 à 1238, le titre de *sire de Stenay*, et, à partir de 1238, ceux de *comte de Castres* et *sire de Bitche*. Il ne laissa pas de postérité de son mariage avec Elisabeth de *Castres* (Blieskastel).

Mais, dira-t-on peut-être, Ferri III n'avait pas encore onze ans au moment de la mort de Mathieu II, et dès lors il est permis d'admettre qu'un enfant de moins de dix ans ait pu passer inaperçu dans les actes officiels de son père. Cela est vrai. Toutefois, si Renaut d'Amance avait existé, comme on le prétend, on le rencontrerait dans l'histoire de Lorraine. Or, il ne figure dans aucun des actes de Ferri III, catalogués par M. Lepage.

La Maison d'Amance était d'ailleurs connue bien avant cette époque (1) ; elle était représentée, au commencement du XIIIe siècle, par deux frères, André et Jofroi (2). Jofroi d'Amance fut pris comme arbitre par Mathieu II, dans deux circonstances fort importantes : en 1245, il fut chargé d'apaiser les querelles qui pourraient survenir entre le duc et Thiébaut II, comte de Bar (3) ; en 1249, d'évaluer le douaire de Marguerite de

(1) V. l'*Inventaire sommaire des Archives de Meurthe-et-Moselle* (t. IV, 2e partie, p. 119), qui mentionne des chartes de Simon II et de Thiébaut I de Bar, dans lesquelles il est question de membres de cette famille.

(2) V., dans le fonds de Bosserville, un accord intervenu, en 1218, entre l'abbaye de Saint-Epvre, de Toul et ces deux personnages, au sujet de l'alleu de Moncel (*inter ecclesiam Sancti Apri, ex una parte, et dominum Andream, militem de Amancia, et Jofridum, fratrem ejus, ex altera, super alodio de Monces)*, Arch. dép., H. 754.

(3) Calmet, *Hist. de Lorraine*, 1re édition, t. II, pr., col. CCCCLIX.

Digitized by Google

Navarre, fiancée au jeune prince qui devait être Ferri III. Il reçoit, dans ces deux actes, la qualification de *Monseigneur*, qui indique un chevalier de haut lignage, peut-être issu de la Maison de Lorraine, mais non assurément de Mathieu II.

Y eut-il entre ces personnages et la Maison de Ludres quelque lien de parenté ou d'alliance ? C'est ce que l'état de nos connaissances nous empêche de dire. Il est toutefois impossible de confondre Cécile et Miline, comme le fait la généalogie citée plus haut qui dit, à la page 20, que Ferri de Ludres a épousé Cécile, ou Miline, d'Amance. La femme de Ferri se nommait Cécile, et Melenate était sa belle-sœur.

L. DE M.

UN SCULPTEUR NORMAND, D'ORIGINE LORRAINE.

Il y a quelques mois, visitant, avec le Congrès archéologique de Caen, l'intéressant Musée de la ville de Coutances, nous y avons rencontré, non sans surprise, l'inscription suivante ; elle est sculptée en creux sur une tablette de marbre blanc, veiné de gris, mesurant environ 60 centimètres de haut sur 55 de large. Les qualifications d'*écuyer*, que nous mettons entre crochets, ont été martelées à l'époque révolutionnaire, mais il reste des traces suffisantes pour qu'on ne puisse méconnaître ces mots ; les deux points qu'on plaçait d'habitude au-dessus de la lettre Y ont même échappé à la destruction.

Digitized by Google

ANTOINE DUPARC, [ÉCUYER,] ORIGIN^E.
DE LORRAINE, NATIF DE MARSEILLE,
SCULPTEUR, ET ARCHITECTE. A. DON
NÉ LE DESSEIN, CONSTRUIT ET FAI^T
PLACER L'AUTEL PRINCIPAL DE CETT^E
EGLISE EN MARBRE. IL EST MORT, LE
19 D'AVRIL 1755. SANS AVOIR FAIT LES
QUATRE ANGES, QUI SONT PLACÉS SUR
L'AUTEL. SON FILS RAPHAEL DUPARC
[ESC^R.] LES A FAITS : LES DEUX GRANDS
SUR LES MODELES DE SON PERE, LES
DEUX PETITS SUR SES PROPRES
DESSEINS ET MODELES, ET LES
A FINIS AU MOIS D'AVRIL 1757.
AGÉ DE VING ET UN AN.

(*Antoine Duparc, écuyer, originaire de Lorraine, natif de Marseille, sculpteur et architecte, a donné le dessin, construit et fait placer l'autel principal de cette église, en marbre. Il est mort le 19 d'avril 1755, sans avoir fait les quatre anges qui sont placés sur l'autel. Son fils, Raphaël Duparc, écuyer, les a faits; les deux grands sur les modèles de son père, les deux petits sur ses propres dessins et modèles, et les a finis au mois d'avril 1757, âgé de vingt et un ans).*

Cette inscription provient de la cathédrale de Coutances, l'un des édifices les plus remarquables de la Normandie, et le maître-autel, rappelé par elle, existe toujours à sa place primitive; dans le style du XVIIIe siècle, c'est une œuvre fort intéressante. Suivant une

Digitized by Google

mode assez répandue en Normandie à cette époque, deux anges adorateurs, de très grande dimension, environnent le tabernacle (1) ; quatre autres, plus petits, sont rangés aux extrémités de l'autel et au-devant du tombeau. Nous aurions pris des notes plus précises si notre visite à la cathédrale avait succédé à celle du Musée ; mais c'est le contraire qui s'est effectué, de sorte que nous ne pouvions prévoir l'intérêt spécial de cet autel au point de vue de nos études lorraines.

Le nom de *Duparc* nous était tout à fait inconnu ; il ne figure point dans les catalogues des anoblis des deux duchés.

M. Léon Quesnel, peintre, directeur du Musée de Coutances, à qui nous avions communiqué le projet de cette note, a bien voulu, avec la plus grande obligeance et malgré ses nombreuses occupations, nous donner les renseignements qui suivent.

(1) D'après un savant liturgiste, on doit regarder cet usage comme une modification des anges porteurs de cierges, si fréquents du XIIIe siècle au XVIIe : « Quant au XIIIe siècle, le ciborium fut démembré, ses colonnes, dispersées et reliées entre elles par des draperies, ou formèrent deux files le long de l'autel, ou s'alignèrent sur trois côtés, au fond et latéralement. Des anges se dressèrent sur leurs chapiteaux ; ordinairement ils tenaient les instruments de la Passion..... Dans certaines églises, d'une main ils avaient les instruments de la Passion et de l'autre un chandelier, ou même le chandelier seul... Les anges céroféraires sont devenus, de nos jours, des anges adorateurs. Dès lors qu'on les agenouillait, il n'y avait plus qu'un pas à faire pour arriver à la suppression du chandelier, ce qui n'eut pas lieu avant le XVIIIe siècle. » (Mgr. X. Barbier de Montault, *L'appareil de lumière de la cathédrale de Tours*, dans le *Congrès archéol.* de 1882, pages 335 et 438.)

Digitized by Google

C'est en Italie, nous dit-il, que Duparc sculpta le maître-autel de la cathédrale ; il l'amena lui-même, renfermé dans onze grandes caisses. « Cet artiste fit de grands frais et ne réussit pas ; il fut obligé de finir ses jours à l'hôpital, où, en reconnaissance, il exécuta un charmant autel. Le cartouche et les petits anges du tabernacle sont magistralement sculptés, comme ceux qui soutiennent la table du maître-autel de la cathédrale. J'ai toujours été surpris que des artistes d'un aussi grand talent aient été ignorés, quoique vivant en plein XVIIIe siècle. Je sais bien des noms connus dont les titulaires n'ont montré ni autant d'art comme caractère et esthétique, ni comme habileté de ciseau.

» La plaque de marbre... était entourée d'un cadre jaune en marbre d'Espagne ; elle était fixée dans la muraille de la *circata* là où se trouve une petite chaire. C'est l'évêque Mgr Bravard, sans souci des engagements pris par le Chapitre avec les Duparc, qui enleva cette plaque de marbre. Je l'ai trouvée chez un marbrier qui a bien voulu l'offrir au Musée. Si le temps me le permettait, il y aurait des recherches que je serais heureux de faire aux archives de l'hospice. »

M. Quesnel ajoute qu'il travaille à la rédaction du Catalogue du Musée, dans lequel il s'occupera des mêmes sculpteurs.

Le compte rendu du Congrès archéologique de Caen, publié dans la Chronique du *Bulletin monumental* (1883, p. 672) contient la même inscription. Elle avait déjà été imprimée, y est-il dit, dans le même *Bulletin*, en 1872, par M. Renault ; la plaque, lorsqu'il la vit, se trouvait à gauche de l'entrée de la chapelle de la Vierge.

L. GERMAIN.

Digitized by Google

LES TAPISSERIES DE NANCY, A PROPOS DU TRAVAIL DE M. EUGÈNE MUNTZ.

Sur un ancien plan de « NANSI » (1) [*sic*] gravé à Rome au commencement de la guerre de Trente-Ans, le n° **32** de la légende indique les *Case di lauer di seta* (maison des ouvriers en soie) et le n° **33** *Tentoria di seta* (teinturerie de soie). Ces établissements, qui doivent intéresser la manufacture des tapisseries, occupaient à peu près le bâtiment actuel de l'octroi central, rue Saint-Jean.

Dans les inventaires du mobilier des couvents de la province des Trois-Evêchés, je n'ai trouvé qu'une seule mention des tapisseries de Nancy. Elles figurent dans la vente faite chez les Dominicains de Verdun (2). Quelques tapisseries sont encore signalées dans d'autres maisons religieuses, mais malheureusement la provenance n'est pas indiquée.

En annotant les ventes mobilières indiquées dans les journaux lorrains de la fin du XVIIIe siècle, on trouverait quelques mentions : « Car, comme le dit Lion-
» nois (III, 28), les tapisseries de fil et de laine étaient
» les seules employées pour la décoration des apparte-
» ments et même des seigneurs dans leurs hôtels et
» châteaux jusque vers le milieu de ce siècle, que les
» belles tentures de Flandre et d'Aubusson ont été
» seules adoptées pour les appartements des personnes
» riches, et celles de Nancy, réservées à la bourgeoisie
» qui n'en avait pas auparavant. »

A. BENOIT.

(1) Hauteur, 0m180, largeur, 0m260. Filigrane, *Rev. Camera apostolica* dans un cartouche.

(2) Archives départementales de la Meuse, 9.

Digitized by Google

LES CELLULES DE SAINT-JULIEN.

On a beaucoup parlé, depuis quelques années, de trois cellules qui existent dans une des dépendances de l'hôpital Saint-Julien, aliénée vers 1879 à M. Claudel, quincaillier de la rue Saint-Georges.

Toutes les personnes qui ont visité la grande photographie populaire, installée au commencement de l'année 1883 au n° 41 de la rue Saint-Georges, ont pu voir ces cellules.

Après les avoir visitées, nous avons posé les questions suivantes dans *l'Avenir de l'Est* du 29 octobre 1880 :

« A quelle époque remonte l'existence de ces prisons cellulaires ? Etaient-ce des cellules religieuses ? Etaient-ce des prisons ? On nous dit que ce pouvait être aussi bien des cellules que des cachots destinés à renfermer des filles publiques. »

Le hasard a permis, il y a quelques mois, à M. Henri Lepage, de nous renseigner sur ce sujet, par la découverte, aux Archives départementales, d'un petit dossier relatif à leur construction. Il n'est composé que des mémoires du terrassier, du serrurier et de l'entrepreneur chargé tout à la fois de la maçonnerie, de la charpente, de la couverture et du pavage. Ces mémoires sont arrêtés et mandatés par le sieur André, intendant général des bâtiments de S. A. R. Celui-ci certifie sur chacun « que l'on peut payer la somme de..... au nommé.... pour les ouvrages qu'il a faits aux *petites maisons* que l'on a bâties dans l'enclos de l'hôpital Saint-Julien pour y *loger les incensés* » (1).

(1) Ces cellules mesurent : hauteur sous voûte, 3 m. 55 ; largeur, 3 m. 50; longueur ou profondeur, 3 m. 80.

Digitized by Google

La même mention est à peu de chose près reproduite dans les ordonnances de paiement délivrées par S. A. R. au sieur Gayet, son receveur général. Ces ordonnances sont signées Léopold et contresignées Mahuet.

A la suite sont les reçus des ouvriers.

L'existence de ces cellules dans l'enclos de l'hôpital Saint-Julien explique la servitude qui frappe la maison n° 41 : la porte cochère appartenant à l'hôpital pour avoir un accès direct aux petites maisons par la rue Saint-Georges.

Si l'on est surpris de l'insuffisance des trois cellules, nous ferons observer que la ville de Nancy ne comptait guère plus de 11,000 habitants au moment où elles ont été construites, c'est-à-dire vers 1701 ou 1702. Quoique les ordonnances de paiement soient datées de 1703 et de 1704, il faut ne pas perdre de vue que le Trésor, ainsi que les receveurs de ville, ne payaient souvent que quelques années plus tard les travaux exécutés antérieurement soit au compte de la ville, soit au compte du Domaine.

La première ordonnance, du 28 octobre 1703, à Desroches, voiturier, pour enlèvement de terre, s'élève à.....	26[l]	»[s]	»[d]
La deuxième, du 12 janvier 1704, à Jean Vincent et consorts, maître maçon, pour travaux de maçonnerie, charpente, couverture, monte à.	1,035	5	»
La troisième, du 12 même mois, à Benoit Biclier, maître serrurier, à.	151	»	»
Total.....	1,212[l]	5[s]	»
	1,212	»	»
	404	»	»
faisant en monnaie de Lorraine.....	2,828 fr.	5 gr.	

Digitized by Google

Le mémoire de Jean Vincent, maître maçon, arrêté le 31 décembre 1703, s'élève à 2,415 francs 8 gros 7 deniers qui font 1,035 livres 5 sous 8 deniers. Les deux autres mémoires sont arrêtés en livres. Il a été employé pour les portes et fenêtres, y compris les verrous, serrures et cadenas, 440 livres de fer et 34 livres et demie de plomb pour les scellements. Les clous, les targettes, crampons, la petite menuiserie et la vitrerie ont été réglés à tant. Benoit Biclier avait compté le fer ouvré à raison de 4 sous la livre, l'intendant des bâtiments lui a réglé à 3 sous. Son mémoire, qui s'élevait primitivement à 195 livres 18 sous, a été réduit à 151 livres 13 sous.

Il paraît qu'il était déjà d'usage de ne pas payer les sous d'appoints.

CH. COURBE.

NÉCROLOGIE.

—

L'ABBÉ DEBLAYE. — M. CHARTENER. — LE COMTE BOURCIER DE MONTUREUX.

Au moment où la Société d'Archéologie se félicitait des nombreuses recrues qu'elle venait de faire, elle avait le regret de perdre trois de ses membres, auxquels elle était attachée par des liens plus ou moins étroits.

Le premier est l'abbé J.-F. Deblaye, né à Velotte (Vosges), le 4 octobre 1816, mort à Poussay le 19 février dernier. Il faisait partie de notre Société depuis sa fondation ; il était correspondant de la Société

Digitized by Google

d'Emulation des Vosges et de l'Académie de Stanislas. L'abbé Deblaye, doué d'une érudition sérieuse, avait passé de nombreuses années de sa vie à recueillir des documents de toute nature sur le B. P. Fourier, et il projetait de réimprimer l'ouvrage de Ruyr : *les Sainctes Anticquités de la Vosge,* qu'il aurait accompagné de notes critiques et historiques que nul n'était mieux à même que lui de rédiger. Il voulait également donner une édition complète des *Miscellanea* d'Aug. Digot, épars dans des journaux, revues, Mémoires de Sociétés savantes, dont il aurait formé trois volumes iu-8°. La mort est venue empêcher la réalisation de ces projets, et l'abbé Deblaye n'a laissé qu'une série de brochures, dont nous donnons ci-après la liste, lesquelles font connaître la nature de ses études et la tournure de son esprit.

1° Dissertation sur une dalmatique très ancienne conservée dans la châsse de saint Hydulphe à Moyenmoutier. 1854.

2° Reliques de l'Eglise de Moyenmoutier, l'oratoire de saint Grégoire et le tombeau de saint Hydulphe. 1856.

3° Les reliques et le culte de saint Siméon, premier évêque de Metz. 1856.

4° Quelle est l'origine des congrégations établies en Lorraine sous le patronage de la sainte Vierge? 1857.

5° Critique de l'histoire des fiefs de la principauté de Commercy, par Dumont. 1857.

6° Ostensoir gothique de la cathédrale de Toul.

7° Œuvre des sépultures des Evêques de Toul. 1861.

8° Note sur l'iconographie du B. P. Fourier, et note sur la généalogie des Fourier. 1861.

Digitized by Google

9° Les reliques de sainte Menne, vierge touloise. 1861.

10° Etat de la cure de Champs, par J.-C. Sommier, édité par l'abbé J.-F. Deblaye. 1863.

11° L'évangéliaire d'Epinal et la croix de saint François de Sales. 1864.

12° Inventaire du trésor de l'église de Mattaincourt. 1864.

13° Le village de Hymont et sa nouvelle église. 1865.

14° Examen de l'histoire du B. P. Fourier, par l'abbé Barthélemy, et le vrai motif de la retraite du P. Fourier à Gray. 1865.

16° Monsieur Guillaume aux prises avec l'histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy. 1866.

16° Nouveau système de monture des cloches, par J. Pozdech. 1868.

17° Pillage et incendie de Saint-Nicolas-de-Port en 1635. 1871.

18° Collaboration à *l'Impartial des Vosges*. 1871.

19° Iconographie du B. P. Fourier. 1877.

20° Le B. P. Fourier et le procès du Pannonceau entre Mirecourt et Mattaincourt, en 1619. 1878.

21° Le Panégyrique du 7 juillet 1878 à Mattaincourt, par Dom Pie Mortara. — Etude critique, par M. l'abbé Deblaye. 1879.

22° Nous, chanoines de Latran, enfants uniques de P. Fourier. — Etude historique, 2e lettre au R. P. Dom Pie Mortara. 1879.

L'abbé Deblaye allait faire paraître :

Le B. P. Fourier et la peste de 1631 dans la ville de Mirecourt.

Le vrai motif de la retraite du B. P. Fourier à Gray, 2e édition.

Digitized by Google

Une mort subite vient d'enlever à Metz, le 6 mars, un de nos plus anciens confrères, M. Georges-Gustave Chartener, né dans cette ville le 30 septembre 1813. Il était connu dans sa ville natale par sa bienfaisance, et dans le monde des bibliophiles par sa magnifique bibliothèque lorraine, dont il faisait les honneurs avec la plus aimable courtoisie. M. Chartener était un des membres assidus de l'Académie de Metz, dont il avait été le président il y a deux ans.

A. B.

La Société vient de perdre aussi M. le comte Ludovic de Bourcier, mort au château de Bathelémont, commune de Saint-Médard (Lorraine).

—

Un ancien membre de la Société d'Archéologie, auquel nous devons un souvenir, est allé mourir bien loin de nous, le 23 janvier dernier, dans le diocèse de Cléveland (Amérique), où il dirigeait une communauté de sœurs. Nous voulons parler de l'abbé Bégel, qui avait été, pendant un certain nombre d'années, curé de Laître-sous-Amance, près de Nancy. Il a fait imprimer, en 1852, une *Vie de la Sainte-Vierge*, d'après la tradition, en deux volumes in-8° ; et une *Histoire de saint Arnoul*, suivie de la *Vie de saint Clodulphe*.

COMITÉ DU MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

—

Dans sa séance du 16 février 1884, le Comité du Musée lorrain a formé deux commissions perma-

Digitized by Google

nentes chargées d'examiner, dans l'intervalle des séances, d'accord, soit avec le bibliothécaire-archiviste, soit avec les conservateurs, les questions intéressant la bibliothèque et le musée.

La première, celle de la bibliothèque, est composée de MM. Favier, Ch. Laprevote, de Rozières et L. Wiener ;

La seconde, celle du musée, de MM. Bretagne, Ch. Laprevote, Luxer, L. Quintard et de Rozières.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

L'un de nos confrères, M. Olry d'Allain, a fait à la *Société de Géographie* une conférence intitulée: *Excursion de Nancy au mont Saint-Michel*, près de Toul.

Il a annexé à son travail une réduction de la belle carte de l'arrondissement de Toul qu'il a offerte à notre Société en 1881, et dont la description se trouve insérée au n° 11 de notre journal de cette année.

Cette carte étant le complément du *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Toul*, par le même auteur, plusieurs de nos confrères seront peut-être désireux de posséder cette carte ainsi que la *conférence* elle-même, intéressante étude des environs de Toul. Le texte contient du reste un *appendice*, donnant les noms des *lieux-dits* renfermant des ruines.

M. Constantin, libraire à Toul, qui s'est chargé du tirage à part, assez restreint du reste, offre la brochure et la carte au prix d'un franc ; et, pour faciliter l'acquisition de ce travail, il en a déposé un certain nombre d'exemplaires, au même prix, chez les principaux libraires de Nancy.

Digitized by Google

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

M. Charles HOFFMANN, rue des Jardiniers, 23, entrepreneur des travaux de la nouvelle succursale de la Banque de France, a trouvé, en faisant des fouilles sur l'emplacement de l'ancienne chapelle des Petites-Carmélites, une pierre de taille dans laquelle était incrustée une lame de cuivre, portant l'inscription suivante :

✠

IN NOMINE DOMINI AMEN.

QUAS EX GALLIA ANNO MDCXXV TRANSFUGAS,
UT SUB ORDINIS SUI REGIMINE VIVERENT, IN
SUA CIVITATE LUNEVILLENSI SANCTIMONIALES
THERESIANAS FELIC. RECORD. CAROLUS IV. BENI-
GNE RECEPERAT : QUAS EODEM REGNANTE OB IN-
GRAVESCENTIUM BELLORUM PERICULA REFUGAS
URBS NANCEIANA DECEM POST ANNOS ADMISERAT.
QUASQUE ELAPSIS INDÈ SEPTUAGINTA OCTO CIRCI-
TER ANNIS LEOPOLDUS I. D. G. LOTHARINGIÆ
ET BARRI DUX, JEROSOLYM[IT]ORUM REX, &C. EJUSDEM
URBIS CONCIVES REGIO DIPLOMATE ASCRIPTAS
ESSE VOLUIT : HAS EASDEM NOVO BENEFICIO CUMU-
LAVIT, CUM IN PERENNE PIETATIS ET BENEVOLEN-
TIÆ MONUMENTUM, PRIMUM HUJUS TEMPLI,
SUB INVOCATIONE SS. JOSEPHI ET THERESIÆ D.O.
M. DICATI, LAPIDEM UNA CUM REGIA CONJUGE
ELIZABETHA CAROLA AURELIANENSI TO-
TO EXULTANTE CARMELO, POSUIT. DIE XX
MARTII ANNO REPARATÆ SALUTIS MDCCXV.

Digitized by Google

Ce qui peut se traduire ainsi :

« Pour qu'elles puissent vivre sous la règle de leur » ordre, Charles IV, d'heureuse mémoire, reçut avec » bienveillance dans la ville de Lunéville les religieuses » de Sainte-Thérèse chassées de France l'an 1625. » Sous son règne, au moment où elles fuyaient devant » les périls de guerre qui devenaient plus menaçants, » la ville de Nancy les avait reçues dix ans après » (après leur installation à Lunéville). Environ 78 ans » après, Léopold Ier, par la grâce de Dieu, duc de Lor- » raine et de Bar, roi de Jérusalem, etc., par un di- » plôme royal, voulut leur donner droit de cité dans » cette même ville. Il combla ces mêmes religieuses d'un » nouveau bienfait, lorsque, comme monument perpé- » tuel de sa piété et de sa bienveillance, il posa la pre- » mière pierre de ce temple dédié sous l'invocation de » saint Joseph et de sainte Thérèse au Seigneur tout- » puissant et très grand, de concert avec son épouse » Elisabeth-Charlotte d'Orléans, à la joie de tout le » Carmel, le 20 mars de l'année de rédemption 1715. »

La pierre de taille et l'inscription ont été déposées au Musée par M. Hoffmann.

— M. Ch. Guyot, professeur à l'Ecole forestière, a fait don de deux vases et de deux lames d'épée trouvés récemment à Totainville (Vosges), et acquis par lui.

— M. Lucien Wiener a donné une lettre autographe de Joseph Bonaparte, pour faire suite à la collection des médailles de la paix de Lunéville, et datée de cette ville ; plus, deux bois de la médaille du rétablissement des Facultés à Nancy.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 4e NUMÉRO. — AVRIL 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 mars 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : S. G. Monseigneur de Briey, évêque de Saint-Dié ; MM. Adrien Barbey ; Alfred de Bollemont ; Boppe, sous-directeur de l'Ecole forestière ; Em. Boucher ; de Crévoisier d'Hurbache, avocat ; Decharme, doyen de la Faculté des lettres ; le comte de Domgermain ; Paul

Digitized by Google

Dumont, chef des travaux physiques à la Faculté de médecine ; Flageollet, conseiller de Préfecture, à Bar-le-Duc ; Alphonse Fringnet, proviseur du lycée Corneille, à Rouen ; Emile Gallé ; le marquis de Gerbéviller ; le comte de Guichen ; Prosper Hanrez, industriel, à Dombasle ; le comte d'Hennezel ; Henry, professeur à l'Ecole forestière ; Paul Jacquot, avocat ; Jaquiné, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées ; Jeandel, greffier du Tribunal de commerce ; Krug-Basse, conseiller à la Cour ; Legay, marchand d'antiquités ; Anatole Lévy ; le comte de Ligniville, ancien lieutenant-colonel ; le comte de Margon, capitaine-commandant au 10e hussards ; Mathieu, conservateur des forêts en retraite ; Paul Mathiot ; de Miscault ; de Montjoye ; de Morlaincourt, colonel d'artillerie en retraite ; L. Munier, conseiller général, maire de Pont-à-Mousson ; Nathan-Picard, vice-président du Bureau de bienfaisance ; le marquis de Nettancourt ; Paul de Nicéville, avocat ; Norberg, membre de la Chambre de commerce ; Petitbien, député de Meurthe-et-Moselle ; Pierron, libraire ; Poirson, receveur municipal ; E. Rampont, avocat ; René Renard, avocat ; Roville, conseiller d'arrondissement, maire de Gerbéviller ; Schuler, architecte du département ; Henri Simonin, ancien lieutenant-colonel de l'armée territoriale ; René Vagner, imprimeur ; Henri de Vienne, ancien magistrat ; Viller, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite.

Sur la proposition de M. Le Mercier de Morière, des remerciements sont votés à M. Emm. Briard pour le zèle avec lequel il a expédié les circulaires qui nous ont procuré la plus grande partie de ces adhésions.

Sont présentés comme candidats : MM. About, chef

Digitized by Google

d'institution à Toul, par MM. Lepage, Laprevote et de Morière ; M. Charles de Bruyères, avocat à Remiremont, par MM. Louis Lallement, Henri Mengin et H. Lepage.

M. Henri Leblanc a adressé à M. le Président une lettre de remerciements à l'occasion de sa récente admission comme membre titulaire.

La Société élève à six cents exemplaires le chiffre du tirage de ses *Mémoires*.

M. le Trésorier demande si un membre démissionnaire au commencement d'une année a le droit de réclamer son volume sans acquitter la cotisation, sous prétexte que les cotisations seraient payées d'avance et pour l'année à courir. Cette question est résolue négativement, ainsi qu'elle l'a toujours été.

La Société d'Histoire et d'Archéologie de la Thuringe demande à entrer en relations avec la nôtre. Cette requête n'est pas agréée, en raison du peu de relations qui existaient autrefois entre la Lorraine et cette partie éloignée de l'empire d'Allemagne.

M. Quintard exprime le désir de voir publier un nouveau catalogue du Musée, catalogue raisonné, dont les différentes parties pourraient d'abord figurer dans nos *Mémoires*. Déjà, M. Léon Germain a offert de rédiger le catalogue des objets concernant l'art héraldique, à savoir les taques et les sceaux. La Société prend acte de cette offre si dévouée et renvoie l'examen de la question à la Commission du Musée.

M. le Trésorier présente le compte des recettes et dépenses de l'exercice 1883, et dépose sur le Bureau les différentes pièces à l'appui. L'examen de ce compte est renvoyé à la Commission des finances.

Digitized by Google

Ouvrages offerts à la Société.

VILLE DE NANCY. — *Bulletin administratif*, 1883, n° 12, et 1834, nos 1-2.

Société charitable de saint François Régis de Nancy. — Compte-rendu des travaux de l'œuvre en 1883.

Association catholique des patrons de Nancy. — Rapport de M. Vagner, président, dans l'assemblée générale du 4 février 1884.

L'enseigne de la compagnie d'ordonnance de Claude de Lorraine, duc de Guise, par Léon GERMAIN. — Nancy, Crépin-Leblond, 1884, in-8°.

Numismatique soissonnaise, par M. MAXE-WERLY (extrait de la *Revue numismatique*).

L'Alsace avant 1789, par J. KRUG-BASSE. — Paris, Sandoz, 1877, in-8°.

Notice verdunoise, nos cloches (par M. DE LAHAUT).

Rapport sur une mission littéraire dans les Iles-Britanniques, par H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE. — Paris, imprimerie nationale, 1883, in-4°.

Dictionnaire topographique du département du Calvados, par C. HIPPEAU. — Paris, imprimerie nationale, 1883, in-4°.

Journal des savants. — Février 1884.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, section d'histoire et de philologie, années 1883 et 1884, n° 1.

Répertoire des travaux historiques, tome II, n° 3.

Annales du cercle archéologique d'Enghien, tome I, 3e livraison.

Revue savoisienne, 24e année, n° 12, et 25e année, n° 1.

Digitized by Google

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, tome V, 3e, 4e, 5e, 6e et 7e parties, années 1882, 1er, 2e et 3e trimestres, et 1883, 4e trimestre.

Annales du Musée Guimet. — Tome VI.

Revue de l'histoire des religions, tomes VII, nos 2 et 3 ; VIII, nos 4 et 5.

Revue de la Société des études historiques, 4e série, tome I, 49e année, 1883.

Lectures.

M. Le Mercier de Morière achève la lecture du travail de M. Raymond de Souhesmes, intitulé : *Notice sur Souhesmes*, dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscription nouvelle.

M. Léon Germain : *Ancel de Joinville.*

MÉMOIRES.

PHILIPPE-EMMANUEL DE LIGNIVILLE. — RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES.

Au cours d'un article publié récemment dans le *Journal* de la Société d'Archéologie lorraine (février 1884), sous le titre de *Pèlerinage de Philippe-Emmanuel de Ligniville à Notre-Dame de Benoîte-Vaux (Meuse)*, M. F. des Robert annonce l'intention d'écrire la vie du célèbre général lorrain. Nous espérons lui être utile en indiquant différentes sources bibliographiques à consulter.

Digitized by Google

Dans sa *Notice sur quelques anciens titres* (in-4, Paris, 1866), M. le comte de Delley de Blancmesnil s'est occupé de la maison de Ligniville, dans un long chapitre (*Appendice C*, p. 316-379) ; les éléments en ont, pour la plus grande partie, été empruntés à une histoire généalogique rédigée par le comte Alexandre de Ligniville, mais restée manuscrite. Après avoir mentionné Philippe-Emmanuel dans l'ordre de la filiation (p. 334-335), M. de Blancmesnil lui consacre plusieurs pages, et rappelle les deux publications antérieures dont il avait été l'objet (p. 343) :

« Deux éloges de ce maréchal général des camps et armées de Lorraine et du Palatinat, feld-maréchal lieutenant de celles de l'empereur Léopold, ont été publiés. L'histoire généalogique de la maison de Ligniville, souvent citée par nous, donne ces deux éloges *in extenso*. Le premier a paru dans *la France illustrée ou le Plutarque français*, par M. Turpin, in-4°, 4 vol. Paris, 1780, p. 593 du tome I, avec un portrait de Vangelisti, 1777. Cet écrit mérite le reproche que lui fait le comte Alexandre de Ligniville, d'être diffus et ampoulé. Le second éloge est dû à M. Emmanuel d'Huart, qui l'a rédigé d'après les manuscrits de M. Mangard, commissaire du Roi pour la recherche et la vérification des anciens monuments de droit et d'histoire, généalogiste de l'ordre de Saint-Hubert de Bar et de plusieurs autres chapitres. Ce second éloge, préférable à l'autre, surtout pour le style, a paru dans la *Revue d'Austrasie*, imprimée à Metz en 1842, 3e série, t. II, nos 6, 7, 8, 9 et 10. Ces deux éloges pourraient servir pour une histoire de Philippe-Emmanuel. »

M. de Blancmesnil donne ensuite, de la page 346 à la

Digitized by Google

page 359, d'importants extraits du second de ces ouvrages, directement relatifs au maréchal ; il y a joint des notes. Le premier des *Eloges* que rappelle M. de Blancmesnil a été tiré à part dans le format in-12. La bibliothèque de la Société d'Archéologie lorraine possède un exemplaire de cet ouvrage, que nous croyons très rare. En voici l'indication :

Histoire ou éloge historique de Philippe-Emmanuel, comte de Ligniville ; s. l. n. d., in-12, 94 pp., sign. A 2 — H 2 ; h. 0 m 176, l. 0 m 113 ; justif. h. 0.124, l. 0.062 ; 29 lignes. (Une note manuscrite mentionne que c'est un extrait du *Plutarque français* n° II, 1776.)

Bien que le style soit effectivement trop déclamatoire, et que les dates manquent souvent, nous avons lu cet ouvrage avec intérêt. Les faits historiques sont retracés avec assez de précision. Il fait bien comprendre les situations difficiles dans lesquelles le comte de Ligniville se trouva placé, ainsi que le patriotisme éclairé, le sentiment du devoir, le rare désintéressement dont il fit preuve dans plusieurs circonstances mémorables.

La notice de M. d'Huart, d'une rédaction plus moderne, et fournie de nombreux documents, occupe une soixantaine de pages dans la *Revue d'Austrasie* de 1842 ; elle fut aussi tirée à part. En voici le titre :

Histoire de Philippe-Emmanuel, comte de Ligniville, de Tunejus et du Saint-Empire, souverain des ville et prévôté de Darney, lieutenant-général des armées impériales, maréchal-général des camps et armées de Lorraine et Bavière, etc. Extrait des manuscrits d'Antoine Mangard, commissaire du roi pour la recherche et la vérification des anciens monuments de

Digitized by Google

droit et d'histoire. (*Archives du comte Auguste de Gourcy.*)

Un grand nombre d'ouvrages, qui mentionnent incidemment le comte de Ligniville par rapport à divers événements de son existence, seraient à consulter pour l'étude de sa biographie complète. Nous rappellerons uniquement ceux dans lesquels nous savons qu'il est question du pèlerinage de Philippe-Emmanuel à Benoîte-Vaux, et plus particulièrement de la fameuse lettre signée *Simon.*

Précisément, l'un des prêtres affectés au service de la chapelle nous communique deux observations sur la notice récemment publiée. Il n'est pas exact, nous dit-il, que le comte de Ligniville fit son pieux voyage avant d'obtenir sa guérison : il ne l'entreprit qu'à la suite de cet événement et en accomplissement d'un vœu. D'après l'extrait que le P. Chevreux donne de l'ouvrage intitulé « *Notre-Dame de Benoîte-Vaux toujours bienfaisante à tous les peuples* », imprimé à Pont-à-Mousson, en 1659, il ne saurait y avoir doute à cet égard.

La seconde remarque concerne une erreur géographique. Ce n'est point par *Juvigny-en-Perthois,* situé au sud du département de la Meuse (canton d'Ancerville, arrondissement de Bar-le-Duc), que, partant de Stenay, passa le comte de Ligniville, mais bien *Juvigny-sur-Loison*, ou *les-Dames* (canton de Montmédy), situé à environ deux lieues au sud-est de Stenay. Le pèlerin prit vraisemblablement cette direction, un peu détournée, afin de se diriger sur Jametz, Damvillers et Verdun.

—

Digitized by Google

Très récemment, dans son remarquable travail intitulé *Un rosaire lorrain au XVIIe siècle* (*Mém. de la Soc. d'Archéol. lorr.*, 1881, p. 162), M. J. Rouyer rappelait, avec l'autorité qui lui appartient, la lettre de Simon et l'introuvable médaille. Il s'exprimait en ces termes :

« Les médailles de Notre-Dame de Benoîte-Vaux qu'il a été donné aux archéologues lorrains de réunir sont fort nombreuses et très variées; mais on n'a encore retrouvé, que nous sachions, aucun exemplaire de celle que l'on sait avoir été faite en 1651, sur laquelle était gravé, au revers du type consacré de la statue, l'écu au *losangé d'or et de sable*, de Philippe-Emmanuel, comte de Ligniville, l'un des généraux les plus distingués de Charles IV. Une lettre de l'époque, dans laquelle il est question de cette médaille, a déjà été publiée au moins trois fois, mais avec quelques variantes de texte ou d'origine qui sont d'un fâcheux effet; la copie que nous préférons, pour les garanties d'authenticité, est celle qui a paru dans la *Semaine religieuse* de Nancy, du 3 décembre 1876 »

Nous ne voulons pas, à propos de Philippe-Emmanuel de Ligniville, dresser la bibliographie complète de Benoîte-Vaux, ni citer tous les ouvrages anciens dans lesquels on pourrait retrouver mention de sa guérison et de son pèlerinage. Le P. Chevreux a, sans doute, choisi le plus intéressant pour en donner des extraits.

L'auteur du *Plutarque français* ne dit point d'une façon précise que le rétablissement du comte fut un événement miraculeux ; il ne parle non plus du voyage à Benoîte-Vaux ; mais il mentionne la médaille. Voici ses expressions :

« A la nouvelle de sa blessure, la Lorraine, qui le

Digitized by Google

révérait comme son libérateur, donna les témoignages de la plus vive affection : le coup était mortel et l'on désespéra long-tems de sa vie ; sa guérison fut lente et on l'attribua aux vœux du peuple qui remplissait les Temples pour l'obtenir. Sa convalescence fut célébrée par l'allégresse publique : tous les Officiers qui avaient servi sous ses ordres, flattés de le voir encore marcher à leur tête, luy payèrent un tribut bien précieux à son cœur ; ils firent battre une médaille qu'ils portèrent à leurs boutonnières, trophée élevé par l'amour, et plus flatteur pour une âme sensible, que des monumens d'orgueil, qui, érigés aux oppresseurs publics, n'immortalisent que les vices de l'idole, et la bassesse de ses adorateurs. »

Le premier, en 1842, M. d'Huart publia la fameuse lettre ; mais d'après une copie qui paraît défectueuse, car le texte diffère en quelques endroits, seulement pour la forme, de celui qui, plus récemment, a été publié. Il raconte ainsi la guérison (*Austrasie*, 1842, I, 361) :

« Ligniville fit des prodiges de valeur à la désastreuse bataille livrée sous les murs de cette forteresse (Rethel), et reçut, à travers le corps, un coup d'arquebuse que les chirurgiens déclarèrent mortel. Le blessé, aussi pieux que brave, se voua à Notre-Dame-de-Benoistevaux, et fut rendu à la vie sans l'intervention d'aucun secours humain. La guérison miraculeuse du héros est officiellement constatée dans son brevet de maréchal-général des camps et armées de Lorraine, et dans une lettre d'un secrétaire de Charles IV, écrite d'Epinal, à la date du 15 avril 1651. » (Suit le texte de la lettre.)

Dans son *Histoire des monastères de l'Etanche et de Benoite-Vau*, publiée en 1853, M. Dumont parle aussi

Digitized by Google

du comte de Ligniville (p. 171-174); il y fit imprimer la même lettre presque en entier, mais sans en indiquer la date, le signataire, ni la source : il l'attribue à un officier de cavalerie servant sous les ordres du comte.

Dix ans plus tard, le P. Chevreux, dans sa *Notre-Dame de Benofte-Vaux* (Verdun, 1863, in-12, p. 264-268) publia de nouveau la lettre, d'après M. Dumont; par une mauvaise interprétation du texte de ce dernier, il l'attribua au marquis de Bassompierre.

En 1866, dans une note de son grand ouvrage déjà mentionné (p. 347), M. de Blancmesnil rappelle la lettre de Simon, d'après le travail de M. d'Huart.

Enfin, dans la *Semaine religieuse* de Nancy, du 3 décembre 1876, M. de Gourcy donna, comme on l'a vu, une nouvelle édition de la même lettre, qu'il possédait à ce moment.

M. des Robert a bien voulu nous faire voir l'original de ce document; l'écriture est bien de l'époque, et doit plutôt appartenir à un secrétaire qu'à un officier de cavalerie ; il serait toutefois bien nécessaire de déterminer exactement le signataire de cette lettre.

L. GERMAIN.

Nomination par Henri IV, roi de France, de François de Luxembourg, duc de Piney, et du président de Blancmesnil, pour traiter de la paix avec le duc de Lorraine, du 26 mars 1592 (1).

Henry par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, A tous ceux qui ces presentes lettres verront,

(1) Titre sur parchemin (original), aux archives de M. le prince de Bauffremont-Courtenay, à son château de Brienne.

Digitized by Google

salut. Le but principal auquel nous avons tousjours eu regard et dressé nos actions depuis qu'il a pleu à Dieu nous appeller à ceste couronne, a esté d'acquérir une bonne paix et asseuré repos à noz subjectz, desirant aussi vivre avec les princes et estatz noz voisins en la bonne amytié et intelligence qui convient au bien de la République chrestienne s'il y estoit correspondu de leur part. Et comme nous n'avons espargné nostre propre personne aux hazardz de la guerre pour repousser les violentes entreprinses faictes en ce Royaume contre nous et noz bons subjectz, ainsi nous avons tousjours volontiers presté l'oreille aux propositions qui nous ont esté faictes par aucuns bons personnages zelateurs du repos public, pour parvenir à une amyable reconciliation et assoupissement des troubles. Et ayant entre autres esté mis en avant quelques propos de paix entre nous et le duc de Lorraine, nous, desirans en avancer l'effect autant qu'il nous sera possible et estant besoing, pour traicter des moiens qui peuvent estre trouvez les plus propres pour y parvenir, de commettre et depputer quelques bons et notables personnages qui, avec la fidelité qu'ilz nous doivent y apportent une sincère affection envers le public, sçavoir faisons que nous, considérant que ne sçaurions faire meilleure election que des personnes de nostre très cher et bien amé cousin le Sr de Luxembourg, duc de Pinay, pair de France, et de nostre amé et feal conseiller en nostre conseil d'estat le Sr de Blancmesnil, Mre Nicolas Potier, president en nostre cour de Parlement, pour l'asseurance que nous avons de leur suffisance, loyauté, predhomie, bonne diligence et singuliere affection au bien de noz affaires et de nostre Royaume, comme ilz en

Digitized by Google

ont rendu tres evidente preuve en plusieurs grandes et importantes occasions où ilz ont esté emploiez et continuent encores chacun jour à nostre grand contentement. Pour ces causes et autres bonnes et grandes considerations à ce nous mouvans, avons iceulx nostre dit cousin duc de Pinay et Sr de Blancmesnil president commis, ordonné et depputé, commettons, ordonnons et depputons par ces presentes, pour traicter avec ledict seigneur duc de Lorraine ou ses depputez ayans sur ce pouvoir special pour ce faire, tant pour luy que pour autres de sa maison qu'il y vouldra comprendre, et à cest effect se transporter et trouver avec eulx en telle ville et lieu qui de commung advis sera choisy, ouyr les propositions et demandes qui pourront estre faictes de la part dudict seigneur Duc, y respondre et opposer ce qui sera de nostre droict, proposer et demander en nostre nom ce qui y escherra, composer et accorder sur le tout selon qu'ilz verront bon estre pour parvenir à une bonne, ferme et solide paix, confederation et amytié entre nous et ledict duc, noz successeurs, Royaumes et Estatz, icelle conclure et arrester soubz les conditions qu'ilz adviseront les plus equitables, et à l'avantage de nosdictes affaires que faire se pourra, en faire dresser et signer les articles, et en promettre l'observation et accomplissement de nostre part et gouvernement, faire convenir et accorder es choses susdictes, circonstances et deppendances d'icelles, tout ainsi que ferions ou faire pourrions si present en personne y estions, jaçois qu'il y eust chose qui requist mandement plus special qu'il n'est contenu en ces presentes, donnant ausdicts Srs par nous depputez plain pouvoir, puissance et auctorité de ce faire, promettant

Digitized by Google

en bonne foy et parolle de Roy, soubz l'obligation de tous et chacuns noz biens et de ceste dicte nostre couronne presens et à venir quelconques, avoir agreable et tenir ferme et stable à jamais tout ce que par lesdicts S^rs noz depputez sera faict, traicté, gréé, conclut et accordé en nostre nom avec ledict seigneur Duc ou ses depputez, tant pour son regard que d'autres, ainsi qu'il est dict cy devant, l'approuver, ratiffier et confirmer, et le contenu garder et faire garder, observer et entretenir sans y contrevenir en aucune manière. En tesmoing de quoy nous avons signé ces dictes presentes de nostre main et à icelles faict mettre nostre séel, Car tel est nostre plaisir. Donné au camp devant Rouen le xxvj^e jour de mars l'an de grace mil cinq cent quatre vingtz douze et de nostre regne le troisiesme. Signé Henry, et sur le replis : Par le Roy, contresigné Renol, avec paraphe. (Le sceau dégradé, appendu sur double queue de parchemin. — Au dos est écrit : « *Commission de... pour traicter les moyens de paix avec Son Altesse de Lorraine.* »

(*Communication de M. Chapellier.*)

CHRONIQUE.

—

Nous sommes heureux d'apprendre que notre excellent et laborieux confrère M. Chapellier vient de recevoir de S. M. le roi de Portugal la croix de chevalier de l'ordre royal et militaire de N.-D. de la Conception de Villa-Viciosa.

Digitized by Google

On admirait, à la dernière exposition des Beaux-Arts, à Paris, un fort beau buste en marbre blanc dû au ciseau de M. Iselin (Henri-Frédéric), élève de Rude. Le n° 3994 du *Catalogue officiel* désignait ainsi ce buste :

« Gardel, *chorégraphe ; — buste, marbre,*
Pour l'Académie nationale de musique.
Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. »

Le Catalogue omet de dire lequel des deux frères Gardel ce buste représente. L'aîné, Maximilien-Joseph-Léopold-Philippe Gardel, né à Manheim le 18 décembre 1741, est mort à Paris le 11 mars 1787. Le plus jeune, Pierre-Gabriel Gardel, né à Nancy le 4 février 1754, est mort à Montmartre le 18 octobre 1840. Tous deux furent successivement maîtres des ballets à l'Opéra.

M. Bertolotti a signalé deux Lorrains à Rome *(Artisti belgi ed olandesi a Roma*, Florence, 1880).

L'un est un peintre, nommé Nicolas, qui, le 18 octobre 1627, intervient dans une rixe entre artistes, et est frappé lui-même à la tête : « In questa (rissa) à arrivato altro pittore, detto Nicoló lorenese, che cacciò ancho la spada per spartirli *(les artistes)* e fu ancho lui ferito alla testa » (p. 96-97).

L'autre travaille à la Monnaie et se nomme Jean Barricourt. L'acte est daté de 1666. « Monsù Gio. Barricourt lorenese vi (alla recca camerale) lavoró mai e questo lo sappiamo per haverlo veduto » (p. 321).

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

MM. Bretagne et Léopold Quintard ont offert au Musée une bassinoire en cuivre aux armes de Bassompierre.

Digitized by Google

— M. Roux, artiste peintre, demeurant à Genève (Suisse), a bien voulu envoyer les photographies de deux coffres provenant, selon toute vraisemblance, des bagages de Charles-le-Téméraire abandonnés sur le champ de bataille de Morat, le 22 juin 1476.

« Ces coffres, dit M. Roux, m'ont été transmis par héritage après avoir appartenu à mon père, pasteur à Morat depuis 1813, et où il est mort en 1842. Peut-être les avait-il recueillis à Courgevaux, village de sa paroisse, quartier général du duc pendant les opérations du siège.

» J'ai eu dernièrement l'occasion de les faire examiner par M. Elie Wolf, de Bâle, antiquaire-expert bien connu, qui les déclare, en tout cas, de la seconde moitié du xve siècle, très rares dans leur espèce, et remarquables comme bon état de conservation.

» La même fleur de lis se retrouve dans les tapisseries qui décoraient la tente du duc à Grandson, et qui sont conservées à Berne. La même tête de lion y figure aussi à plusieurs reprises, comme détail de harnachement. Toute l'ornementation est en cuivre poli sur fonds de cuir brun foncé, très chaud de ton par places.

» Hauteur du coffre aux fleurs de lis, 55 centimètres; largeur, 47 ; longueur, 1^m 05. Mêmes proportions pour le coffre aux têtes de lion, sauf 3 cent. de plus en hauteur. »

— M. le prince de Bauffremont-Courtenay, duc d'Atrico, a offert le moulage d'un sceau qu'il possède, et qui est fort intéressant. Dans le champ, un chien poursuivant un lièvre ; légende : + S. DNĪCI CVR. BOFROIMONT ; qui paraît devoir se compléter ainsi : *Sigillum Dominici curati de Bofroimont.*

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN LEBLOND, passage du Casino.

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 5e NUMÉRO. — MAI 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 4 avril 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. About, chef d'institution à Toul, et Charles de Bruyères, avocat à Remiremont.

Sont présentés comme candidats : M. l'abbé Bénard, aumônier de la Chapelle ducale, par MM. Ferbus, Lepage et Louis Lallement ; M. Guillon, sergent au 4e

Digitized by Google

bataillon de chasseurs à pied, à Saint-Nicolas, par MM. Ch. Denis, Lepage et de Morière ; M. Charles de Lallemant de Liocourt, ancien notaire à Nancy, par MM. Louis Lallement, H. Lepage et Frédéric de Lallemant de Liocourt.

Le Président a reçu des lettres de remerciement de MM. Fringnet, Krug-Basse, Claude Mathiot, le marquis de Nettancourt, Paul de Nicéville et Schuler.

Il communique aussi à la Société une lettre de M. Van Werveke, secrétaire de l'Institut R. G.-D. de Luxembourg (section historique), qui réclame, pour la bibliothèque de cette savante Compagnie, les volumes IX-XV et XXV-XXX de nos *Mémoires*, ainsi que la collection complète du *Journal*. La destruction de nos publications, lors de l'incendie du Palais ducal, nous empêche de faire droit, comme nous le voudrions, à cette demande de l'honorable M. Van Werveke, à qui seront adressés les volumes XXV-XXX de nos *Mémoires*.

Ouvrages offerts à la Société.

Ville de Nancy. — *Bulletin administratif*, 1884, n° 3.

Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère, recueillies et publiées par M. Chéruel, tome III (collection des *Documents inédits*).

Œuvres de Lagrange, tomes IX et XIII.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 165. — Février 1884.

Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, tome 2e, nos 22 et 23.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la France, séances du 3 avril au 24 juillet 1883.

Mémoires de la Sociéte académique d'Archéologie,

Digitized by Google

Sciences et Arts du département de l'Oise, tome XII, Ire partie.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1883, n° 4.

Bulletino della commissione archeologica comunale di Roma. — Octobre-décembre 1883.

Revue de l'histoire des religions, tome VIII, n° 6.

Le Cabinet historique. — Novembre-décembre 1883.

Romania, tome XIII, n° 49.

Lectures.

M. Emmanuel Briard donne lecture du mémoire de M. Courbe, ayant pour titre : *Projet d'un hôpital général à Nancy en 1769*, dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

MÉMOIRES.

—

NOTE AU SUJET DES MARES DANS LA RÉGION SUD-OUEST DU DÉPARTEMENT DE MEURTHE-ET-MOSELLE.

I

Parmi les monuments que nous a légués l'époque préhistorique, on signale, dans la région nord-est de la France, un grand nombre de *mares*, désignées sous différents noms. Chez nous on les appelle *mâ;* dans les Vosges, *maies*, *mortes;* en Alsace, on les connaît aussi sous ces derniers noms, et parfois aussi sous celui de *source des payens*. « Ce sont des cavités cir-

Digitized by Google

culaires, de un à deux mètres de profondeur et de dix à trente mètres de diamètre, isolées ou groupées, remplies d'eau, sans issue; le fond en est parfois garni d'un lit d'argile ou d'un pavé grossier. Elles sont généralement remplies d'une vase épaisse, où l'on a retrouvé des arbres entiers, dont la coloration nous prouve le long séjour dans l'eau. On les rencontre surtout dans les forêts, sur les collines, les hauts plateaux, fort peu dans les vallées » (1).

M. Maud'heux, d'Epinal, qui, avec le concours des instituteurs des Vosges, s'est livré à ce sujet à des recherches nombreuses dans le département, les présente comme « souvent disposées en lignes ou droites, ou courbes; ailleurs, elles forment des triangles dont elles occupent les angles et dont les trois côtés ont une longueur exactement égale .. Nulle part on n'a rencontré une œuvre quelconque destinée à faire écouler les eaux » (2).

Dans la Haute-Marne, où elles ont été également étudiées, on a prétendu voir là des vestiges d'anciennes habitations gauloises; mais on a objecté, avec raison, que les dimensions considérables de quelques-unes excluent l'idée d'une habitation unique. En outre, le voisinage de quelques voies romaines, comme c'est le cas pour la région dont il va être question, a fait croire à l'existence d'*abreuvoirs* pour les besoins de la cava-

(1) Voy. MM. Faudel et Bleicher : *Matériaux pour une étude préhistorique de l'Alsace* (3e publication, 1883).

(2) Voy. Annales de la Société d'Emulation des Vosges : *Notes sur les Mares* (vol. de 1860, p. 173 ; de 1861, page 204 et de 1874, page 299).

Digitized by Google

lerie romaine en marche. Mais cette opinion, comme le dit M. Maud'heux, ne soutient pas la discussion, car la cavalerie pouvait facilement, sans se jeter à l'écart, trouver chez nous aussi bien qu'ailleurs, de l'eau limpide dans les nombreux ruisseaux, les rivières même coulant dans le fond des vallons que traversent les voies romaines. Il ajoute que ces mares ont dû être plutôt creusées pour les besoins divers des populations réfugiées sur les hauteurs, et même dans les basses plaines, puisque la plus grande partie de celles dont je vais m'occuper se trouvent dans la *Woivre*, sur de légères éminences séparant des vallons.

D'après MM. Faudel et Bleicher, ces excavations artificielles appartiendraient à deux catégories. Les *mares*, *maïes*, *mortes* ou *sources des payens* étaient des *réservoirs* d'eau, et les *margelles* ou *mardelles*, *fosses-à-loups* ou *fosses-sèches*, pouvaient être des habitations.

Comme on le voit, ces vestiges du passé ont déjà été l'objet de nombreuses recherches dans la Haute-Marne, les Vosges, la Moselle et l'Alsace. Comme notre département n'a pas encore été étudié à ce point de vue et qu'il forme, en quelque sorte, solution de continuité dans la zone déjà explorée, j'ai essayé, au moins en partie, de relier les deux sections, et mes recherches n'ont pas été, comme on va le voir, sans résultat.

Par une heureuse coïncidence, l'une de ces *mares* se trouvant sur le territoire de Bulligny, vers la limite des bans de Bagneux et de Crézilles, est en ce moment l'objet de travaux dans le but de la transformer en un petit réservoir. MM. Jacquinot de Bulligny, propriétaires et auteurs des travaux en question, apportent

Digitized by Google

à la besogne toute l'attention désirable pour relever et noter les faits pouvant éclairer la question. Voici les trouvailles qu'ils ont faites et le résultat de leurs observations.

Cette mare se trouve depuis fort longtemps en rase campagne, c'est-à-dire au milieu des champs cultivés. Elle a eu anciennement un peu plus de développement, et s'est trouvée réduite en longueur et en largeur par une cause et à une époque qu'il n'est pas facile de déterminer. Elle mesure actuellement environ quinze mètres de long sur dix à douze de large, et dans l'origine la profondeur ne dépassa pas deux mètres. Avec le temps, elle s'est trouvée comblée en partie. La coupe du fond de l'espèce de cuvette qu'elle forme offre d'abord, de haut en bas, cinquante à soixante centimètres d'une vase jaunâtre, presque en tout semblable à la terre arable du sol environnant, mélangée toutefois à des matières végétales. Cette vase épaisse ne s'explique guère que comme produit de la poussière amenée là par les vents et arrêtée par les eaux ou les plantes aquatiques.

Cette vase a dû être un temps assez long pour se déposer sur une telle épaisseur. Elle recouvre ensuite une couche de *tourbe* de quinze à vingt centimètres d'épaisseur, très serrée et bien formée, sur laquelle se trouvait un vase brisé, d'assez grandes dimensions, qui me paraît appartenir à l'époque gallo-romaine.

En outre, pour assainir la mare, une tranchée assez longue, profonde à l'origine de près de deux mètres, a été creusée. A quelques mètres de là et à cinquante centimètres de profondeur environ, MM. Jacquinot ont rencontré une aire d'habitation qui a restitué les débris

Digitized by Google

de deux vases grossiers, non fabriqués autour et paraissant remonter aux Gaulois ou aux peuples qui habitèrent le pays avant la conquête par les Romains. A deux pas de cette aire, au même niveau, ou à cinquante centimètres de profondeur, on a ensuite trouvé un fort beau poinçon en silex de la craie, de quatre à cinq centimètres de longueur.

A soixante mètres plus loin, la tranchée a encore amené la découverte des vestiges d'une seconde habitation, à la même profondeur que la précédente ; mais celle-ci n'a rien restitué, n'ayant du reste été qu'un peu entamée en son périmètre nord-est. Aux abords de la mare, sur le sol, MM. Jacquinot ont découvert aussi quelques débris de silex de la craie et un éclat de quartz qui paraît avoir été travaillé.

Ces ruines d'habitation sont, selon toute apparence, des vestiges de *mardelles* qui paraissent contemporaines des peuples qui creusèrent la mare voisine et se servirent des objets en silex signalés. Il existe, du reste, une certaine différence entre l'aire de ces deux mardelles et celle d'une troisième, découverte non loin d'Housselmont, dans les déblais pratiqués pour le nivellement du nouveau chemin vicinal construit, il y a deux ans, entre ce hameau et la route de Vaucouleurs à Vézelise. Celle-ci était concave, avait la forme d'une cuvette de huit à dix mètres de diamètre et environ un mètre de profondeur. Les deux aires près de la mare de Bulligny sont planes, tout à fait horizontales. Celle d'Housselment a restitué de la poterie gauloise et gallo-romaine ; elle est donc contemporaine de la conquête ; les autres n'ont fourni que des débris de poteries et aux abords des silex qui peuvent remonter à une époque plus éloignée.

Digitized by Google

Comme dans d'autres mares des Vosges, on a trouvé dans celle de Bulligny, enfouies dans la vase, la tourbe et même l'argile des branches d'arbres plus ou moins grosses, dont la coloration en noir d'ébène, due à un commencement de carbonisation lente, prouve le long séjour dans l'élément liquide.

En cherchant à pénétrer le but pour lequel ces sortes de réservoirs furent établis, pourrait-on admettre l'hypothèse de huttes élevées au-dessus de ces mares, à la façon des habitations lacustres? ce n'est guère probable, car on n'a trouvé, dans celle de Bulligny, ni ailleurs sans doute, aucune trace de pieux. Pourrait-on supposer encore qu'on a voulu établir dans les régions un peu éloignées des gros ruisseaux et des rivières, des réservoirs pour y élever, y conserver du poisson? Ce n'est guère admissible, car il était inutile alors d'en creuser aux abords de la Moselle, sur les territoires de Villey-Saint-Etienne, de Toul, de Dommartin, de Gye, de Chaudeney, de Pierre et de ceux du Madon à Bainville, Houdreville, etc.

J'ai déjà signalé un certain nombre de *mardelles* dans la *Station antique* découverte au *Bois Ansiota* d'Allain; mais celles-ci, que je considère comme gauloises et peut-être contemporaines de la conquête par les Romains, sont plus petites, et ne ressemblent point dans leur développement aux mares en question.

Dans certaines fouilles, j'ai remarqué aussi, dans nos environs, des traces de fosses creusées sur un mètre carré de surface et un mètre et demi environ de profondeur, au fond desquelles on constatait l'action du feu, et dans les terres rapportées pour combler, des débris de la poterie striée des Gaulois. Cette remarque

Digitized by Google

a été faite dans les fouilles pour les fondations du monument qu'on élève à Jeanne d'Arc, au sud de Domremy, et dans la tranchée de *Velaine*, du chemin de fer, à deux cents mètres de Colombey.

Quantité des mares qui vont être citées se trouvent à proximité de voies et de ruines gallo-romaines, très nombreuses du reste en notre région. Mais je crois qu'il ne faut pas, par suite de ce voisinage, conclure à la contemporanéité. Ne devrait-on pas penser que les Gallo-Romains, les Gaulois eux-mêmes s'installèrent sur le sol déjà défriché par les peuples plus anciens qui creusèrent les mares ?

II

Canton de Vézelise. — *Houdreville*. On trouve des mares en *Patamas* et à *la Vervelle*, anciennes forêts défrichées, sur le sol desquelles il existe des ruines gallo-romaines.

Parey-Saint-Césaire. Quatre mares *aux Paquis*, du côté de Thelod, entre deux bois ; non loin de là passe le *Chemin-le-Comte*, ancienne voie romaine.

Goviller, *Thelod*, *Vitrey*. Dans la forêt domaniale des *Bois-Bas* et dans les bois voisins, appartenant aux trois communes qui viennent d'être désignées, existe un certain nombre de ces mares : une au *Pré-Battant ;* trois très importantes au *bois de Vitrey*, une en *Tannière*, une autre en *Libremont*, et une dernière près de la *Croix-fait-la-Guerre*. On sait que la voie romaine de Sion à Toul traverse cette forêt.

Lalœuf. Sur le territoire du hameau de *Souverain-court*, une mare au *Haut-Pressoir*, près de laquelle des

Digitized by Google

vestiges de constructions avec tuiles plates et à rebords.

Canton de Colombey. — *Gelaucourt.* Au nord-est de cette localité, mare des *Dix-Maisons*, d'une étendue considérable et près de ruines du moyen-âge.

Crépey. Une mare à la *Haye-de-Crépey*, assez étendue, non loin du bois de Goviller.

Germiny. A *la Woivre,* forêt défrichée, non loin de la ferme de *la Tuilerie* et de la voie romaine dite *Chemin-de-la-Blanche-Dame*, trois mares de moyennes dimensions, non loin de vestiges de métairies antiques, de même époque que la voie romaine voisine.

Colombey. Deux mares, l'une à l'ouest, entre la voie ferrée et la route de Vaucouleurs à Vézelise, en face de la pointe du bois de *Nékoufot ;* l'autre sur le versant oriental d'un coteau entre la *gare* et la *Tuilerie.*

Saulxures-lès-Vannes. Dans les champs cultivés, entre cette localité, Barisey-au-Plain et la ferme de *Commet,* six mares de moyenne grandeur ; une septième se trouve au bois de *la Folie*, non loin de cette ferme (1).

Bagneux. Dix-sept mares dans la forêt de cette localité, presque toutes au pied du mont *Châtillon ;* une seule au *Quart-en-Réserve*, non loin des quatre *tumuli* fouillés et décrits en 1869 (2).

Canton de Toul-Sud. — *Bainville-sur-Madon.* A cinq ou six cents mètres au sud du village, à peu de distance

(1) Sur le territoire du village voisin, Punerot (Vosges), dans les bouquets de bois qui environnent la localité, trois mares qui se trouvent assez rapprochées de ruines de métairies et de la voie romaine de Langres à Toul.

(2) Voy. *Journal de la Société d'Archéologie lorraine*, année 1869.

Digitized by Google

du *Chemin-le-Comte* et des vestiges d'une métairie gallo-romaine, une mare de moyenne dimension et qu'on prétend être pavée.

Sexey-aux-Forges. Trois mares du *Bois-l'Abbé.*

Pierre-la-Treiche. Une au *Bois-le-Duc*, une autre au *Bois de la Maison-Dieu;* deux appelées *Mares-Grippot*, trois en *Gira-Bottin*, deux au *Bois-l'Evêque*, et deux autres près de la *Ligne-de-l'Etoile.*

Bicqueley. Une au *Bois-de-Poulain* et une autre au canton des *Larrots.*

Ochey. Une en *Voininvaux*, trois au *Haut-de-Cherrière*, une autre dite *Mâ-de-Bey*, et une en rase campagne, à gauche et non loin du chemin de Sexey, en avant du bois, lieudit *aux Holles.*

Crézilles. Dans la forêt communale, non loin des ruines gallo-romaines des *Thermes,* une mare de trente mètres de long sur dix à douze de large, porte le nom de *Mâ chignâ ;* une seconde se trouve dans la même forêt, en face du bois de *Moncel.*

Gye. Trois sur le petit plateau du *Tillot*, non loin du *fort ;* l'une d'elles a même disparu dans les travaux de défense ; non loin de là passe l'ancienne voie romaine de Langres à Toul.

Chaudeney. Une au *Bois-de-Chaudeney* et deux autres au *Bois-Gaillard.*

Canton de Toul-Nord. — *Toul.* Deux au *Paquis-des-Agneaux*, deux autres au *Bois-de-Toul* et une au *Bois-Ropage.*

Bruley. Une au *Bois-Noisette* et au *Bois-Bas*, une autre dans les champs, entre la route de Verdun et le bois, non loin du lieu où fut foudroyé M. Claude, député. Près de là passait l'ancienne voie romaine de Toul à *Montsec* (Meuse).

Digitized by Google

Dommartin-lès-Toul. Une au *Bois-de-Dommartin,* profonde en son milieu.

Gondreville. Au *Quart-en-Réserve,* deux mares, deux aux *Cinq-Coupes*, ainsi que dans les affouages. Une autre existait encore au lieudit la *Baraque-de-Bassompierre ;* mais elle est desséchée et n'existe plus que comme dépression du sol.

Aingeray. On en trouve une entre *Malzey* et la forêt de *Namplin.*

Villey-Saint-Etienne. Trois dans les bois de cette localité.

Avrainville. Une au *Bois-le-Prêtre* et une autre dans la direction de Francheville.

Ménil-la-Tour. Deux à la *Côte-en-Haye,* dans la forêt de M. Gaillard. Entre ces deux mares, ruines d'habitations gallo-romaines. L'une d'elles est plus profonde que les autres.

Canton de Domèvre. — Royaumeix. « Le sol cultivé de cette commune renferme d'abord quatre mares désignées sous le nom de *Morte-Femme, Mare-Chevalier, Mare-Gabriel,* la quatrième n'a pas de nom connu. En outre, la forêt communale et la *Forêt-la-Reine* en comptent au moins *cent cinquante*, mais sans noms particuliers : quelques-unes sont, en outre, étendues et profondes. Il existe près de plusieurs des vestiges de constructions gallo-romaines, des tronçons de voies antiques et même des débris de *forges volantes*, pour l'alimentation desquelles on allait chercher du minerai à *Grené* (près de Rogéville). Ajoutons que, dans la coupe n° 16 des bois communaux, tout près d'une mare de peu d'importance, on a découvert, en faisant des fossés d'assainissement, des vestiges de constructions :

Digitized by Google

tuiles plates et à rebords, pierres plates sciées, monnaies des empereurs et d'autres fondues ensemble, formant une sorte de lingot avec quantité de vieilles ferrailles. La *Forêt-Gaillard* compte en outre une soixantaine de ces mares » (1).

Ansauville. Trois mares sur le territoire cultivé de cette commune : l'une d'elles s'appelle *Mâ-du-Cerf.* Une autre, sans nom connu, a servi à l'enfouissement du bétail pendant les épizooties. La forêt communale en renferme une trentaine (2).

Minorville. « Sur le territoire cultivé, un trouve *lai Manre-Mâ* (la mauvaise mare) (3). La forêt de cette localité en compte en outre 25 ou 30. La ferme de *Saint-Charles*, qui confine à cette forêt, et sur le sol de laquelle on a trouvé quantité de beaux silex, compte sept mares, dont une très vaste. Le *Bois-Gaillard*, autre petite forêt voisine de la ferme, en renferme une quinzaine » (4).

Manoncourt-en-Voivre. Le *Bois-Juré* renferme quatre de ces mares.

Mandres-aux-Quatre-Tours. « Dans le bois des *Quatre-Gros* se trouvent les *Trous-des-Bœufs,* qui comprennent six mares : l'une d'elles peut avoir quinze

(1) Extrait d'une lettre de M. *Benoit*, instituteur de Royaumeix.

(2) *Idem.*

(3) « On prétend que l'herbe qui pousse dans cette mare est nuisible au bétail et que bien des fois des animaux domestiques en ayant mangé, ont succombé, ou se sont trouvés plus ou moins gravement malades ou indisposés. Mais hâtons-nous de dire que depuis longues années ces accidents ne se sont pas reproduits » (Lettre de M. *Benoit*).

(4) Extrait de la lettre précédente.

Digitized by Google

mètres de long sur sept de large et un mètre de profondeur. Les autres ont environ cinq mètres sur quatre et deux mètres de profondeur. Il existe deux autres mares dans la coupe dite du *Sorbier :* l'une, de forme circulaire, a environ quinze mètres de diamètre : l'autre, d'environ vingt-cinq mètres de long sur dix de large, et deux mètres de profondeur. Dans la *Forêt-la-Reine,* confinant au bois de Mandres, existe un ancien canal qui prend sur l'*Etang-Véry*, se dirige sur l'*Etang-des-Sirops* et va regagner l'emplacement d'anciennes forges, entre l'*Etang-des-Souches* et celui du *Neuf-Moulin.* Ce canal a environ neuf cents mètres de long sur vingt-cinq mètres de large et trois mètres et demi de profondeur moyenne » (1).

Boucq. « Dans le bois de Boucq il existe aussi une grande quantité de mares, dont voici le détail : onze au *Quart-en-Réserve,* dont l'une a une cinquantaine de mètres de long sur six de large et un mètre de profondeur. Au *Bois-de-Woivre,* quatorze mares, puis quatre dans la plaine et une autre sur le chemin des *Paquis.* En moyenne, elles ont quinze mètres de long sur une largeur variable. La dernière signalée n'a certainement pas servi d'habitation » (2).

Si les investigations se poursuivaient dans la région nord, sur le sol de *la Woivre,* dans le département de la Meuse, surtout dans la partie boisée renfermant des étangs, nul doute qu'on ne pourrait relever encore un grand nombre d'autres mares.

E. OLRY.

(1) Extrait d'une lettre de M. *Thouvenin*, instituteur de Mandres.

(2) *Id. M. de Braux*, propriétaire à Boucq.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Le Président de la Société a reçu la lettre suivante :

« Nancy, 8 mai 1884.

» Monsieur le Président,

» Dans le numéro d'avril 1884 du *Journal de la Société d'Archéologie lorraine,* M. Léon Germain, avec notre assentiment, a publié quelques renseignements bibliographiques qu'il nous avait donnés de vive voix, sur la vie de Philippe-Emmanuel comte de Ligniville.

» Nous remercions notre jeune et laborieux ami de ses conseils, mais les archives de la Maison de Ligniville dont nous venons de dresser l'inventaire, nous ont fourni des indications beaucoup plus précieuses que toutes celles qui peuvent nous être données par des livres ou des brochures.

» La lettre de Simon à M. Houart, datée d'Epinal et écrite le 15 avril 1651, où il est parlé de la guérison miraculeuse du célèbre général lorrain, avait déjà été publiée, il est vrai, mais nous avons tenu à en donner une copie exacte et prise sur l'original, ce qui, d'après l'aveu de M. Germain, n'avait pas encore été fait ; aucune copie n'était exacte.

» M. Germain nous demande de le renseigner sur le signataire de cette lettre. Nous allons lui répondre : *Charles* Simon n'était pas un officier de cavalerie, comme le prétend M. Dumont dans son *Histoire des monastères de Létanche et Benoîte-Vaux*, mais était conseiller-secrétaire des commandements et finances du duc Charles IV, et il fut anobli par lettres patentes de ce prince, du 13 octobre 1640 (1).

F. DES ROBERT.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

JEAN ERRARD *de Bar-le-Duc, premier ingénieur du très chrestien roy de France et de Navarre Henri IV. Sa vie, ses œuvres, sa fortification,* par Marcel Lallemend et Alfred Boinette. Paris et Bar-le-Duc, 1884.

(1) Dom Pelletier, *Nobiliaire de Lorraine*, p. 751.

Digitized by Google

Jusqu'ici, le nom de Jean Errard n'était guère connu que du petit nombre des personnes qui s'occupent de l'histoire militaire du XVIe siècle, et des bibliophiles lorrains, avides de ses livres, si estimés pour leur rareté et leur mérite typographique. Cet ingénieur de premier ordre, dont le caractère se montre toujours à la hauteur du talent, vient de trouver des biographes dignes de lui en MM. Lallemend et Boinette : « Errard, disent-ils dans leur préface, fut l'un des rénovateurs des sciences exactes ; il fut mêlé à toutes les guerres de 1588 à 1610 ; de son habileté dépendirent, à certains moments, la couronne de Henri IV et l'indépendance de notre pays ; il coopéra à l'organisation du génie et à la réorganisation de l'artillerie ; il importa un système de fortification qui forme encore la base de la fortification moderne ; il en donna les règles, il le mit en pratique, et, pendant vingt ans, travailla à la grandeur de la France. »

Dans le récit de son existence, comme dans le jugement de ses ouvrages, les auteurs ont fait preuve des qualités les plus sérieuses. On ne peut qu'y reconnaître le soin dans les recherches, la richesse des renseignements, l'intérêt des digressions étendues sur l'histoire générale, la compétence dans les appréciations et la constante élévation de vues.

L. GERMAIN.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. Barba, ancien ingénieur, a fait don d'une pièce en or d'Anastase Ier, qui monta sur le trône de Constantinople après la mort de l'empereur Zénon en 491 et mourut en 518. En voici la description :

D. N. ANASTASIVS. P. F. AVG.

Buste d'Anastase de face, casqué et tenant une lance de la main droite.

℞. — VICTORIA. AVGGG. A.

Victoire debout tenant de la main droite une longue croix ; dans le champ, une étoile ; à l'exergue, COMOB.

Cette pièce a été trouvée, en 1850, sur l'emplacement de la station de Forbach.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 6e NUMÉRO. — JUIN 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 9 mai 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. l'abbé Bénard, aumônier de la Chapelle ducale ; Guillon, sergent au 4e bataillon de chasseurs à pied, à Saint-Nicolas, et Charles de Lallemant de Liocourt, ancien notaire.

Digitized by Google

Sont présentés comme candidats : M. Ch. Abel, président de la Société d'Archéologie de la Moselle, à Guentrange, près Thionville, par MM. Lepage, Laprevote et Le Mercier de Morière ; M. Lemaire, chef de section aux chemins de fer de l'Est, à Pont-à-Mousson, par MM. de Gironcourt, Bretagne et Lepage ; M. l'abbé Mangeot, curé de Minorville, par MM. Bretagne, Léon Germain et de Morière ; M. Aristide Lorrain, juge de paix du canton de Nomeny, par MM. Lepage, Laprevote et de Morière ; Mme la vicomtesse de Roquefeuil, née Fourier de Bacourt, par MM. Louis Lallement, Lepage et de Morière ; M. Fernand Simonin, ancien magistrat, par MM. Bretagne, Ferdinand des Robert et le vicomte Lucien de Warren ; M. l'abbé Vacant, professeur au grand séminaire de Nancy, par M. l'abbé Mathieu et MM. Louis Lallement et de Morière.

MM. Paul Jacquot et L. Munier ont adressé à M. le Président des lettres de remerciement à l'occasion de leur récente admission comme membres titulaires.

M. Lepage communique une lettre par laquelle M. le questeur de l'Académie de Stanislas annonce que cette Compagnie tiendra sa séance publique le jeudi 29 mai, et invite les membres de la Société d'Archéologie lorraine à y assister.

Rapport de la Commission des finances.

Au nom de la Commission des finances, M. Louis Lallement donne lecture du rapport suivant :

« Messieurs,

» Votre Commission des finances a vérifié les comptes que vous a rendus M. le Trésorier, et s'est convaincue de leur parfaite régularité et de leur entière exactitude

Digitized by Google

sur tous les points. Le mode de comptabilité suivi présente une clarté absolue ; son simple examen donne à l'instant une idée complète de l'état de nos ressources, rapproché de nos dépenses, et permet de se rendre immédiatement compte des diverses sources de produits. Nous ne pouvons donc que rendre justice à la gestion de notre Trésorier et le remercier de son précieux concours.

» L'examen de ses comptes n'a motivé aucune observation. Votre Commission les approuve sans réserves et vous propose, Messieurs, de voter à M. René Wiener des remerciements motivés.

» Signé : Louis LALLEMENT. »

Les conclusions du rapport, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

M. Louis Lallement profite de l'occasion pour inviter ses confrères à recruter le plus d'adeptes possible. Un effort considérable, tenté tout récemment, a été couronné d'un plein succès. Tout n'est pas fait pourtant, et il importe que chacun cherche si, parmi ses relations, il ne pourrait pas encore obtenir, pour notre œuvre, quelques nouvelles adhésions.

Ouvrages offerts à la Société.

VILLE DE NANCY. — *Bulletin administratif*, 1884, n° 4.

Portail de l'église de Pompierre (Vosges), par Georges DURAND (extrait de la *Gazette archéologique*).

Bibliographie namuroise, par M. F.-D. DOYEN, 1re partie, 1re livraison (années 1473-1639). — Namur, 1884, in-8°.

Discours prononcé par M. Fallières, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à la séance

Digitized by Google

générale du Congrès des Sociétés savantes, le samedi 19 avril 1884.

Journal des Savants. — Mars et avril 1884.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques (section d'histoire et de philologie), année 1883, n° 2.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1884, 1er trimestre.

Mémoires de la Société philomathique de Verdun, tome IX.

Bulletin de la Société industrielle et agricole d'Angers, 1883.

Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, tomes XXIV et XXV.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 166.

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres, tome III, n° 4.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, n° 118.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 4e trimestre de 1883.

Revue savoisienne, 25e année, nos 2 et 3.

Annuaire de la Société française de numismatique et d'archéologie, 1883.

Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, 17e année, 1883.

Revue de l'histoire des religions, tome IX, n° 1.

Guia da exposica anthropologica Brazileira. — Rio de Janeiro, 1882.

Publications norvégiennes et suédoises. — Envoi de l'Académie royale de Stockholm.

Digitized by Google

Lectures.

M. Le Mercier de Morière donne lecture d'un travail intitulé : *Les testaments au profit de l'église de Toul,* dont la Société vote la publication dans le prochain volume de ses *Mémoires.*

MÉMOIRES.

—

UN LIVRE DE LITURGIE DU XVe SIÈCLE AYANT APPARTENU AU CHATEAU DE GOMBERVAUX.

Voici un livre de liturgie qui est peut-être le plus ancien imprimé pour le diocèse de Toul.

Dans une collection d'ouvrages incomplets et en mauvais état de la Bibliothèque de la ville de Nancy, nous avons rencontré un *Manuale seu officiarium sacerdotum* offrant tous les caractères d'un livre du xve siècle. C'est un in-quarto de huit cahiers quaternions, imprimé en caractères gothiques rouges et noirs, à 22 lignes à la page, excepté pour les passages réservés au plain-chant, où il n'y a que 5 lignes. Dans ces dernières pages, la place des portées est en blanc. La justification est de 90 sur 132. Il n'y a ni chiffres, ni réclame, ni signature ; aucune souscription n'indique ni la date, ni le lieu d'impression.

Le premier cahier auquel il manque les folios 1 et 8, commence par la rubrique : *Benedictio salis et aque dominicis diebus*, c'est-à-dire par la cérémonie que l'on trouve en tête de tous les manuels de ce genre. La

Digitized by Google

lacune causée par l'absence du huitième folio, comprend les paroles que le prêtre prononce vers la fin de la cérémonie du baptême des enfants mâles, de *qui pedibus super mare ambulavit...* jusqu'à *ut exeas et recedas ab hoc famulo Dei.* Le manuel se termine par *Missa sponsalium cum benedictione*, qui occupe les six dernières pages ; le verso du dernier feuillet est en blanc. La reliure, qui est du temps, se compose de deux ais de bois recouverts de veau gaufré en losanges, avec de fortes nervures.

Jusqu'alors, ces différentes observations n'ont rien que de commun avec tout ce que l'on peut dire du premier venu des incunables. Voici où commence l'intérêt pour le bibliophile lorrain. Nous avons dit que ce livre avait été imprimé pour le diocèse de Toul ; nous n'en avons qu'une preuve, mais elle est irréfutable. Les litanies qui doivent être récitées pendant que le prêtre donne le sacrement de l'extrême-onction, les *commendationes animarum* sont absolument les mêmes que celles qui se trouvent dans l'édition du *Manuale... ecclesiæ Tullensis* de 1559 ; c'est-à-dire que l'on y trouve tous les saints du diocèse de Toul, tels que saint Mansuy, saint Epvre, saint Léon, etc.

Tout d'abord nous avions cru avoir en main un exemplaire du *Manuale* de Hugues des Hazards, dont l'existence avait été révélée à M. Beaupré par la préface de celui de 1559 ; mais un examen plus attentif nous a convaincu que le volume avait été imprimé au moins dix ans avant la nomination de cet évêque au siège de Toul (1506). Les détails bibliographiques que nous venons de donner seraient suffisants pour prouver qu'il s'agit d'un livre imprimé au xve siècle ; mais ce qui

Digitized by Google

vient détruire toute espèce de doute, ce sont des actes manuscrits de naissance, de baptême et de décès qui se trouvent sur les feuillets de garde de la fin, et dont le premier est daté du mois d'octobre 1496. Le papier de ces feuillets est le même que celui du reste du volume, il en a le filigrane ; de sorte que l'on peut affirmer que ce ne sont pas des pièces plus anciennes qui auraient pu être ajoutées par le relieur.

Dans son intéressante et rare brochure sur les livres de liturgie, M. Beaupré signale, sans les décrire, et seulement d'après le catalogue Brienne-Laire, des *Heures* de 1499, qui, jusqu'alors, avaient été considérées comme le livre le plus ancien qui eût été imprimé pour le diocèse de Toul. Notre *Manuale* recule de quelques années l'époque à laquelle Olry de Blâmont et peut-être son prédécesseur, Antoine de Neufchâtel, ont eu recours à la typographie pour fournir à leur clergé, qui en avait grand besoin, les livres indispensables à l'exercice du ministère.

Il nous reste à parler de ces actes de naissance, de baptême et de décès inscrits sur les feuillets de garde, et qui nous ont servi plus haut à déterminer l'âge approximatif de notre incunable. On sait que, dans les premiers temps de l'imprimerie, les relieurs avaient soin d'encarter, à la fin des ouvrages usuels, quelques feuillets blancs destinés précisément à recevoir ces mémoriaux de famille dont on avait l'habitude de couvrir les dernières pages des livres d'heures manuscrits.

Le *Manuale* dont nous nous occupons était, on n'en peut douter, à la fin du xve siècle, au château de Gombervaux, soit qu'il fît partie de sa bibliothèque, soit qu'il appartînt personnellement au chapelain, « mes- » sire Jehan Rayeboys de Roseleule ».

Digitized by Google

Nicolas Brocart inscrivit, au verso de l'avant-dernier feuillet et au recto du dernier, les mentions de naissance et de baptême de ses deux filles jumelles, Catherine et Nicole, issues de son mariage avec Claude de Vernancourt.

Il nous a été impossible de découvrir la parenté qui existait entre cette Claude de Vernancourt, femme de Nicolas Brocart, et la dame de Gombervaux, qui était alors Nicole de Vernancourt, épouse de Pierre des Salles.

Si l'on s'en rapportait uniquement au contrat de mariage de Philibert du Châtelet et de Nicole de Vernancourt, qui figure dans les preuves de l'*Histoire de la maison des Salles* (pp. II-V), on en devrait conclure qu'en 1483, Nicole n'avait qu'une sœur, Jeannette, destinée à entrer en religion. Toutefois, le regretté M. de Chanteau, dans sa *Notice historique sur le château de Gombervaux* (1), en signale une autre que n'indique pas l'ouvrage du P. Hugo ; elle se nommait Marguerite et aurait été mariée à Maxe du Puy, seigneur de Loizey. Claude était-elle aussi sœur de Nicole ? Nous ne le croyons pas, en raison des termes dont se sert Nicolas Brocart, pour parler de cette dame, qui, dans cette hypothèse, eût été sa belle-sœur.

La troisième note manuscrite que nous ait conservée le *Manuale*, de Gombervaux, est d'une autre main que les précédentes ; elle est relative au décès de Pierre des Salles, « le premier de l'ancienne et illustre mai- » son des Salles, originaire de Béarn, qui ait fait » souche en Lorraine ».

(1) P. 9, note 1. — M. de Chanteau a emprunté ce renseignement à l'*Abrégé de la généalogie de l'ancienne maison du Puy*.

Digitized by Google

On ignorait, jusqu'à présent, la date exacte de ce décès. L'*Histoire de la maison des Salles* disait que Pierre était mort entre le 26 novembre 1504 et l'année 1511, mais sans pouvoir préciser davantage. On sait aujourd'hui qu'il est décédé, à Neufchâteau, le 10 février 1509 (n. st.).

Voici, d'ailleurs, ces trois pièces.

I

« Jhesus. Maria.

» L'an mil IIIIc nonante et six, le dimenche, pénultime jour du moys d'octobre, environ les dix heures devant midi d'iceluy meisme jour, par la grace de Dieu, furent nées, en la noble et puissant maison de Gombervaulx, les deux filles gemelles de maistre Nicolas Brocart et Claude de Vernuncourt, conjoings, c'est à scavoir Katherine et Nicole, desquelles Claude de Vernuncourt, sa femme, en eut joyeuse délivrance en la chambre bas de la tour Fringant ; et furent illecque tenduees ses cortines. Et sont icelles estées baptisées le premier jour de novembre (1), vigile de Toussaincts, ez fontz de l'église parrochiale monseigneur sainct Laurent, au lieu de Vaucouleur, par vénérable et discrète personne messire Jehan Jacquart, doyen de l'église collégiale Nostre Dame du dit Vaucouleur ; et fut Katherine la première baptisée, car elle fut la première née, et ly fut donné le dit nom pour l'onneur de la digne, glorieuse et excellente de mérite madame saincte Katherine, ma maistresse, et aussy pour et on nom de ma-

(1) Il faut sans doute lire : « l'ultime jour d'octobre ».

Digitized by Google

dame de Sarrebruche, nommée Katherine (1), marainne première de ma dicte fille (2), et aussy de dame Katherine, femme de Errart de Gombervaulx (3), et furent les parains d'icelle Katherine messire Jehan Rayeboys de Roseleule, lors chapellain, demeurant au dit Gombervaulx, et nobles hommes Jehan de Reyausse, dit Floquet, seigneur en partie de Taillancourt, et Jehan des Salles de Montlyont, nepveu de monseigneur de

(1) Quelque bizarre que cela puisse paraître, cette « dame de Sarrebruche, nommée Katherine », n'était autre que Catherine de Dommartin, femme de Gérard d'Avillers, seigneur de Commercy et de Mars-la-Tour. Nicolas Brocart l'appelle « dame de Sarrebruche », parce que son mari avait reçu de René II, le 15 juillet 1487, en échange de la seigneurie de Châtenoy, celle de Commercy, « autrement dite et appelée la seigneurie de Sarrebruche ». (Dumont, *Histoire de Commercy*, t. I, p. 326. Sur Gérard d'Avillers et Catherine de Dommartin, sa première femme, cs. la *Notice sur la collégiale de Mars-la-Tour*, par M. Paul de Mardigny, dans les *Bulletins de la Société d'Archéologie lorraine*, t. IV, pages 250 et suiv.)

(2) On remarquera que chacun de ces enfants a deux marraines et quatre parrains. Sur la pluralité des parrains et marraines, malgré les prescriptions des conciles, voir M. l'abbé Corblet, *Histoire du Sacrement de baptême*, t. II, pp. 203 et suiv., et Léon Gautier, *La Chevalerie*, pp. 110-112.

(3) Le 10 mars 1463, « Jehan de Nuefville, escuier, demourant au dit Nuefville », se porte caution, jusqu'à concurrence de 300 francs barrois, de la gestion de son gendre, Errard de Gombervaux, « ès offices de prévost, chastellain et receveur de Gondrecourt ». (Lay. Gondrecourt, I, n° 123.) Dans un acte du 30 novembre 1508, on voit figurer « damoiselle Katherine la Jaquarde, vesve de feu Errard de Gombervaulx, en son vivant prévost de Gondrecourt ». (Lay. Gondrecourt, II, n° 32.)

Digitized by Google

Gombervaulx (1), et honorable homme Guillaume Tremel, prévost lors du dit Vaucouleur. »

Signé : « Ni. Brocart. »
(*avec paraphe*).

II

« Les an, jour, heure et lieux dessus dits, fut née ma fille Nicole secunde, et par le dit seigneur doyen fut secundement baptisée ès dits fontz, et eut nom Nicole, pour l'honneur du glorieux amy de Dieu monseigneur sainct Nicolas, mon parrain et singulier intercesseur enver Dieu, et aussy pour et on nom de noble dame madame Nicole, dame du dit Gombervaulx, sa première marainne, et dame Agnès, religieuse de Remiremont (2), seur de la dicte dame de Sarrebruche, et pour parrains damp Didier de Toul, abbé des Vaulx, messire Jehan.... de Gondrecourt et noble homme Tristan de Tarde (3), diocèse de Lorron (4), du pays de Soulle (5), cousin de monseigneur du dit Gombervaulx et lors illecque demeurant, et honorable homme Guillaume de Rumeru de Vaucouleur (6). »

(1) Pierre des Salles.

(2) Agnès de Dommartin, qui fut abbesse de 1505 à 1508. (M. l'abbé Guinot, *Etude historique sur l'abbaye de Remiremont*, pp. 175-176.)

(3) Sans doute Tardets, aujourd'hui chef-lieu de canton, Basses-Pyrénées, arr. Mauléon.

(4) Oloron.

(5) La Soule est un pays compris aujourd'hui dans le département des Basses-Pyrénées; elle avait pour capitale Mauléon.

(6) Les noms de Rameru et Tremel se retrouvaient à Vaucouleurs à la fin du XVIe siècle. M. de Chanteau a publié

Digitized by Google

III

« L'an de grace Nostre Seigneur mil V^c et huictz, le disiemme jour de febvrier, à IX heures et trois quars après mydy, ou peu près, au lieu du Neufchastel, en Lorrainne, en la maison de messire Jacques de Nonjoye, pretre (1), trespassat en Jhésu Crist vénérable et noble homme Pierre des Salles, escuyer, seigneur de Gombervaulx, d'Ugney, de Couxey, Gouhécourt, en partie, etc. (2), dont le corps d'iceluy est inhumés en sa chappelle joingnant de l'esglise monseigneur sainct Loup, au lieu de Ugney (3). Priés Dieu pour ly. »

« *Requiescat in pace. Amen.* »

A la suite de ces actes, se trouve un distique, précédé des mots : *Fame* et *Nota bene*, qui révèlent l'intention de le faire servir à l'enseignement de la postérité.

» *Omina sunt homini tenui pendentia filo*,
» *Et subito casu que valuere ruunt.* »

un acte du 13 octobre 1570, passé par devant Guillaume de Rameru, écuyer, et Hector Tremel, notaires royaux en la prévôté de Vaucouleurs. (*Notice sur le château de Gombervaux*, p. 52.)

(1) Ce mot est écrit : *pbre.*

(2) Par son mariage avec Nicole de Vernancourt, en 1490, Pierre des Salles était devenu possesseur de quatre-vingts seigneuries, dont les principales sont énumérées dans l'*Histoire de la maison des Salles*, pp. 5-6.

(3) Le P. Hugo dit, en parlant de la mort de Nicole de Vernancourt : « Elle fut inhumée auprès de son premier » époux (Pierre des Salles), en l'église paroissiale d'Ugny, » où l'on lit encore, quoiqu'avec peine, son épitaphe gravée » sur sa tombe. Le temps a absolument effacé l'inscription » de celle de son premier mari..... » (*Op. cit.*, p. 7.)

Digitized by Google

Viennent ensuite les deux premiers mots d'un autre distique, quelque peu énigmatique, que nous retrouvons sur la garde de gauche de la reliure :

« *Decipimur votis, et tempore falimur, et Mors*
» *Deridet curas. Anxia vita, nichil.* »

J. F. et L. DE M.

LES ARMOIRIES DE GÉRARDMER.

Lorsqu'au moment des fêtes de 1866, on voulut représenter, dans la galerie des Cerfs du Palais ducal, les armoiries des principales communes de la Lorraine, il fut impossible de découvrir celles de Gérardmer, et l'on dut en créer spécialement pour la circonstance. Dans la première édition de son *Armorial*, M. C. Lapaix donne, comme il suit, la description et l'origine de cet écusson (1).

« GÉRARDMER. A défaut de blason ancien, la commune de Gérardmer a adopté pour armoiries, en 1866, la légende qui attribue sa fondation et son nom au premier duc héréditaire de Lorraine, Gérard d'Alsace. Ces armes sont : *D'azur au chevalier vêtu d'argent, monté sur un cheval de même, harnaché de gueules ; le chevalier tenant une oriflamme d'or chargée d'un alérion de gueules, le tout posé sur un tertre de sinople, au-dessus d'un lac d'argent coulant jusqu'en pointe.* »

M. Lapaix ajoutait dans une note :

« L'idée de ce blason est due à M. Lucien Adam, substitut à Nancy, et la rédaction héraldique, ainsi que

(1) *Armorial des villes de Lorraine*, Nancy, 1868 ; *Appendice*, p. 300.

Digitized by Google

le dessin, sont de l'auteur du présent ouvrage. (Pl. VIII, fig. 4.) »

L'article reproduit dans la seconde édition de l'*Armorial* est conforme au précédent ; seulement, dans la description des armoiries, aussi bien que dans le *bois* qui l'accompagne, on ne retrouve plus l'*alérion de gueules* chargeant l'oriflamme.

Si ce blason pouvait se justifier par la tradition relative à l'origine de Gérardmer, on doit reconnaître qu'il s'écartait beaucoup des habitudes héraldiques ; il avait, en outre, le défaut d'être d'un dessin très compliqué.

En réalité, le bourg de Gérardmer n'était pas, vers la fin du siècle dernier, privé d'armoiries. Nous avons pu récemment retrouver cet emblème communal sur un sceau attaché à une pièce assez curieuse ; nous en devons la communication à M. V. Cuny, originaire de Gérardmer, qui s'intéresse avec intelligence à l'histoire de son pays, et se rend utile à notre Société par son talent de dessinateur.

Digitized by Google

L'acte, daté du 12 juin 1784, est un passe-port délivré par les maire et syndic, à quelques personnes de la localité, pour se rendre en pèlerinage à Notre-Dame des Ermites (Einsideln). En voici le texte ; nous n'avons rien changé à l'orthographe ; toutefois nous avons cru devoir introduire une ponctuation, qui était presque complètement absente, et nous avons ramené à l'état de minuscules certaines lettres qui, d'habitude, au commencement d'un mot, se voyaient injustement traitées comme étant d'une condition supérieure (toutes les initiales *b*, *c*, *g*, *l*, *m*, *v*, sont majuscules) :

Par devant nous, Maire et Sindic actuel de la Communauté de Gerardmer, bailliage de Remieremont en Lorraine, sont comparuts les nommés : Jean Nicolas Tisserant, et Agate Didier, sa femme, et Nicolas et Gerard les Didier, garçon, frere et fils de Nicolas Jean, natif et habitans en cette communauté. Lesquels nous ont dits qu'ils étoient dans le dessein de faire le voyage de Notre-Dame des hermites en Suisse, et pour y reussir, et que plus surement ils puissent passer par toutes villes, bourgs et village et lieux de leurs route, ils nous ont suppliés de leurs accorder les presentes ; par lesquelles, comme chose juste, nous prions et requerons humblement tous magistrats et autres officiers qu'il appartiendra de laisser passer et repasser librement les susdits nommés, sans permettre n'y souffrir qu'ils leurs soit fait aucun tort n'y empêchement, au contraire leurs pretter ou donner, au cas de besoin, toutes aides, faveurs et assistance, comme, en pareille occasion, nous offrons faire audit Gerardmer, en étant requis; et dans laditte communauté ils n'y a (grace a Dieu) aucun danger de maladie populaire n'y contagieuse. En foi de quoi nous avons signé aux présents et y avons apposé le cachet de notre communauté sous l'em-

Digitized by Google

preinte d'un cerf; fait et octroyé audit Gerardmer le douze du mois de juin de l'année mil sept cent quatre vingt quatre.

Signé : V. Jegout maire — Joseph Thomas maire royale — N. Le Roy sindic

La pièce se compose d'un feuillet de papier (H. 0m 24; L. 0m 18), dont le texte couvre tout le recto, à l'exception d'une marge de 0m 045. En haut de cette marge sont deux timbres fiscaux, chacun, croyons-nous, de 1 sol 3 deniers; vers le bas est plaqué, en cire rouge, le sceau communal. Il mesure 0m 02 de diamètre et représente un écu, au cerf passant; deux branches de laurier garnissent les côtés et se relient au-dessous; en haut est inscrit GERARDMER.

Le cerf fait sans doute allusion aux forêts étendues qui entourent l'admirable site de Gérardmer; on peut donc croire que ces armoiries se rattachent à la tradition en vue de laquelle celles de 1866 furent créées.

Nous ne connaissons pas d'autres communes lorraines qui aient un cerf dans leurs armes; cependant on trouve, dans celles d'Einville-au-Jard et de Wals-

Digitized by Google

cheid, un massacre de cerf, et, dans celles de Sarrebourg, trois demi-ramures du même animal.

Les hérauts d'armes des XVIe et XVIIe siècles, copiés par J. Cayon, ont donné, aux anciens ducs bénéficiaires de Haute-Lorraine, un blason portant : *de sable au cerf passant d'or*. Cela ne paraissait nullement extraordinaire à une époque où l'on attribuait des armoiries aux pairs de Charlemagne, aux rois mérovingiens, voire même aux héros de la guerre de Troie ; malheureusement ce n'est qu'à partir du commencement du XIIIe qu'on remarque, chez les souverains et les grandes maisons du pays, des emblèmes stemmatiques héréditaires.

Dans la chevalerie, les armes des familles Colore de Linden et des Ancherins (Enscheringen) nous montrent des têtes de cerf; Cayon donne un chevreuil à la famille de Tierenstein. — Les familles anoblies reçurent assez fréquemment, pour armoiries, un cerf, une tête, un massacre, des ramures, etc. (1).

Si nous voulions poursuivre nos recherches parmi les familles dites d'écuyers, examiner les cimiers, puis franchir les frontières de la Lorraine et surtout jeter un coup-d'œil vers l'Allemagne, nous arriverions facilement à réunir un nombre très considérable d'armoiries où le cerf est entré, en tout ou en partie ; M. Grandmaison, à lui seul, en a rappelé environ 80, presque toutes françaises.

(1) Voici, en suivant l'ordre du *Nobiliaire* de Dom Pelletier, les noms de ces familles : Alix, Besson, Bourg, Caboche, Cointin, Colin, Cuny, Duban, Dubois, Fouraire Fouray, Frederich, Gœury, Guillerme, Guillermin, Hancques, Hinchelot, Huguenin, Jardins (des), Jeandeverd, Lagrange, Lefebvre, Mengin, Merle, Rouillon, Serre, Theiller, Thoilliey de Theilliers, Vaillot, Ver (Jean de).

Digitized by Google

Aucunes hachures ne se voient dans l'écu du sceau de Gérardmer : est-ce un cerf au naturel sur champ d'argent? Nous verrions volontiers ces armes ainsi reproduites, car, parmi les communes qui portent un blason tout à fait spécial, c'est-à-dire non inspiré par les emblèmes des souverains ou des anciens seigneurs, un bon nombre nous présentent un champ d'argent et souvent une pièce au naturel : outre Nancy, avec son chardon, et Bar-le-Duc avec les pensées, nous croyons pouvoir citer, comme ayant le même champ : Ancerville, Bitche, Custines (Condé), Lamarche, Liverdun, Norroy-le-Sec, Sarralbe, Sarrebourg, Sarrelouis, Sedan, Stenay et Vignot.

Les armes de Gérardmer, telles que nous les montrent le sceau antérieur à la Révolution, devront être préférées, comme anciennes et authentiques, à celles qui furent imaginées à Nancy, en 1866.

L. GERMAIN.

ACTE DE NAISSANCE DU COMTE DE FRIMONT.

On montre encore, au château de Fénétrange, la chambre où naquit le général de Frimont, qui, parti comme simple cadet dans l'armée impériale, parvint à la plus haute dignité de l'armée autrichienne.

Voici son acte de baptême, extrait des registres de l'état civil de Fénétrange :

« L'an 1759, le 3 janvier, a été né et fut baptisé le 4 dudit mois, Jean-Marie, fils légitime de M. Dominique Frimont, avocat au Parlement, et receveur intéressé

Digitized by Google

dans les domaines du roi dans la baronnie de Fénétrange, et de dame Jeanne-Marguerite de Collancy, son épouse ; il a eu pour parrain M. Jean-Jacques Rodé, greffier et notaire royal au bailliage de Fénétrange, et pour marraine demoiselle Marie-Barbe de Landremont, fille légitime de M. Joseph Leclerc de Landremont, ancien officier de cavalerie au service de France, seigneur en partie d'Azoudange, et de dame Anne-Marie de Morlet, ses père et mère, *Rodé. M. B. de Landremont. Nevvinger, curé.*

Il est à remarquer que M. de Landremont fut le père du général éphémère de l'armée du Rhin, dans laquelle on comptait le général de brigade de Frimont, né à Gondreville, lieutenant de M. de Bouillé à l'affaire de Nancy. Dans les rangs opposés, se trouvait son cousin, M. Frimont de Fénétrange, major au régiment de Barco.

Le général de Frimont mourut du choléra, le 26 décembre 1831, à Vienne, laissant deux enfants, le comte Adalbert, mort, sans avoir été marié, le 29 mars 1860, et la comtesse Théodora, épouse du baron de Longuet, chambellan de l'Empereur.

La femme du général, la comtesse de Cinq-Eglises, était morte avant lui.

Soliman Lieutaud n'indique pas de portrait du général. Il en existe cependant un, in-folio, le représentant à mi-corps, lithographié chez Engelmann, à Mulhouse, lorsque M. de Frimont commandait les Autrichiens en Alsace vers 1817.

A. BENOIT.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

Parmi les nominations d'officiers d'Académie qui ont eu lieu à l'occasion de la dernière réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, nous remarquons avec grand plaisir celle de notre savant confrère M. Jules Rouyer. C'est une faible récompense de ses nombreux et importants travaux.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

M. le prince DE BAUFFREMONT-COURTENAY, duc d'Atrisco, a offert le moulage d'un très beau sceau de Claude de Bauffremont, abbé de Balerne (en Franche-Comté).

— MM. CONRARD et GUÉRIN ont donné des taques en fonte, l'une, de l'époque moderne, la seconde, représentant la Sainte-Vierge.

— M. BASTIEN, de Nomeny, a fait don de deux cachets municipaux modernes.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 7e NUMÉRO. — JUILLET 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 13 juin 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission de membres titulaires.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Ch. Abel, président de la Société d'Archéologie de la Moselle, à Guentrange, près Thionville ; Lemaire, chef de section aux chemins de fer de l'Est, à Pont-à-Mousson ; l'abbé Mangeot, curé de Minorville ; Aristide Lorrain, juge de paix du canton de Nomeny ;

Digitized by Google

Mme la vicomtesse de Roquefeuil, née Fourier de Bacourt; Fernand Simonin, ancien magistrat; l'abbé Vacant, professeur au grand séminaire de Nancy.

M. le Président communique à la Société une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts par laquelle celui-ci demande à la Société de lui faire connaître le plus tôt possible les questions qu'elle jugerait à propos de faire inscrire au programme de la prochaine réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne.

Ouvrages offerts à la Société.

VILLE DE NANCY. — *Bulletin administratif*, 1884, nos 5-7.

Monnaie inédite d'un maître échevin de Metz, par Léopold QUINTARD.

Documents rares ou inédits de l'histoire des Vosges, publiés, au nom du Comité d'histoire vosgienne, par J.-C. Chapellier, P.-E. Chevreux et G. Gley, tome 8e.

Académie de Savoie. Catalogue du médailler de Savoie, par André PERRIN. *Documents*, volume V.

Société de Saint Vincent de Paul. Conférences de Nancy. Assemblée générale du 1er mai 1884.

Trouvaille d'Autreville (Vosges). Monnaies inédites d'Adhémar de Monteil, évêque de Metz, et de Henri IV, comte de Bar, par L. MAXE-WERLY.

Origines de la commune de Briey et de sa charte d'affranchissement, par Charles ABEL.

Description de deux vêtements historiés du VIIIe et du XIe siècle de l'ancien trésor de l'abbaye de Saint-Arnould, par LE MÊME.

Digitized by Google

Un chapitre à ajouter à l'histoire du Ruticilla phœnicura (rossignol des murailles), par LE MÊME.

Notice historique sur l'église et le château de Colombey, par LE MÊME.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 167 (avril 1884). Lettres de Saint-Yves.

Le cimetière gallo-romain de la fosse Jean Fat, à Reims, par Aug. NICAISE. Avec un album.

Découverte d'ossements humains associés à des silex taillés et à la faune quaternaire dans les alluvions quaternaires de la vallée de la Marne, à Châlons-sur-Marne, par Aug. NICAISE.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, tome XVII, 2e livraison.

Rapports sur les travaux de l'Institut archéologique liégeois pendant les années 1878-1882.

Journal des Savants. — Mai 1884.

Répertoire des travaux historiques de l'année 1882, tome 2e, n° 4.

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 9e année, 1883-84.

Note sur de prétendus ouvrages inédits de Bossuet, conservés au monastère de la Visitation de Nancy, par A. VACANT.

Revue savoisienne, 25e année, n° 4.

Société des ouvriers de saint François Xavier de Nancy. — Assemblée générale du 6 avril 1884. — Compte-rendu et liste des membres.

Rapport sur l'activité de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg, pour l'année 1881.

Bonnet (Meuse), notice, par M. BONNABELLE.

Le culte de saint Gengoult à Montreuil-sur-Mer, par A. BRAQUEHAY fils.

Digitized by Google

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'archéologie. — Année 1884, n° 2.

Bébé, le nain du roi Stanislas, 1741-1764, par A. Benoit.

Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, XIVe et XVe volumes, ou 4e et 5e volumes de la 3e série.

Lectures.

M. Henri Lepage donne lecture d'un travail intitulé : *Un épisode du règne de René II*, dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscription nouvelle.

M. Léon Germain : *L'étole de saint Charles Borromée à la cathédrale de Nancy.*

MÉMOIRES.

—

UN ÉTAT DE LA NOBLESSE DE NANCY EN 1772.

Nous avons eu, il y a quelque temps, la bonne fortune d'examiner une petite brochure nancéienne devenue une vraie rareté bibliographique, intitulée : *Etat* | *de la Noblesse* | *de Nancy* | *distribué par Paroisse et selon les* | *numéros des hôtels et maisons* | *chez* | *Pierre Antoine, imprimeur du Roi, etc.* | *Pierre Barbier, imprimeur libraire* | M. DCC. LXXII, in-8°, 24 pp. non chiffrées, dont 2 pp. en blanc, toutes ornementées de filets (1).

(1) L'exemplaire que nous avons eu entre les mains fait partie de la riche collection de M. Langlard.

Digitized by Google

Plusieurs amateurs qui ont vu ce petit volume, l'ont attribué à Lionnois, à cause du genre d'impression et des encadrements qui ornent chaque page. Nous avions d'abord partagé cet avis ; cependant un examen attentif a fait naître des doutes sur cette attribution, et nous avons fini par la repousser. Si, pour cet état, les encadrements sont semblables à ceux de la première édition de la Mythologie du laborieux abbé, il ne s'en suit pas qu'il en soit l'auteur.

Nous avons d'abord lu attentivement les noms des personnages qui y figurent ; nous avons contrôlé leurs adresses avec les documents que nous possédons, et nous avons pu constater que, sur ce point, il est d'une rigoureuse exactitude. Par contre, nous avons relevé de nombreuses lacunes ; beaucoup de personnages de qualité n'y figurent pas : par exemple, les membres de la Cour souveraine et de la Chambre des Comptes ; les officiers appartenant au gouvernement militaire ; les avocats suivant la Cour, etc., etc. ; d'un autre côté, beaucoup de noms de famille sont mal orthographiés ; ainsi, on a écrit : *Duhaume* pour Duhomme ; *Malnoy* pour Malleloy ; *d'Oblesten* pour d'Obelstein ; *d'Offlence* pour d'Auflance ; *de Logne* pour d'Olonne, etc., etc. Ces fautes, fort nombreuses, nous ont fait écarter l'opinion que Lionnois en fût l'auteur ; celui-ci connaissait trop bien les familles de Nancy pour commettre de semblables lapsus.

En considérant l'état dont nous parlons dans sa première rédaction, il n'offre pas grand intérêt, car les adresses qu'il indique ne seraient pas comprises de nos jours : il suit, ce qu'on faisait au dernier siècle pour la rédaction des rôles, le numérotage de chaque paroisse, sans aucune indication de rues. Possédant la clef du numérotage de cette époque, il nous a été facile de mettre à leurs places les noms anciens des rues en les faisant suivre des nouvelles dénominations. Nous avons aussi indiqué, quand il nous a été possible de le faire, les numéros actuels en regard des numéros anciens. Nous avons également ajouté, en les faisant précéder d'un astérisque, les personnages de qualité appartenant aux deux compagnies souveraines et au gouvernement militaire. Quant à l'ordre des avocats, composé de nobles, d'anoblis et de roturiers, nous avons cru devoir nous dispenser de ce travail, difficile à faire, d'autant plus que beaucoup étaient récemment anoblis.

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, l'*Etat de la noblesse de Nancy en 1772* est un document historique qui a son importance, puisqu'il indique exactement les adresses de personnages n'occupant aucune fonction publique. Il nous apprend, entre autres choses, que Madame de Châteaufort habitait encore la maison n° 3 de la rue du Manège où avait vécu son mari depuis 1758 jusqu'en 1765; nous savons également par lui que Mademoiselle de Saint-Lambert, la sœur du poëte, demeurait à l'hôtel des Loups, sur la paroisse Notre-Dame.

Nous avons vainement cherché à quelle occasion cet état avait pu être fait. Il ne fut certainement pas publié par l'Hôtel-de-Ville. Celui-ci était mieux renseigné sur les noms et la qualité des personnes. Ce n'est pas, à proprement dit, un état authentique, dans le sens du mot. Si on le contrôlait avec un rôle d'ustensiles et des ponts et chaussées, dans lequel figurent tous les privilégiés et les exempts, on y trouverait des lacunes regrettables, puisqu'en le mettant en face d'autres documents moins complets, on signale déjà de nombreuses défectuosités.

Nous connaissons des états semblables pour certains corps de métiers, mais alors ceux-ci sont rigoureusement exacts parce qu'ils sont certifiés par les syndics du corps.

On a le droit de croire que cette petite brochure, imprimée avec luxe, était plutôt une critique, telle qu'on en faisait alors, à l'égard des gens qui se prétendaient de noble condition. On n'a pu la faire sans y introduire des personnes de véritable qualité; mais, à côté, que de noms roturiers! Ici le champ des suppositions est vaste. Nous ferons seulement remarquer qu'on s'est abstenu d'y faire figurer les personnages influents, jouissant d'une certaine autorité, et fort peu disposés, par leur caractère et leur position, à souffrir les singuliers rapprochements qui y sont étalés avec infiniment de complaisance. La rareté excessive de cette brochure confirme, dans un sens et jusqu'à un certain point, notre opinion.

Ch. COURBE.

Digitized by Google

ÉTAT DE LA NOBLESSE DE LA PAROISSE NOTRE-DAME.

Grande-Rue.

6 — 76 (1) M. Pottier, commissaire des guerres.
7 — 78 M. et Mademoiselle Cleret.

Rue du Haut-Bourgeois.

71 — 4 M. de Vitrimont.
Mademoiselle de Chatenoy.
Madame la comtesse de Castaldy.
M. le prince de Salm.
74 — 8 Mademoiselle Reboucher.
81 — 16 Madame la comtesse Dessalles (des Salles).
82 — 18 M. le comte de Rozière.
Madame la marquise Dessalles.

Rue du Petit-Bourgeois (des Loups).

85 — 1 M. le comte de la Michaudière.
Mademoiselle de Saint-Lambert.
87 *M. Potier de Rainan, commissaire des guerres.

Rue du Haut-Bourgeois.

90 — 29 Madame la baronne de Vioménil.
91 — 27 Madame de Baudouin.
96 — 17 M. le baron de Champey.
97 — 15 M. de Raibourg (Rébour).
98 — 13 M. Dumartin.
M. de Saint-Remy (Guiot).

(1) Le premier numéro est le numéro de paroisse indiqué dans l'Etat, le second est le numérotage actuel des rues et places de notre ville.

Digitized by Google

Rue Saint-Pierre (de Guise).

116 — 2 M. de Lagarde.
118 — 6 M. le comte (Labbé) du Rouvrois.
M. le comte de Fussey.
M. (Bernay) de Favancourt.
121 — 12 Madame de Beauchamp.
122 — 14 M. Duménil.
M. de Logier (Laugier).
123 — 16 M. de Vassoncourt.
124 — 18 Madame la comtesse d'Anglure.
125 — 20 M. Simon.
128 Mademoiselle Elliotte (Elliot ou Alliot).
132 — 15 Madame de Montauban.
134 — 13 M. l'abbé Boudeville.
135 — 9 M. de Ravinel.

Grande-Rue.

144 — 103 M. Guilbert.

Rue du Petit-Bourgeois (des Loups).

149 — 4 M. le comte d'Hoffelize,

Rue Saint-Michel.

178 — 16 M. de Vermont (Vernon).
179 — 16 Madame la comtesse de Marigny (Mérigny).
180 — 9 M. de Silly (hôtel d'Haussonville).
181 — 18 M. Bouchot.
182 — 20 M. de la Boulignère (Boulinière).
Madame Gaudel.
183 — 22 M. Busselot.
185 — 26 M. le président Thomassin.
195 — 7 Madame et les demoiselles Guyot.
196 — 5 M. le marquis de Raigecourt.

Digitized by Google

M. Desvillers, à l'Université.

Place Saint-Epvre.

247 — 7 Madame de Rauville.
M. Hoquet fils.

—

ÉTAT DE LA NOBLESSE DE LA PAROISSE SAINT-EPVRE.

Place de la Carrière.

2 — 4 M. de Montigny.
*M. d'Authieulle, lieutenant de Roi.
5 — 10 M. Millet, second président à la Ch. des C.
6 — 12 M. Dumas.
7 — 14 M. le marquis de Mensaire (Mennessaire).
8 — 16 Madame du Montet.
11 — 22 M. de Millet fils.
12 — 24 Madame la marquise de Grandville.
13 — 26 M. le comte de Morvillier.
17 — 34 M. de Vissemberg.
Madame de Bussoncourt.
19 — 38 *M. de Cœurderoy, premier président C. S.
21 — *M. d'Orly, com. des guerres (au Gouvernement).
23 — 49 M. le comte de Bourcier de Pingier (?).
Madame Salmon.
25 — 45 *M. Philippe-Pascal de Marcol, conseiller C.S.
26 — 43 *M. de Ravinel, chanoine.
30 — 35 M. Stoque (Stock).
31 — 33 M. de Raigecourt.
32 — 31 *M. de Vigneron, premier avocat général C. S.
35 — 25 M. le comte de Renel.
37 — 21 Madame de Sirejean, la mère.

Digitized by Google

Madame de Sirejean, la jeune.
Mademoiselle de Serre.
44 — 3 M. Duhaume (Duhomme), avocat.
Madame de Luiton (Luyton).

Rue des Maréchaux.

47 — 4 *M. Brunet de Cramilly, conseiller C. S.

Grande-Rue.

51 — 6 M. le comte Despilliers.
64 — 32 M. de Champigny.
69 — 42 Mademoiselle (Vanoncle) de Venette.
70 — 44 Mademoiselle Barret.
M. de Fargeot (ou Forgeot).
Madame veuve Duhaume (Duhomme).
82 M. Domgermain.
Mademoiselle Sautrot.
84 M. de Vanongle (Vanoncle de Venette).
89 — 43 M. le chevalier de Rozière.
90 — 43 Madame de Vulmont.
*M. Protin de Vulmont, conseiller C. S.
*M. Dominique Protin de Vulmont, chanoine.
94 — 35 Madame Dujard.
Mademoiselle Logier (Laugier).
95 — 33 M. Renard.
96 — 31 M. de Silly.
Mademoiselle du Cerf.
104 *M. Cachedenier de Vassimon, conseiller C.S.
106 — 17 M. Roland de Malnoy (Malleloy).
108 — 11 *M. Guillaume de Rogéville, conseiller C. S.

Rue des Comptes (Callot).

125 — 9 *M. de Marien de Fremery, conseiller Ch. des C.

Digitized by Google

128 — 3 M. de Beaumont.
131 — 4 Madame la baronne de Toussaint.
132 — 6 Madame la marquise (Toustain) de Viray.
133 — 8 M. le comte de Malnoy (Malleloy).
134 — 10 Madame d'Oblestein (d'Obelstein).

Rue des Dames-Prêcheresses (Lafayette).

135 — 2 M. le comte de Rozière Duvessan (d'Euvezin).
137 — 6 et 8 M. de Saltmarsh.

Rue des Moulins (du Moulin).

138 — 11 M. de Coulon.

Rue de la Mort-qui-Trompe (du Maure-qui-Trompe).

163 Mademoiselle de Thune.

Place des Dames.

201 — 10 Madame Desserard.
203 — 14 M. le marquis de Croismard (Croismare).
204 — » M. le marquis Dessalles (des Salles).

Petite rue des Dames ou Entre les deux Places.

208 — » M. de Vince (Vence).

Place des Dames.

220 — 19 M. le baron de Schaken (Schacken).
Madame veuve du Chemain.
Mademoiselle de Monluc (Montluc).
Mademoiselle de Kiœkler.
M. de Séchamp.
223 — 15 Mademoiselle de Malpierre.

Rue de la Charité.

233 — 19 Mademoiselle de Gée.
Madame de la Neuve-Ville.

Digitized by Google

250 — 16 Mademoiselle de Venette.
251 — 18 Madame de Bouillette (Bouillet).

Rue de la Source.

256 — 14 M. le comte de Wiltz.

Place Saint-Epvre.

274 — 6 Madame Magny.

Place des Dames.

281 — 11 M. le comte de Custine d'Offlence (d'Auflance)

Rue de la Monnaie.

294 — 8 Madame de Montureux (Monthureux).

Rue de la Source.

304 — 6 Mademoiselle de Baillivy.
305 — 8 Madame la comtesse de Raigecourt.
310 — 10 M. le marquis de Ville.
316 M. de Logier (Laugier).
320 — 29 M. de Montclot (Montclos).
321 — 27 M. le comte de Logne (d'Olonne).
330 — 15 M. de Circourt.
335 — 5 M. de Montorise.
Madame la baronne de Toussaint, la jeune.

Rue de la Monnaie.

384 — 5 *M. Le Clerc de Vrainville, conseiller Ch. des C.
386 — » M. de Montagnac.
388 — » *M. Colin de Bénaville, conseiller C. S.
390 — » M. le prince de Lowenstein (Lœwestein).

—

Digitized by Google

ÉTAT DE LA NOBLESSE DE LA PAROISSE SAINT-SÉBASTIEN.

Place Saint-Georges.

1 Mademoiselle Chevrier.

Rue du Manège.

2 — 1 M. Lombard.
3 — 3 Madame de Châteaufort.
Mesdames Thirion et de Ville.
4 — 5 M. de Sivry, président (Pierre de Sivry).
6 — 9 M. Anthoine de Vandœuvre.
7 — 11 Madame de Sarazin.
M. de Bloise.
8 — 13 M. de Châtel.

Rue des Tiercelins.

15 M. de Janot, trésorier des troupes.
*M. Lançon, président à mortier C. S.
*M. Goulet, conseiller C. S.

Rue des Chanoines (Mably).

38 — 1 M. Marc-Sigisbert Anthoine, grand chantre, conseiller-clerc C. S.
N. B. la même année François-Paul de Vintimille lui succède comme grand chantre.
39 — 3 M. de Dombasle, chanoine.
40 — 5 M. Salet, id.
M. Salet, conseiller à la Cour.
41 — 7 M. Lefebvre, chanoine.
42 — 9 M. de Landreville, id.

Digitized by Google

Rue des Chanoines et de la Primatiale.

45 M. de Tervenus, chanoine.
46 M. de Gourcy, id.
47 M. de Ligniville, id.
48 M. de Bressey, id.
48 *M. Léopold Barail, id.
*M Charles-Alexandre de Moui, id.
49 M. de Brochainville, id.
50 M. de Perdidier, officier.
51 M. de Chabot.
52 M. Guilbert, chanoine.
53 M. Anthoine, id.
*M. François-Pascal-Marc Anthoine.
54 M. Barail, chanoine.
55 M. de Malvoisin, id.
Madame de Malvoisin.
56 M. de la Pierre, chanoine.

Rue de la Vieille-Primatiale (Montesquieu).

57 M. de Chavanne, professeur de droit.
58 M. Vaultrin, avocat.
59 M. de Savonnière (de la Morre de Savonnières), conseiller à la Cour.
M. de la Morre, conseiller à la Cour.
*M. Pierre-Antoine de la Morre, chanoine.
*M. Henri de Lort de Saint-Victor, id.
66 M. François, médecin.
67 M. Pierre.
68 M. Chailly, avocat.

Rue Saint-Georges.

75 — 50 M. Dumas, recteur de l'Université.
M. Liégault, commandeur de Malthe.

Digitized by Google

76 — 48 Madame de La Hausse.

Rue Montesquieu.

100 — 8 M. Anthoine, conseiller Ch. des C.
Madame Thirion.

Petite rue de la Vieille-Primatiale (*de la Primatiale*).

104 M. Alliot, chanoine.
105 M. Chevrier, avocat.
*M. Devaux, conseiller C. S.

Rue Saint-Julien.

114 M. Guyot de Loret (Lorey).
115 Les demoiselles Guilbert.

Rue des Tiercelins.

124 — 11 M. Ollivier, avocat.
M. Duménil, id.

Rue de la Vieille-Primatiale (*Montesquieu*).

129 M. Proquez.

Rue des Tiercelins.

131 — 34 M. Voirran.
Madame Collenel.
132 — 34 M. d'Ubexy, conseiller à la Cour.
133 — 32 M. Sirejean, avocat du Roi.
M. de Vaucourt, procureur du Roi.
134 — 30 Madame d'Antrechaux.
136 — 24 Madame de Bassompierre.
141 — 16 Madame de Moulon.

Rue de la Hache.

159 — 8 M. Valette.
Madame veuve de M. Valette.
159 *bis* 8 M. Dordelu, avocat.

Digitized by Google

Rue Saint-Nicolas.

174 — 9 M. (Remy) de Turique, chanoine.
M. le chevalier de Turique.

Rue du Pont-Mouja.

197 — 9 M. Chardin, officier.
200 — 5 M. Baillot, id.
M. d'Ambly.
M. de Nicévile.

Rue Saint-Dizier.

241 — 45 M. de la Ruelle, conseiller référendaire en la Chancellerie.

Rue Saint-Georges.

259 — 26 M. de Marcol, procureur général en la Cour Souveraine.
259 — 26 *M. Basile-François-Xavier de Marcol, chanoine.

Rue Saint-Nicolas.

266 *M. Picard de Donjeux, conseiller C. S.
272 Madame de la Robinière.
279 — 26 M. Viard (Vyart).
280 — 28 Les demoiselles de Longin.
Les demoiselles Janot.
281 — 30 Madame veuve de M. Mathieu.
M. Mathieu, grand maître.

Rue Saint-Dizier.

304 — 99 M. Anthoine.
336 — 32 Madame Bertrand.
M. Desjean, officier.
338 — 36 M. Bagard, médecin.

Digitized by Google

340 — 40 M. Rouot, ancien capitaine.

Rue Saint-Jean.

374 — 19 Madame de Saint-Germain.

Rue de la Hache.

404 — 74 Madame veuve de M. Guyot.

Rue des Eglises (des Quatre-Eglises).

414 — 15 Madame Saulnier.
416 — 11 Madame de Sigie.
417 — 9 M. Dumesnil (du Mesnil), substitut.
419 — 5 M. Calot (Callot), médecin.

Place Neuve (du Marché).

429 — 7 M. Lefebvre, conseiller à la Cour.

Rue de la Boucherie (Raugraff).

435 Madame Friand.

Rue des Augustins (des Ponts).

449 M. Houard, conseiller au Bailliage.

Rue des Eglises (Quatre-Eglises).

467 — 2 M. Mengin, lieutenant général au Bailliage.
469 — 6 M. Reboucher,
Mademoiselle Reboucher.
Mademoiselle Land.
Mademoiselle de Beaucharmois.

Rue des Ponts.

487 M. Pomier.
490 M. Urion, lieutenant général de police.

Rue du Moulin (Saint-Thiébaut).

500 — 8 M. Simonin, conseiller à la Cour.

Digitized by Google

Rue de l'Hôpital (Pierre Fourier).

58 Madame de Collenel.
80 *M. Antoine-Joseph de Ligniville, chanoine.

Rue Saint-Julien.

82 *Madame de Bernecourt.
83 M. Perrein l'aîné (Perrin).

Rue Neuve-Saint-Nicolas (des Dominicains).

89 — 59 *M. le Duchat d'Aubigny, conseiller C. S.
94 — 49 *M. Pagny, id.
*M. Millet de Chevers, id.
*M. le Goux de Neuvry, id.
*M. Beyerlé, id.
95 — 47 M. de Tervenus.
97 — 43 M. le comte Lebeck.
121 — 5 M. de Carbonnier, officier des grenadiers de France.
122 — 3 Madame Le Febvre.
*M. Michelet de Vatimont, conseiller C. S.

Place Royale (Stanislas).

124 } Hôtel de ville { M. Boutier, maire royal.
125 } { M. le marquis de Choisy.

Rue de la Congrégation (de la Constitution).

126 — 2 M. d'Eguerty (de O'héguerty).

Place Royale (Stanislas).

128 — 4 *M. Louis de Bouteiller, conseiller C. S.
*M. Besser, id.
*M. Jacquet, doyen des substituts Ch. des C.
154 — 1 Madame Doyen.
M. d'Andelot.

Digitized by Google

Rue Saint-Georges.

189 — 11 Madame de Vrécourt.
190 — 9 *M. Regnault, conseiller C. S.

Rue Saint-Dizier.

199 — 25 M. de Morville.
*M. Lefebvre de Montjoye, avocat général Ch. des C.
201 — 21 *M. Chailly de Bellecroix.
202 — 19 M. le comte de Lupcourt (ou Jacques-Marc-Anthoine Mahuet de Lupcourt, grand doyen).
M. le baron de Drouville.
Mademoiselle de Lupcourt.
207 — 9 M. Jadelot, avocat.

Rue de la Poissonnerie (*Gambetta*).

212 — 21 M. le comte de Franc.
214 — 17-19 Madame Desforges.
M. de Breau (Braux).
216 — 13 M. de Gignéville, conseiller Ch. des C.
218 — 9 M. Vaultrin, ancien conseiller au Bailliage.

Rue de l'Esplanade (*Stanislas*).

264 — 34 M. Maurice, conseiller à la Cour.
271 Madame Charly.
275 M. Drouot (François Drouot de Saint-Mard), maître des Comptes.
M. de Bénaménil, conseiller à la Cour.
M. de Montureux (Monthureux).
Madame Pierre.
290 M. Bouvier, conseiller à la Cour.

Digitized by Google

Rue de la Vénerie (*Guerrier de Dumast*).

296 *bis* M. d'Auvigny, conseiller à la Cour.
Mademoiselle Hanus.
306 Mademoiselle de Rouvrois.

Rue Saint-Stanislas, ou de la Porte Stanislas.

320 M. Garaudé, conseiller à la Cour.
321 M. de Pont, ancien conseiller à la Cour.
324 M. de Maison-Neuve, maître des Comptes.
Madame de Rochouart.

Rue de la Poissonnerie (*Gambetta*).

328 M. de Perrein, conseiller à la Cour.
*M. Charvet, id.
331 — 26 M. Dubois de Riocour, premier président à la Chambre des Comptes.
345 — 34 M. Doré de Crépy, président à la Cour.
Madame Le Febvre.
346 M. d'Etreval.

Rue Saint-Dizier.

357 — 8 Mademoiselle de Feriet.
359 — 12 M. de Feriet, ancien conseiller d'Etat.
360 — 14 M. de Moulon (Mathieu de Moulon), maître des Comptes.
361 — 16 Mademoiselle de Klopstein.
362 — 18 M. de Lucey.

Rue des Carmes (côté Est).

366 M. Beaupré père, conseiller au Bailliage.
M. François fils, maître des Comptes.

Rue des Carmes (*côté Ouest*).

410 — 40 M. Le Febvre, conseiller à la Cour.
411 — 42 M. Beyerlé, id.

Digitized by Google

Rue des Carmes (côté Est).

367 M. de Villemoyen.
368 M. d'Hannoncelles, conseiller à la Cour.
371 M. d'Alnoncourt.

Petite rue des Carmes (Dom Calmet).

375 — 9 M. Thiriet, avocat.
376 — 7 Madame de Serre.
377 — 5 M. Redouté (Redoubté) de Bâmont.

Rue des Carmes (côté Ouest).

400 — 20 Madame de Courcelles.
M. de Dombasle.
Madame de Biron.
401 — 22 M. Rouot, conseiller à la Cour.
403 — 26 M. de Brichambeau, ancien conseiller d'Etat.
Mademoiselle Rouot.
408 — 36 *M. de Fériet, capitaine d'artillerie.
410 — 40 Madame Friand.
M. Husson, avocat.
412 — 44 M. Redouté (Redoubté).
Madame de Gemingot.

Rue des Minimes (Gilbert).

444 Les demoiselles de Thomerot.
449 M. Grandjean.

Cul-de-Sac des Minimes (impasse Bénit)

464 Madame de Neuvron.

Rue des Prémontrés (Chanzy).

470 Madame de Saint-André.
471 Madame Alba de Villers.

Digitized by Google

Rue de la Poissonnerie (Gambetta).

494 M. Thiballier.

Rue Sainte-Catherine.

555 *M. le chevalier de la Varenne, ingénieur en chef.

—

ÉTAT DE LA NOBLESSE DE LA PAROISSE SAINT-NICOLAS.

Rue Sainte-Anne.

56 Mademoiselle de Fériet.
86 M. Vaultrin.

Rue du Faubourg Saint-Nicolas.

95 M. le comte Dupuis.

Rue Neuve (de la Hache).

117 — 11 Mademoiselle de Villers.

Rue de Grève (Charles III).

194 Madame de Bourlon de Lixière.
196 M. Rollin.

Rue Saint-Dizier.

197 — 147 M. Dourte.
M. de Fligny.
199 — 141 M. le comte de Ludres.
200 — 135 Madame de Chevreuse.
Mademoiselle de Séchamps.
Madame de Vesemberg.
Mademoiselle Reboucher.
Mademoiselle Lançon.
202 — 129 M. Huin de Raville.

Digitized by Google

205 — 123 M. Poirot.
208 — 117 Messieurs de Vatronville.
M. de la Huchaudière.

Rue de la Hache.

217 M. Armand.

Rue Saint-Dizier.

244 — 114 Madame de Lavaux.
M. Vsyville, anglais.
245 — 116 M. de Vallé, curé de Saint-Nicolas.
273 — 140 M. André.

Rue de la Salpêtrerie.

282 M. Vaultrin, avocat.
283 M. Thibault, procureur général à la Chambre des Comptes.
*M. Collenel, second avocat général C. S.
284 M. Thibault, officier.

Rue de Grève (Charles III).

295 Mademoiselle de Gignéville.

Rue des Eglises (des Quatre-Eglises).

299 Mademoiselle Munier.
Madame Georges.
303 — 55 Madame Drouot.
308 — 47 M. (Fisson) du Montet, conseiller à la Cour.
309 — 45 Madame Breton.
316 — 31 M. Bonna.

Rue de la Hache.

322 M. Breton.
323 M. Saulnier.

Digitized by Google

Rue des Eglises (des Quatre-Eglises).

335 — 34 M. Alix.
337 — 36 M. de la Borde.
338 — 38 M. de Thomassin, maître des Comptes.
Madame de Thomassin.
340 — 42 M. Roxard, conseiller à la Cour.
344 — 50 M. de Villers.

Rue des Ponts (côté Est).

347 Madame de la Touche.
349 M. Belgarde, officier.
M. Roguier, maître des Comptes.
359 — 46 M. Choulaire (Chouler).
367 — 58 Madame Huin de Raville.
374 — 72 Mademoiselle Comaux (Comeau).
375 — 74 M. Mory d'Elvange.
M. Mory fils.
376 — 76 M. de Lichecourt.
377 — 78 M. Descolin.
371 — 66 M. de Papigny.

—

ÉTAT DE LA NOBLESSE DU FAUBOURG SAINT-PIERRE.

Sainte-Marie.

15 M. des Bourbes, officier.

Rue de Bonsecours (de Strasbourg).

225 Mademoiselle Rolin.
247 M. de Saint-Pée.
249 M. Jeanroy, baron de Saint-Paul.
296 M. Voirin.

Digitized by Google

301 M. de Bourgogne, avocat.
304 Madame la marquise de Lambertye.
305 M. le chevalier de Solignac.
310 M. d'Horicourt, ancien officier.
322 M. (Bugnot) de Farémont.
327 Madame de Moncheuil.
330 Madame de Gignéville.

INSCRIPTION D'UNE PIERRE TOMBALE SE TROUVANT DANS LE JARDIN DE M. BATHO, PROPRIÉTAIRE A CIREY-SUR-VEZOUSE.

DAME CATHERINE
DE FLEMMING
VEUVE DE MESSIRE
RENÉ FRANÇOIS
MARQUIS DUCHATELET
ET DE GRANDSEILLE
LE 15 MAI 1756.
REQUIESCAT IN PACE.

L'inscription ci-après, qui se trouve dans la chapelle Sainte-Libaire de l'église de Grand (Vosges), a été relevée par M. H. d'Arbois de Jubainville, professeur au collège de France :

CY GIST NICOLAS
FILZ DE THEVENIN
DE RAIGECOURT
ESCUIER QUI TRESPASSA
LE XIIe JOUR DE DECEMBRE
L'AN MIL CCCC QUATRE
VIN ET TROIS.
PRIÈS DIEU POUR LUY.
DE SON AME DIEU
FAICE MCY (merci).

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

L'acte de mariage ci-après, inscrit dans les registres de la paroisse Saint-Sébastien de Nancy, sous la date du 20 janvier 1681, semble révéler l'existence d'un imprimeur nancéien dont le nom est resté jusqu'à présent inconnu :

« Anthoine Rhemond imprimeur fils de feu Noel » Rhemond vivant bourgeois de la paroisse St Roch de » *Paris* depuis 2 mois a Nancy et Margueritte Roussel » veufve de Raimond Maistré vivant imprimeur de cette » paroisse y ont espousé avec dispence alterius dioe- » cesis le 20 janvier 1681 Jean le Noir graveur et Jac- » ques du Mont comis du bureau le Sr Croc avocat » present. »

Académie de Metz. — Programme des concours ouverts pendant l'année 1884-1885. — L'Académie décernera, au mois de mai 1885, des médailles d'or, des médailles de vermeil, des médailles d'argent, des médailles de bronze et des mentions honorables aux meilleurs travaux qui lui auront été envoyés sur les sujets suivants :

Beaux-Arts. — Histoire de l'une des branches des beaux-arts dans le pays Messin, depuis 1830.

Biographie d'artistes du pays Messin.

Un travail artistique.

Philologie. — Glossaire du patois messin, comprenant, autant que possible, des *étymologies* et des *concordances* avec les patois voisins ou éloignés et avec les langues étrangères.

Digitized by Google

Histoire. — Histoire d'une société ou d'une institution locale ayant rendu des services au pays.

Histoire d'une localité importante (Sierck, le comté de Créhange, Richemont, Forbach, Bitche, etc.), ou d'une abbaye de l'ancien département de la Moselle.

Histoire du chapitre de la cathédrale de Metz.

Histoire de l'une des collégiales ayant appartenu ou appartenant au diocèse de Metz (Sainte-Agathe de Longuyon, Saint-Pierre-aux-Images, Saint-Etienne de Sarrebourg, Saint-Arnual, près de Sarrebruck, etc.).

Archéologie. — Description de ce qui reste des anciens châteaux-forts de la prévôté de Thionville, du bailliage de Sarreguemines et du comté de Boulay. — Joindre un plan avec marques en couleur des emplacements où l'on a découvert des objets des époques celtique, gallo-romaine et du moyen-âge.

Les mémoires présentés au concours devront être adressés, avant le 20 janvier 1885, au secrétariat de l'Académie, rue de la Bibliothèque, 2. — Les concurrents ne devront pas se faire connaître. — Chaque œuvre portera une devise qui sera reproduite sur un billet cacheté dans lequel l'auteur inscrira son nom, son adresse et attestera que *son œuvre n'a été présentée à aucun autre concours.*

Les membres correspondants et les associés-libres non résidants sout admis à concourir pour les prix.

Notre honorable confrère M. le docteur Bonnejoy vient encore d'obtenir, de la Société d'Encouragement au bien, une médaille d'honneur pour son livre intitulé : *Principes d'alimentation rationnelle.* C'est la seconde récompense de ce genre qui lui est décernée.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

—

Les ducs de Bar, ou Seigneurs et Dames de Cassel de la Maison ducale de Bar, par M. le docteur P.-J.-E. de Smyttère, officier de l'Instruction publique, etc. — Un fort vol. in-8° de 337 pages, enrichi de 9 planches, impr. Philipona et Cie, Bar-le-Duc, 1884. — *(Extrait des Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc*, t. III, 2e série.)

Voici un livre nouveau de l'historien de Cassel et de la comtesse de Bar, Yolande de Flandre. Parvenu à un âge très avancé, qui à tout autre commanderait le repos, M. le Dr de Smyttère a su mettre en œuvre les documents amassés pendant une grande partie de son existence ; il est arrivé, malgré son point de vue spécial, à publier un travail considérable, que l'on peut regarder, après les *Annales* du regretté M. V. Servais, comme le plus important à consulter pour l'histoire des ducs de Bar et de leur famille.

Suivant, dans un résumé rapide, les développements du comté depuis son origine jusqu'à l'érection du duché, en 1354, M. de Smyttère étudie, en premier lieu, d'une manière approfondie, les règnes si remarquables du duc Robert et de ses fils Edouard et Louis. Une seconde partie, très étendue, témoigne qu'après nombre de travaux estimables consacrés au roi René, on peut, en cherchant bien, trouver encore à présenter, sur ce prince populaire, dont la vie fut si tourmentée, des faits inédits et d'intéressantes remarques.

Chacune des parties du livre est accompagnée de pièces justificatives. Les planches reproduisent un

Digitized by Google

grand nombre de sceaux, monnaies, signatures et armoiries.

Dans un compte-rendu plus détaillé, nous pourrions relever des inexactitudes très secondaires, regretter que l'auteur n'ait pas connu plusieurs ouvrages récents donnant la solution de certaines difficultés, contester quelques attributions numismatiques, dénoncer enfin, dans différentes armoiries, des ornements extérieurs postérieurs aux XIVe et XVe siècles.

En somme, puisqu'il faut nous borner, nous devons signaler ce livre comme l'un des plus intéressants qui aient été publiés sur le Barrois ; il sera indispensable aux futurs historiens du duché, et tous les amateurs lorrains aimeront à le ranger, en bonne place, dans leur bibliothèque.

L. GERMAIN.

MUSÉE LORRAIN.

Le Musée lorrain vient de s'augmenter de deux nouvelles vitrines, exécutées sous la direction de notre confrère M. Genay, et dans lesquelles on a placé des spécimens d'œuvres de graveurs lorrains, du XVIe au XVIIIe siècle, notamment de Pierre Woeiriot, Beatrizet, François Spierre, Jacques Callot, etc.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Ayant été prévenu qu'une trouvaille de bracelets avait été faite à Rosières, le 22 juin dernier, je m'empressai de me rendre sur les lieux, et je suis heureux de constater la bienveillance avec laquelle MM. Ancel,

Digitized by Google

propriétaire, et THOUVENIN, entrepreneur des travaux, ont bien voulu me communiquer des renseignements sur leur intéressante découverte, dont ils ont offert les plus beaux spécimens au Musée lorrain.

A environ 150 mètres de la gare de Rosières, en montant le chemin pour rejoindre la grande route de Nancy à Lunéville, sur le territoire de la commune de Dombasle, se trouvent, à gauche, élevées sur un terrain légèrement en pente, des constructions en bois servant à une fabrique de silicate.

En faisant de nouvelles fondations attenantes à ces bâtiments, à 2 mètres 40 de profondeur, la pioche de l'un des ouvriers rencontra une certaine résistance et vint se heurter contre un bloc de bracelets, empilés exactement les uns sur les autres, au nombre de quinze, une partie d'entre eux en plusieurs morceaux.

Ces bracelets, de l'époque gauloise, à peu près de même dimension, présentent les mêmes caractères de formes, sans solution de continuité, à côtes très fines et serrées. Parmi les cinq pièces que j'ai pu choisir, il y en avait deux, légèrement aplaties, et d'une patine remarquablement belle et brillante, tandis que les autres présentaient la forme ovoïde que l'on trouve habituellement.

L. W.

M. J. CASSE, professeur de dessin au lycée, a fait don de deux dessins, faits par lui, représentant deux cheminées monumentales et très intéressantes du château de Tonnoy (Meurthe-et-Moselle).

Pour la commission de rédaction : le Président, H. LEPAGE.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 8e NUMÉRO. — AOUT 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 11 juillet 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président fait connaître des lettres de remerciement que M. l'abbé Vacant, M. Simonin (Fernand), ancien magistrat, et Mme de Roquefeuil ont adressées à la Société à l'occasion de leur admission comme membres titulaires.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. Paul David,

Digitized by Google

ancien sous-préfet, à Nancy, par MM. Bretagne, Ch. Laprevote et de Souhesmes ; M. Lagrange, directeur des verreries de Cirey, par MM. Pierre de Mont, le comte de Landrian et de Morière ; M. Henri de Saussure, à Genève, par MM. Germain, H. Lepage et Laprevote; M. Emile Colliez, docteur en médecine à Longuyon, par les mêmes; M. Collignon, professeur de rhétorique au Lycée, par MM. Favier, H. Lepage et Ch. Laprevote ; M. Marsal, notaire à Bordeaux, par MM. Dorveaux, H. Lepage et Favier.

Ouvrages offerts à la Société.

Monuments funéraires de l'église Saint-Etienne, à Saint-Mihiel (1349-1856), par M. Léon Germain.

La date de la mort d'Edouard Ier, comte de Bar, par le Même.

Les vitraux de Saint-Vicaire de Reims, par M. L. Max-Werly.

François-Henry de Haraucourt-Chambley, doyen du Chapitre de Metz, monnaie de compte dont il se servait, son jeton et sa devise, par P.-Charles Robert.

Revue historique et archéologique du Maine, tome XIII, 1re, 2e et 3e livraisons ; tome XIV, 1re, 2e et 3e livraisons.

Journal des Savants. — Juin 1884.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1883, 38e volume.

Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, 1er trimestre de 1884.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, année 1884, n° 1.

Bulletin de la Société archéologique du midi de la

Digitized by Google

France. Séances du 27 novembre 1883 au 25 mars 1884 inclus.

Bulletino della commissione archeologica communale di Roma. Anno XII. — Serie seconda.

Un livre de liturgie du XVe siècle ayant appartenu au château de Gombervaux, par J. Favier et Le Mercier de Morière.

Bulletin administratif de la ville de Nancy, 1884, n° 8.

Collection du journal *l'Espérance, courrier de Nancy*, année 1883. — Envoi de M. Vagner.

Souvenirs relatifs à la famille de M. Louis Lallement, avocat (extrait des papiers inédits de M. de Dumast père. — Autographié.)

Envoi du Ministère de l'Instruction publique, comprenant : *Instructions du Comité historique des arts et monuments. — Architecture militaire.*

Id. — *Architecture gallo-romaine. Architecture du moyen âge. Musique.*

Etude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles, par M. Edmond le Blant. — Dessins de M. Pierre Fritel.

Œuvres de Lagrange, publiées par les soins de M. J.-A. Sarret, tome X^e.

Documents inédits sur l'histoire de France. — Inscriptions de la France du Ve siècle au XVIIIe, publiées par F. de Guilhermy, tomes 1, 2, 3, 4 et 5 (ancien diocèse de Paris).

Id. — *Le livre des psaumes*, ancienne traduction française, publiée par Francisque Michel.

Id. — *Inventaire du mobilier de Charles V, roi de France*, publié par J. Labarte.

Id. — *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par Hector de la Ferrière, tome I, 1533-1563.

Digitized by Google

Id. — *Mandements et actes divers du Charles V* (1364-1380), publiés par Léopold Delisle.

Id. — *Mélanges historiques, choix de documents*, tomes II, III et IV.

Id. — *Mémoires des intendants sur l'état des généralités*, dressés pour l'instruction du duc de Bourgogne, publiés par A.-N. de Boislisle.

Id. — *Lettres de Jean Chapelain*, de l'Académie française, publiées par Ph. Camizey de Larroque, tomes I (1632-1640) et II (1659-1672.)

Id. — *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, publié par A. Bernard et A. Bruel, tomes 1er (802-954), et 2e (954-987).

Id. — *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*, publiés par Jules Guiffrey, tome Ier, Colbert, 1664-1680.

Lectures.

M. Léon Germain lit un travail intitulé : *Ancel, sire de Joinville*, dont la Société vote l'impression dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

M. E. Briard donne lecture d'un travail de M. Ch. Guyot, intitulé : *Les forêts lorraines ; livre Ier : les forêts jusqu'au VIIe siècle* (période gallo-romaine et franke). La Société remet à statuer sur ce travail lorsqu'elle en aura entendu la lecture complète.

Inscriptions nouvelles.

M. des Robert : *Correspondance inédite du duc Nicolas-François de Lorraine.*

MM. A. Bretagne et E. Briard : *Notice sur une trouvaille de monnaies lorraines des XIIe et XIIIe siècles.*

Digitized by Google

MÉMOIRES.

—

JETON INÉDIT DE STANISLAS.

On critique souvent la manie de réglementation à laquelle sont sujettes les administrations en France. Ce qui peut subsister aujourd'hui de plus exact et de plus minutieux en ce genre n'est rien auprès de ce que nous offre l'ancien régime qui, en matière de fabrication surtout, ne laissait rien au hasard ou à la fantaisie individuelle, et ne manquait pas de fixer à l'avance les plus minces détails. C'est principalement quand il s'agissait des monnaies et médailles que l'Etat, veillant à ce que ses employés ne pussent aucunement abuser des matériaux et des instruments mis à leur disposition, poussait les précautions jusqu'au luxe. Nous en avons un exemple curieux dans la pièce suivante, que nous trouvons dans un registre d' « arrêts de toutes espèces », de 1748, conservé aux Archives de Meurthe-et-Moselle sous la cote B. 250, n° 123. Nous

Digitized by Google

croyons devoir transcrire en entier cet arrêt intéressant, précédé des réquisitions auxquelles il fait droit :

« Du 7e aout 1748.

» Vu par la Chambre, Cour des Monnoyes, le Réquisitoire du procureur général, expositif qu'il vient de recevoir un ordre de M. le Chancelier pour faire fabriquer plusieurs bourses de jettons d'argent pour le service du Roy, lesquels jettons doivent avoir pour empreinte d'un côté les armes de S. M. et de l'autre le chateau de Chandeheu ; et comme il n'est ni convenable ni permis de se servir du balancier de l'hôtel des Monnoyes qu'en présence d'un commissaire nommé par la Chambre, par rapport aux conséquences qui en peuvent résulter, partant a requis à ce qu'il plaise à la Chambre nommer un commissaire pour être les jettons dont s'agit frappés en sa présence, permettre en outre à l'ouvrier qui sera employé à cet effet de se servir du coupoir y joint pour couper lesdits jettons, à charge qu'il ne pourra travailler que sous les yeux d'un officier de la Monnoye, pour, immédiatement après l'ouvrage fait, ledit coupoir être cassé et difformé, de tout quoy il sera dressé procès verbal par le même commissaire, pour être joint à la minute de l'arrêt qui le nommera ; et, après avoir ouy sur ce le sieur de Fremery, conseiller, en son rapport, — tout vu et considéré :

» La Chambre, Cour des Monnoyes, faisant droit sur les réquisitions du procureur général, ordonne qu'au balancier ordinaire de l'hôtel royal des Monnoies les jettons dont il s'agit seront frappés, au titre porté par les ordonnances et règlements, par un ouvrier monnoyeur, en présence d'un officier dudit hôtel, lesquels officier et ouvrier seront nommés par le conseiller

Digitized by Google

rapporteur, qui dressera procès verbal de leur nomination de même que de l'essay et de la delivrance desdits jettons, ordonne, en outre, que, lorsque ces mêmes jettons auront été faits, le coupoir dont il s'agit sera cassé et difformé, et que les coins desdits jettons seront deposés dans l'armoire des deniers de boëtte pour être remis à qui Sa Majesté l'ordonnera, de quoi sera auss dressé procès-verbal; ordonne pareillement que l'empreinte desdits jettons sera mise sur un carthon et jointe à la minute du présent arrêt avec les procès verbaux cy dessus. Fait en la Chambre, Cour des monnoyes, à Nancy, le dix aoust mil sept cent quarante huit.

» De Riocour,

» De Marien de Fremery. »

Ainsi, bien qu'il semble au premier abord que le Roi n'ait nul besoin de s'autoriser lui-même à frapper des jetons pour son usage personnel, nous voyons qu'il y a nécessité d'ordonner les mesures suivantes : arrêt préalable de la Cour des monnaies ordonnant la frappe; nomination d'un commissaire spécial qui devra assister à la frappe; présence d'un officier de l'hôtel des monnaies sous les yeux de qui la frappe devra se faire; destruction du coupoir après la frappe; tout est réglé minutieusement de manière à prévenir « les conséquences qui en peuvent résulter ». Probablement on craignait que l'ouvrier ne profitât des instruments mis à sa disposition pour faire de la fausse monnaie, ce qui a lieu aujourd'hui encore, à ce qu'on prétend, dans certains états, ou peut-être que l'ouvrier ne changeât quelque chose aux coins, de manière à transformer la médaille officielle en une médaille satirique, ce dont nous avons un exemple à peu près contemporain de

Digitized by Google

notre jeton. Il y a quelques années, si nous ne nous trompons, le *Journal de la Meurthe et des Vosges* annonçait la vente d'un thaler fort curieux de Frédéric II, roi de Prusse ; un changement imperceptible, apporté à la légende officielle, constituait un outrage pour le conquérant de la Silésie. Il paraît qu'un employé de la Monnaie, qui était Silésien, et qui voulait prendre à sa manière une revanche de la conquête, avait retouché les mots EIN REICHS THALER (une rixdale) et avait écrit : EIN REICH STAHL ER, déplaçant l'H du mot *thaler* et espaçant légèrement REICH, STAHL et ER, au lieu de REICHS et de THALER, ce qui voulait dire : il vola un royaume. Ce fait n'est probablement pas isolé dans l'histoire numismatique d'alors, et les pouvoirs de ce temps-là, si ombrageux, si jaloux de la moindre critique, même inoffensive et venant de gens de rien, avaient raison de prendre garde. De semblables traits de satire étaient, il est vrai, peu à craindre à l'encontre du « philosophe bienfaisant », qui, loin de dépouiller personne, avait été lui-même dépouillé, et dont les actes et le caractère étaient l'objet de l'estime et du respect universels ; mais ils auraient pu très bien s'exercer à l'encontre de son chancelier, le trop fameux La Galaizière, qui a laissé en Lorraine une si terrible réputation.

L'empreinte des jetons à frapper, que l'arrêt ordonne de mettre sur un carton et de joindre à la minute de l'arrêt avec les procès-verbaux, ne s'y trouve pas, non plus que les procès-verbaux. Ce n'est pas une raison suffisante pour croire qu'il n'aurait point été donné suite au projet de frapper les jetons en question, et que l'arrêt du 7 août 1748 serait resté lettre morte. En effet,

Digitized by Google

le jeton en argent représentant le château de Chanteheux existe, quoique extrêmement rare. Nous croyons qu'il n'y en a qu'un seul exemplaire connu, celui de la collection Monnier, qui figure au catalogue de la vente sous le n° 907. Peut-être ce jeton s'est-il conservé jusqu'aujourd'hui dans les grandes familles à qui on en avait fait présent, et qui, s'en servant pour le jeu, le maintiennent en dehors de la circulation. Les coins, dont l'arrêt ordonnait le dépôt « dans l'armoire des deniers de boëtte pour être remis à qui Sa Majesté l'ordonnera », se trouvent actuellement au musée d'Epinal. Ils ont été acquis par le savant directeur de ce musée, feu M. Laurent, qui en fit tirer quelques épreuves en bronze, qu'il distribua à ses amis. C'est d'après une de ces frappes modernes que nous donnons la gravure qui est en tête de cette notice ; ce curieux jeton n'avait jamais été publié, à notre connaissance.

Comme on le voit d'après la signature qui figure à l'exergue, du côté représentant le château, sous le mot CHANTHEUX, NICOLE A NANCY, le graveur des coins, dont il est étonnant que l'arrêt ne fasse aucune mention, est Nicole (Claude-François), le père, originaire de Besançon, où il naquit vers l'an 1700, et qui vint s'établir à Nancy, où il travailla à la Monnaie sous la direction de Saint-Urbain. Il mourut vers 1783. M. Beaupré, au travail de qui nous empruntons ces indications biographiques, cite notre jeton comme le second en date des ouvrages de l'artiste (1), mais il n'en connaissait pas d'exemplaire, et il dit que le hasard seulement pourra en faire découvrir.

(1) Beaupré, *Notice sur quelques graveurs nancéiens du XVIIIe siècle et sur leurs ouvrages.* (*Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, tome 17, page 172.)

Digitized by Google

Le château de Chanteheux, dont notre jeton était destiné à reproduire l'image, ne devait pas avoir une existence plus longue que celle même de Stanislas, qui l'avait fait bâtir. Il n'en reste qu'une maison de ferme, qui a conservé le nom de « Ferme du château », dénomination que lui donne la carte de l'Etat-major. Il paraît qu'une partie des matériaux provenant de la démolition du château de Chanteheux servit à la construction du couvent des Bénédictins de Ménil (1).

Lorsqu'aujourd'hui le regard du promeneur s'étend, au-delà du « Bosquet » de Lunéville sur l'immense solitude du champ de manœuvres, plaine monotone et sans caractère, que rien ne limite à l'horizon, l'absence de ce magnifique décor d'opéra, qui faisait face de ce côté au château de Lunéville, doit être vivement sentie. C'était un édifice à peu près carré, élevé de trois étages en retrait l'un sur l'autre de la largeur de deux fenêtres, surmontés tous les trois d'une terrasse bordée d'une balustrade et ornés de longues baies cintrées dans le goût italien, comme les édifices de la place Louis XV, aujourd'hui place Stanislas, à Nancy. Au rez-de-chaussée, la porte d'entrée vitrée était flanquée, de chaque côté, de deux colonnes d'ordre ionique. Une horloge monumentale, dans le genre de celle de l'église primatiale de Nancy, et imitée par l'architecte du moderne palais des Facultés, servait de fronton à l'édifice. L'ouvrage d'Héré (2) en donne le plan et les dessins complets. Dans cet ouvrage, la façade ouest se montre

(1) *Le département de la Meurthe, statistique historique et administrative*, par Henri Lepage, deuxième partie, page 106, au mot *Chanteheux*.

(2) *Châteaux du roi de Pologne*.

Digitized by Google

exactement semblable à ce qu'elle est sur notre jeton, sauf deux cheminées monumentales qui se trouvent dans Héré des deux côtés de l'horloge, et qui ne se retrouvent point ici. Notre jeton représente le château absolument isolé, sans aucun indice des ailes très développées auxquelles il se rattachait. Dans Héré, cette attache est indiquée par des grilles. Sur le tableau donné au Musée lorrain par M. de Meixmoron père, les grilles ont disparu, et la maçonnerie, en tuiles rouges, des ailes est contiguë au château, sans aucun espace vide. Il nous a semblé que cette partie du tableau avait subi un repeint. Peut-être l'a-t-on retouchée pour mettre le portrait d'accord avec l'original lorsque les grilles auront disparu pour faire place à la maçonnerie. Le dessin d'Héré représenterait donc l'état primitif du bâtiment, tandis que le tableau aurait suivi l'édifice dans ses transformations postérieures. Sur le tableau. pas plus que sur le jeton, on ne voit trace des cheminées qui figurent dans Héré. Ces cheminées n'auraient-elles existé qu'en projet ?

Les jetons, ou jets, comme on écrivait quelquefois anciennement, étaient, conformément à l'étymologie, des pièces destinées à être jetées au peuple dans les réjouissances publiques. Mais, à côté de ces pièces destinées au peuple et qui n'étaient généralement qu'en cuivre ou en laiton, on faisait un usage fréquent de jetons en argent ou même en or, qu'on donnait en cadeau, dans des bourses, aux personnages de distinction. Il était d'usage d'offrir de ces bourses de jetons aux corps élus entrant en charge, aux nouveaux fonctionnaires, aux intendants principalement, lors de leur arrivée dans la province, aux princes lorsqu'ils visi-

Digitized by Google

taient une ville, aux grands seigneurs qui avaient rendu des services à une ville ou à l'Etat, ou qui avaient fait à une ville ou à un établissement des présents qu'on ne pouvait leur rendre autrement. Le nombre des jetons d'or ou d'argent que contenait chaque bourse semble avoir été variable ; il est ordinairement de 20 pour une bourse de jetons d'or, de 60 ou de 100 pour une bourse de jetons d'argent. A Nancy, ces bourses étaient en velours bleu, avec agréments d'argent et de soie. M. Ferdinand Bretagne, à Epinal, possède une de ces bourses, portant la date de 1727. Les bourses étaient ordinairement armoriées, tantôt aux armes du prince ou de la ville qui les offrait, tantôt à celle du personnage auquel elles étaient offertes. Les Archives de Nancy contiennent fréquemment des mentions de sommes payées pour façon de jetons ou de bourses (1). Il est probable que les grands personnages à qui on trouvait ainsi moyen de faire accepter de l'or ou de l'argent à la faveur d'une empreinte artistique, n'hésitaient pas, la plupart du temps, à refondre le métal pour lui rendre une destination productive. C'est ce qui expliquerait, concurremment avec la conservation de ces souvenirs historiques dans le trésor des grandes familles, pourquoi les jetons d'or sont très rares, et ceux d'argent peu communs, quoiqu'on ait la preuve certaine qu'il en a été frappé pendant des siècles une quantité considérable.

E. BRIARD.

(1) Voir l'ouvrage de M. H. Lepage, intitulé : *Les Archives de Nancy*, *passim*. Voir à la table au mot *jetons*.

Digitized by Google

SUR LA GRAMMAIRE DITE DE SAINT COLOMBAN, DONNÉE, EN 1840, A LA BIBLIOTHÈQUE DE NANCY PAR M. BEAUPRÉ.

La Bibliothèque de Nancy possède un manuscrit du VIIIe siècle, qui porte le n° 356 (59 de l'ancien catalogue), et qui est intitulé : *Glosa de partibus orationis.* Thomassy le décrit ainsi : « Format in-8 sur parchemin, de 95 feuillets, écrit sur longues lignes, ayant 22 lignes à la page, réglé à la pointe sèche ».

Ce manuscrit n'est pas, ainsi qu'on l'a cru longtemps, une grammaire composée par saint Colomban. L'inscription placée à la première page : *Liber Sancti Columbani de Bobio*, indique seulement que ce manuscrit provient du fonds de Bobbio. C'est une réunion de traités de grammaire et de prosodie, qui, sauf quelques rares passages, sont déjà depuis longtemps connus et publiés. Ils se retrouvent en particulier dans la savante collection des *Grammatici Latini* de Keil. Ces traités sont les suivants

1° Une grammaire à laquelle s'applique spécialement le titre : *Glosa de partibus orationis.* C'est la partie la plus considérable du manuscrit ; c'est la seule aussi qui contienne quelques fragments inédits. M. Favier, conservateur de la Bibliothèque, a bien voulu en faire une copie qui nous a permis de l'étudier de plus près. Elle a été l'objet d'une note insérée dans la *Revue de Philologie* (1er trimestre 1883), dont nous reproduisons quelques lignes :

« Cette grammaire se compose d'une série d'extraits » des anciens grammairiens mis bout à bout et souvent » avec peu de suite..... L'auteur de cette compilation

Digitized by Google

» paraît avoir voulu faire une sorte de *memento*, com-
» prenant, avec les définitions et quelques paradigmes,
» les décisions des principaux grammairiens sur les
» questions qui lui ont semblé les plus difficiles. Le
» manuscrit ne représente pas en effet une grammaire
» complète. Il ne contient, par exemple, aucun cha-
» pitre sur la préposition, la conjonction, l'adverbe,
» l'interjection, etc. De plus il y a une grande dispro-
» portion entre les parties qui sont traitées. »

Les principaux grammairiens auxquels le compilateur a fait des emprunts sont Priscien, Pompeius, Consentius, Virgilius, Donatus, Sergius, Charisius, Cominianus, Isidore de Séville. — « Ces auteurs figurent pres-
» que tous dans le catalogue, d'ailleurs incomplet, de la
» Bibliothèque de Bobbio que cite Muratori (t. III,
» *Antiquitat. Italiæ medii ævi.* Mediolani. 1740). Le
» manuscrit de Nancy pourrait être un de ces *Libri*
» *diversorum de Grammatica* XX, dont parle le cata-
» logue cité par Muratori, ouvrages anonymes parce
» qu'ils sont peu originaux. Ils servaient probablement
» à l'enseignement. »

Le manuscrit de Nancy nous a fourni quelques leçons nouvelles ou quelques additions aux textes publiés par Keil, et par M. Hagen (*Anecdota Helvetica*). Nous avons retrouvé aussi quelques fragments inédits du grammairien Virgilius Maro, qui vivait probablement à Toulouse vers le VIe siècle.

2° Vient ensuite, page 56, le *de finalibus litteris*, de *Servius Honoratus*, contemporain de Symmaque (IVe siècle), — qui se trouve dans Keil (*Grammatici latini*, t. IVe, p. 449 à 455).

Il commence par ces mots : Servius Honoratus Aqui-

Digitized by Google

lino salutem. Ultimarum syllabarum naturas..., et finit par ceux-ci : exceptis quæ aut diphthongo aut positione longæ sunt.

3° Page 62. *Commentarium Sergii grammatici de litteris*, — commençant par : Littera dicta est quasi legitera, eo quod legentibus iter ad legendum ostendat ; et finissant par : Arma virumque cano Trojæ. — Ce traité est dans le tome IVe de Keil (*Gramm. lat.*), page 475-485.

4° Page 74. *Commentarium Maximi Victurini* (*Victorini*) *de ratione metrorum*. Cf. *Keil Gramm. lat.*, t. VI, p. 216-228. Commençant par ces mots : Liquentes litteræ sunt quattuor... ; finissant par ceux-ci : totam rhetoricam cotidie exerceat.

Ce traité est suivi du chapitre : *de Cæsuris*, qui sera reproduit à la fin du manuscrit.

Ce traité est attribué au rhéteur et grammairien C. Marius Victorinus, qui vivait vers le milieu du IVe siècle. Mais ce n'est probablement qu'un abrégé ou un fragment. (V. Teuffel, *Hre de la littérature latine*, 408-4.)

5° Page 87. *Metrorius* — commence par ces mots : Quanquam de litteris et syllabis ; — finit par : Cujum pecus an Melibœi. Cf. *Keil Gramm. lat.*, p. 229-239.

A la fin de ce traité se trouve reproduit le chapitre *de Cæsuris*, qui est donné la première fois comme étant de Maximus Victorinus, la seconde comme appartenant à Metrorius. Mais, comme le fait remarquer Teuffel (*Litt. lat.* 408-4), ce nom de Metrorius, ou ailleurs Metr. Maximinus, Metr. Maximus, pourrait bien provenir de la suscription : de finalibus *metrorum*, Maximus ayant été emprunté à Victorinus.

A. COLLIGNON.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Deux de nos excellents et laborieux confrères viennent d'obtenir des distinctions également méritées : une médaille d'argent a été décernée à M. Léon Germain par la Société française d'Archéologie, au Congrès de l'Ariège, le 30 mai dernier ; et M. J. Favier, conservateur de la Bibliothèque publique de Nancy, a été nommé officier d'Académie par arrêté ministériel du 26 juillet.

NÉCROLOGIE.

La Société vient de perdre le doyen de ses membres fondateurs en la personne de M. Joseph Piroux, créateur, en 1828, de l'Institution des sourds-muets de Nancy, qu'il a dirigée, depuis cette époque, avec un zèle et un dévoûment au-dessus de tout éloge. Notre honorable confrère, né à Hadigny (Vosges), le 2 janvier 1800, est mort le 26 juillet dernier. Il était membre honoraire de l'Académie de Stanislas, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Pie IX et officier d'Académie.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

M. Joseph Tailleurs de Homécourt, canton de Briey, a offert un exemplaire, en bronze, de la médaille commémorative de la fête de la Fédération (14 juillet 1790), trouvé récemment à Saint-Privat-la-Montagne.

— M. Wagner, directeur d'une institution à Philadelphie, a envoyé plusieurs échantillons de pointes de flèches en silex, qui peuvent servir de comparaison avec les objets de même nature que l'on découvre dans notre pays.

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 9e ET 10e NUMÉROS. — SEPTEMBRE ET OCTOBRE 1884.

Nous sommes heureux d'annoncer que, sur la proposition de M. le Préfet et le rapport de notre honorable confrère M. Denis, le Conseil général a bien voulu continuer au Musée lorrain l'allocation de 500 fr. qui lui a été accordée précédemment, voulant ainsi donner une nouvelle marque de sympathie à cette institution « qui rassemble et conserve les intéressants souvenirs du passé de notre pays ».

MÉMOIRES.

NOUVELLES DONNÉES SUR L'ORIGINE DE LA MAISON DE LIGNIVILLE.

L'histoire et la généalogie des anciennes maisons chevaleresques de la Lorraine sont encore à faire, et ce

Digitized by Google

n'est qu'en dépouillant un grand nombre de titres, principalement ceux que nous fourniraient les fonds d'archives de nos vieilles abbayes, que l'on pourrait, à l'aide de longues et patientes recherches, élever ce monument d'histoire nationale. Mais, en attendant que cette œuvre trouve un ouvrier que n'effraierait pas le sort fait à D. Pelletier, il importe de recueillir soigneusement tous les documents qui peuvent servir à la préparer. De ce nombre est un acte fort intéressant, signalé à notre attention par notre laborieux confrère et ami, M. Chapellier. Il est extrait des *Mémoires historiques sur la ville et seigneurie de Poligny*, par Fr.-Fél. Chevalier (*Lons-le-Saulnier*, 1767-1769), ouvrage que ne possède pas la bibliothèque de Nancy (1). Nous allons en donner successivement le texte, puis la traduction :

« Otto, Dei gratia, c. pal. B. Rationi consentaneum et juris congruit æquitati ut ea quæ in præsentiâ multorum acta esse noscuntur memoriæ commendentur..... unde notum facimus..... quod, cum Fredericus de Bruche, decanus Tullensis, et Bruno, frater ejus, medietatem castri quod dicitur Roseres domino et patri nostro Frederico, R. Imperatori, tradidissent et eamdem ab eo in feodo recepissent, Nos tandem illam a domino et fratre nostro in feodo accepimus, et ipsam præfato Frederico et nepoti ejus Alberico, præfati Brunonis filio, in feodo a nobis tenendam concessimus, eo tenore quod, dum ambo vivent, illam tenebunt; altero eorum mortuo, qui superstes erit illam habebit; si autem ambo decesserint et Albericus

(1) T. I, p. 332, p. j. n° 22

Digitized by Google

heredem non reliquerit, ad heredes Valteri de Bruche, fratris præfatorum Frederici et Brunonis, hereditas ista, a nobis similer in feodo tenenda, devolvetur. Idem fiet de fonte falso (1) ibidem invento vel inveniendo. Hujus rei testes sunt : dominus et frater noster Henricus, Divus R. Imp., Aug. ; Albertus, jam dicti fratris nostri protonotarius ; Fredericus, Imp. Aulæ capellanus ; Ludovicus, comes de Salvernâ ; Robertus de Durna ; Cono de Minzet ; Henricus de Lutra, præfati domini et fratris nostri pincerna ; Trosardus ; Bauduinus, capellanus de Hospinal, et alii quamplures. Acta sunt hæc in viâ inter Luxovium et Visulium, anno ab Incarnatione Domini millesimo c° LXXXX° VI°, VI kal. Julii. »

« Otton, par la grâce de Dieu, comte palatin de Bourgogne. La raison veut et le droit ordonne de confier à la mémoire les actes qui ont été faits en la présence de plusieurs personnes..... C'est pourquoi nous faisons savoir..... que, comme Frédéric de Bliesbrücken, doyen de Toul, et Bruno, son frère, ont remis la moitié du château de Rosières à notre seigneur et père Frédéric, Empereur des Romains, et l'ont ensuite reprise de lui en fief, nous l'avons reçue en fief de notre seigneur et frère et donnée au dit Frédéric et à son neveu Albéric, fils dudit Bruno, pour la tenir de nous en fief, à telle condition que, tant qu'ils vivront tous les deux, ils la tiendront ; l'un des deux étant mort, le survivant l'aura ; que si tous deux étaient décédés et qu'Albéric n'eût pas laissé d'héritier, cet héritage serait dévolu aux hoirs de Gautier de Blies-

(1) Nous pensons qu'il faut corriger ce mot par celui de *salso*.

Digitized by Google

brücken, frère des dits Frédéric et Bruno, qui semblablement le tiendraient de nous en fief. Il en sera de même des sources salées trouvées ou à trouver en cet endroit. Les témoins de cet acte sont notre seigneur et frère Henri, divin empereur des Romains, Auguste; Albert, protonotaire de notre dit frère; Frédéric, chapelain de la cour impériale; Louis, comte de Saarwerden (1); Robert de Düren (?); Conon de Minzet (?) (2); Henri de Lauterbourg (3), bouteiller de notre dit seigneur et frère; Trosard; Baudouin, chapelain d'Epinal (?), et plusieurs autres.

» Ce fut fait sur la route entre Luxeuil et Vesoul, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1196, le 6 des calendes de juillet (26 juin). »

A la première inspection de ce diplôme, il semble difficile d'admettre que le château de *Roseres*, mouvant en fief du comté de Bourgogne, et de l'Empire en arrière-fief, soit le château de Rosières-aux-Salines, et que les personnages qui portent, dans cette pièce, le nom de *Brûche*, ou Bliesbrücken, appartiennent à la maison de Rosières. Rien cependant n'est plus rigoureusement certain. Tout d'abord, on est frappé par la similitude des noms de baptême cités dans notre charte avec ceux des premiers auteurs connus de la maison de

(1) Louis I, d'après M. D. Fischer.

(2) Sans doute le même personnage que celui qui figure dans les diplômes impériaux de cette époque sous le nom de Conon de *Mincemberch*.

(3) Plusieurs localités de l'Empire germanique portent, en latin, le nom de *Lutra*; nous citerons notamment Kaiserslautern, Lauterbourg. Nous avons adopté de préférence le nom de cette dernière localité, sise en Alsace et qui était le siège d'une maison chevaleresque très connue.

Digitized by Google

Rosières. Si l'on ouvre, en effet, la *Notice sur la maison de Ligniville*, publiée par le comte de Blancmesnil (1), on y voit (2) qu'Albert, ou plutôt Albéric de Rosières, vivant en 1208, laissa deux fils, Brunon et Vautier. Ces trois prénoms ne se retrouvent-ils pas dans notre charte ? Mais, dira-t-on, c'est là une présomption plutôt qu'une certitude. Aussi ne nous contenterons-nous pas de cette preuve, car nous pouvons en fournir une absolument complète.

Nous la trouvons dans le fonds, si riche et si peu exploré, des archives de l'Ordre de Malte (commanderie de Cuite-Fève) (3). Là sont conservées quatre pièces relatives aux donations faites à cette maison de l'Hôpital par Bruno de Rosières et son frère Frédéric, doyen de Toul. Les actes originaux de ces deux personnages n'existent plus aux Archives ; mais il y a des ratifications émanées de Simon II, duc de Lorraine, et d'Othon, comte palatin de Bourgogne (Montbozon, 1197). L'empereur Henri VI, lui-même, avait confirmé ces actes de son autorité, mais son diplôme est aujourd'hui perdu. Albéric, fils de Bruno, voulant participer au mérite des libéralités de son père, renouvela et accrut ces donations. Le fonds de Cuite-Fève conserve deux actes de lui, l'un sans date, l'autre de 1207 (4).

(1) *Notice sur quelques anciens titres, suivie de considérations sur les salles des Croisades, au musée de Versailles*, pp. 316 et suiv.

(2) P. 325.

(3) Arch. de Meurthe-et-Moselle, H. 3120.

(4) V. Henri Lepage, *Notice sur quelques établissements de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem situés en Lorraine*, pp. 36-37, et *Les Communes de la Meurthe*, t. I, pp. 257-258.

Digitized by Google

En présence de ces faits, nul ne peut contester que Bruno, Frédéric et Albéric de Rosières soient les mêmes personnages que ceux qui portent les mêmes prénoms, mais avec le surnom de Bliesbrücken, dans l'acte que nous venons de publier. Et dès lors, il nous est permis de tirer de cet acte les conclusions suivantes :

1° A la fin du XIIe siècle, la famille dont nous nous occupons était aussi bien connue sous le nom de Bliesbrücken que sous le nom de Rosières, qu'elle devait ensuite porter exclusivement, pour l'échanger, au XIVe siècle, contre celui de Ligniville (1).

2° Albéric de Bliesbrücken, ou de Rosières, n'était pas fils de Thierri, comme le dit la *Notice sur la maison de Ligniville* (2), mais de Bruno, ou Brun (3), décédé avant le 26 juin 1196.

3° Ce Bruno avait deux frères, Frédéric, doyen de Toul, et Gautier. Frédéric de Bliesbrücken, ou de Rosières, doyen de Toul, ne figure dans aucune des listes de doyens de cette église, publiées jusqu'à présent (4). Quant à Gautier, il continua, croyons-nous, la maison de Bliesbrücken. Dans son savant ouvrage sur les origines de Deux-Ponts, Croll nous a conservé une charte de novembre 1240, dans laquelle Gautier, sire de *Brugke*, sans doute fils du précédent, figure avec sa femme, Mechtilde, et leurs fils, Jean, Frédéric, Jac-

(1) V. ce que nous avons dit sur les changements de noms, très fréquents à cette époque, *Mém. de la Soc. d'Arch. Lorr.*, t. XXXII, pp. 339-340.

(2) Blancmesnil, *op. et loc cit.*

(3) On sait que le château de Rosières se nomme encore aujourd'hui *Château Brun*, du nom de son fondateur.

(4) Benoît Picart, p. 161 ; Robert, *Sigillographie de Toul*, p. 145. Cf. *Mém. de la Soc.*, t. XXXII, p. 342.

Digitized by Google

ques et Thierri (1). L'aîné, Jean, épousa *Alyson*, fille de Gautier de Preny, et le duc Mathieu II se porta caution, le 1er décembre 1231, de l'exécution des engagements pris par ce dernier, à l'occasion du mariage de sa fille.

4° En 1196, la moitié (au moins) du château de Rosières relevait en fief du comté de Bourgogne, et de l'Empire, en arrière-fief. L'acte que nous venons de reproduire nous montre dans quelles conditions elle avait été inféodée par Frédéric Barberousse à Frédéric de Bliesbrücken et à son frère. Un siècle plus tard, Rosières et ses salines figuraient encore au nombre des fiefs que le duc de Lorraine tenait du comte de Bourgogne (2) ; mais, en 1437, Philippe-le-Bon n'en réclamait plus l'hommage à René d'Anjou prisonnier (3).

Ajoutons encore une observation personnelle. C'est à tort que la généalogie de la maison de Ligniville distingue *Albert de Rosières* d'*Albéric*, vivant au même temps. Il n'y avait, à cette époque, qu'*Albericus de Roseriis*, et le roman du XIIIe siècle a fait, de ce prénom d'*Albericus*, *Aubris*. C'est *Albericus de Roseriis* que l'on voit figurer, comme caution, dans le traité de 1208 (4) ; c'est lui qui prit part à tous les actes cités par M. de Blancmesnil. L'une des chartes de Cuite-Fève, dont nous avons parlé plus haut, nous indique le nom de sa femme ; elle s'appelait Clémence. Aubri était

(1) Crollius, *Orig. Bipontin.*, t. II, p. 103.

(2) Gollut, *Les mémoires historiques de la République Séquanoise*, édit. Duvernoy, col. 607.

(3) Lecoy de la Marche, *Le roi René*, t. I, p. 123 ; t. II, p. 230.

(4) Calmet, 1re éd., t. II, pr., col. CCCLXXVII.

Digitized by Google

mort en 1249. La *Notice*, de M. de Blancmesnil, ne parle que de ses deux fils cadets, Brun et Gautier, mais n'indique pas l'aîné, qui se nommait Joffroi. Aubri laissa aussi une fille, Clémence, épouse de Robert de Neuviller et de Hombourg (1).

Tels sont les renseignements que nous pouvons donner sur l'origine de cette grande maison de Ligniville-Rosières, dont le nom se rencontre à toutes les pages de l'histoire de Lorraine.

L. DE MORIÈRE.

EX-VOTO DE CHARLES V, DUC DE LORRAINE, DANS L'ÉGLISE DE TODMOOS (BRISGAU).

M. F. Bretagne possède une fort belle gravure, sur satin, due au burin de Georges Andreas Wolfgang (2), d'après un dessin de Widtman.

C'est une thèse soutenue, au mois de juin 1693, par noble et très savant Melchior Tröndlin, de Waldshut, élève en métaphysique, devant l'Université d'Inspruck (Tyrol), dirigée par les Jésuites.

Elle est dédiée à très-noble et très gracieux seigneur Georges-Ignace Schmidt, conseiller de la Chambre de l'Autriche antérieure, seigneur d'Herbolzheim et préfet des seigneuries de Castel et Schwarzenberg, et à

(1) Elle était déjà mariée en 1235, époque où Aubri, sire de Rosières, confirma la vente d'un bois faite à la maison de Cuite-Fève par Robert, sire de Neuviller, du consentement de ses frères, Jean et Renier d'Hénaménil, et de Clémence, sa femme. (Arch. de M.-et-M., H. 3122.)

(2) Célèbre graveur allemand, né à Chemnitz (Saxe), en 1631, mort en 1716.

Digitized by Google

Jean, Adam et Jean Balthasar Tröndlin « *negociatores rei salinariae* » dans l'Autriche antérieure, ses parents et ses frères.

En illustrant la thèse de Jean Tröndlin, Wolfgang a voulu représenter la plaine de Todmoos, village situé dans la Forêt-Noire, au centre du Brisgau, non loin de la source de la Wehra, rivière qui se jette dans le Rhin à Brenett.

A l'arrière-plan, au milieu de la plaine, s'élève, sur un tertre, l'église de Todmoos. A droite, on remarque des cavaliers et des fantassins français qui, consternés d'épouvante, semblent vouloir s'enfuir. A gauche se trouve Charles V, duc de Lorraine, fils de Nicolas-François de Vaudémont et de Claude de Lorraine, neveu et héritier de Charles IV, mettant un genou en terre (1) devant la Vierge, qui apparaît au-dessus de la plaine de Todmoos. Elle occupe une vaste circonférence formée par une couronne de lauriers de forme ovale, et est recouverte d'un long voile, dont, du côté droit (détail à signaler) sort, par une échancrure, la tête du Christ. Marie et son divin fils ont la tête couronnée. Au-dessus de la Vierge on lit dans un cartouche : *B. V. Maria Todmosiana in Hercynia Sylva miraculis clara* (2). Fixés à la couronne de lauriers,

(1) Charles V porte le costume Louis XIV et la cuirasse avec brassards ; ses gants et son casque sont déposés à terre. Il est entouré de son état-major, et derrière lui sont ses fantassins. Deux drapeaux ou cornettes portent la croix de Hongrie. Le cheval de bataille du duc de Lorraine est tenu en main. près de lui.

(2) Les Romains appelaient la Forêt-Noire *Sylvia Hercynia*. César décrit les mœurs de ses habitants au 6e livre de ses Mémoires.

Digitized by Google

on aperçoit quatre médaillons où sont gravées les armoiries des quatre *Villes forestières*: Valdshut, Rhinfeld, Laufenbourg et Seckingen. Sur le ruban enroulé autour de la couronne sont écrits ces mots : *Quatuordium urbium præ | sylva | ticarum.*

Deux anges soutiennent la couronne de lauriers. Celui de droite tient dans ses mains les foudres du tonnerre qu'il lance sur l'ennemi (les Français commandés par Créqui). Dans un des éclairs projetés par le tonnerre sont écrits ces deux mots : *Mors malis.* L'ange de gauche, couronné d'un diadème surmonté d'une croix, montre du doigt la Vierge.

Une tête de chérubin est placée dans un macaron, à l'extrémité inférieure de la couronne. En haut de la gravure, des deux côtés supérieurs de la couronne, sont deux cartouches. Dans celui de droite se voit un arbre d'où sort un rayon de lumière à travers lequel on lit ces mots : *Fugat umbra nocentes.* Trois serpents rampent près de là, sur le sol.

Au-dessous de cette allégorie se trouve cette phrase : « *Heterodoxeos viciniam depopulatos a sacra sibi A'de repellit.* Dans le cartouche de gauche on remarque un chevalier à pied, armé et casqué, au milieu d'un labyrinthe. C'est une allusion aux défilés de la Forêt-Noire. Au-dessus de ce labyrinthe apparaît le monogramme de la Vierge. On lit plus haut : Ser^{mus} Dux Loth. Carolus per sylvarium in vīa mīra celeritate transit cum exercitu.

Il nous aurait été difficile de comprendre le sens mystique de la gravure possédée par M. F. Bretagne, si un de nos amis, M. H. de Vienne, à son retour d'une excursion dans la Forêt-Noire, n'était venu, dernière-

Digitized by Google

ment, nous donner la description d'un tableau, qu'il avait remarqué dans la chapelle latérale de gauche, de l'église de Todmoos (1), et qui, à quelques détails près, représente le même sujet que la gravure de Wolfgang, possédée par M. Bretagne. Notre honorable ami estime que le tableau de l'église de Todmoos n'est qu'une copie d'un tableau plus ancien, car il lui a paru d'une exécution naïve, et il est à supposer que, si la gravure que nous avons admirée est la reproduction du tableau primitif, ce dernier valait beaucoup mieux que la copie qui existe à Todmoos.

M. de Vienne a lu, sur une banderolle du tableau actuel, ce verset du psaume 113 : « *Non nobis Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* ». Immédiatement au-dessus de cette banderolle se voit, encastrée dans la muraille et entourée d'un encadrement de pierre, l'inscription suivante :

DUCI DEO
ET
MATRI GRATIÆ
IN TODMOS ADMIRABILI
SERENISSIMUS DUX LOTHARINGIÆ
CAROLUS
CUM INACESSOS PRIUS
HERCINIÆ MONTES

(1) Dans le village de Todmoos existait, au 17e siècle, un prieuré relevant de l'abbaye de saint-Blaise, située à quelques lieues de là et appartenant à l'ordre des Bénédictins. L'église actuelle de Todmoos, consacrée à la Vierge, a été reconstruite au 18e siècle. C'est un lieu de pèlerinage. Les bâtiments de l'abbaye de Saint-Blaise servent, depuis 1805, à diverses exploitations industrielles.

Digitized by Google

ANNO MDLXXVIII
IN JULIO
ALTER JULIUS CÆSAR
TRADUCTO TOTO EXERCITU
CÆSARE [O]
MIRABILITER SUPERASSET
HOCCE GRATITUDINIS
MONUMENTUM POSUIT

Ce qu'on peut traduire ainsi :

« A Dieu, notre guide, et à l'admirable Mère de grâce de Todmoos le sérénissime duc de Lorraine, Charles, lorsqu'il franchit d'une façon admirable, autre Jules César, les montagnes, jusque-là inaccessibles, de la forêt d'Hercinie, au mois de juillet 1678, après y avoir fait passer toute l'armée impériale, a dédié ce monument de gratitude. »

La thèse gravée que nous avons décrite et le tableau de Todmoos rappellent évidemment le passage effectué au mois de juillet 1678 par Charles V, duc de Lorraine. L'étudiant Tröndlin, originaire de Waldshut, une des quatre *Villes forestières,* mit pieusement sa thèse sous la protection de la Vierge de Todmoos, car Charles V, pendant la campagne de 1678, sauva les quatre *Villes forestières,* dont le maréchal de Créqui voulait s'emparer.

Pour expliquer la reconnaissance de Charles V envers la Vierge et celle des habitants des quatre *Villes forestières* envers ce prince, essayons de raconter en quelques mots la campagne de 1678, qui termina la guerre de la succession d'Espagne, et qui eut pour théâtre le Brisgau et l'Alsace.

Digitized by Google

En 1678, Charles V voulut recommencer la lutte, un moment interrompue, contre le maréchal de Créqui, par lequel il avait été vaincu en 1677, à Kochersberg. Son mariage récent avec Eléonore-Marie-Joseph d'Autriche, sœur de Léopold Ier, venait d'accroître son influence à la cour de Vienne (6 février 1878). Nommé gouverneur du Tyrol, après avoir passé le carême à Inspruck avec son épouse, il rejoignit le prince Herman de Bar et arriva à Worms avant la fin du mois d'avril 1678.

Charles V rassembla à Offenbourg 18,000 hommes d'infanterie et 32,000 cavaliers, se mit en marche le 5 mai 1678, et traversa la Kinzig trois jours plus tard. Créqui arriva à Schelestadt le 10 mai et rassembla dans cette ville et à Vieux-Brisach son armée, composée de 24 bataillons, 91 escadrons de cavalerie et 15 de dragons, en tout 12,000 fantassins et 10,600 cavaliers.

Le but avoué de Charles V était d'assiéger Fribourg-en-Brisgau ou de retenir les Français en Haute-Alsace, en feignant d'y vouloir entrer. Aussi fit-il préparer un pont de bateaux entre Altenheim et Plobsheim, de manière à pouvoir franchir le Rhin au-dessus de Strasbourg.

Le maréchal de Créqui vint déjouer les projets de son adversaire, se posta, le 22 mai, entre l'Ill et le Rhin, traversa ce fleuve le 24, à Vieux-Brisach, et entra dans le Brisgau afin de pouvoir couvrir Fribourg. Charles V ne pouvait plus donc ni entrer en Alsace ni assiéger Fribourg sans passer sur le ventre de l'armée française ; mais, voulant protéger les *Villes forestières*, il fit filer, vers Rhinfeld, dès les premiers jours de juin, des troupes accourues par la Souabe à son secours.

Digitized by Google

Elles côtoyèrent le territoire suisse. Quant à lui, remontant la rive droite du Rhin, il feignit de vouloir passer ce fleuve, tantôt à Rhinfeld, tantôt à Rhinau, et, par une ruse habile, s'avança hardiment à travers le Brisgau et se campa entre Brisach et Fribourg, à six lieues du camp français. Son intention manifeste était de livrer bataille à Créqui ; mais celui-ci sut habilement se dérober, car il désirait, avant tout, couvrir Fribourg, dont les magasins nourrissaient ses troupes, et inquiéter les fourrageurs de l'armée allemande, qui ne pouvait se ravitailler que difficilement. Le 25 juin, Charles V voulut s'emparer de Langendentzlingen (1). Il fallait, pour cela, traverser un bois de haute futaie, qui comptait deux lieues de longueur. Le duc de Lauenbourg s'y égara et la marche de l'armée impériale souffrit un retard fâcheux, ce qui permit à Créqui d'attaquer avec succès son arrière-garde ; cependant Charles V repoussa le gros de l'armée française, tandis que son chef retournait se loger près de Fribourg (2).

La paix de Nimègue allait être signée. Le Moleur, chancelier du duc de Lorraine, apprit au duc cette importante nouvelle, ce qui ne fit qu'accroître son désir de livrer une bataille décisive.

Il cacha donc le secret dont il était dépositaire à ses officiers et résolut, contre l'avis de ses généraux, d'aller se loger à Offenbourg. Là, il apprit que Créqui n'était qu'à deux lieues des *Villes forestières*, et qu'il

(1) Village situé au nord de Fribourg-en-Brisgau, sur la Blater.

(2) Fribourg-en-Brisgau était tombé aux mains de l'armée française l'année précédente.

Digitized by Google

avait reçu un renfort de 4,000 hommes. Sans perdre de temps, Charles V tenta de s'ouvrir un passage à travers la Forêt-Noire. Chavagnac (1) lui servit de guide, et l'armée impériale arriva sans encombre dans la plaine où s'élevait l'abbaye de Saint-Blaise.

C'est, après avoir effectué cette marche hardie, que le duc de Lorraine résolut d'en consacrer le souvenir par un tableau dont il fit présent à l'église de Todmoos.

Le 28 juin, Charles V avait envoyé Staremberg (2) à Rhinfeld, menacé par Créqui, avec 8,000 hommes, en lui ordonnant d'empêcher l'armée française de s'emparer de cette ville. Mais le général allemand se laissa séduire par l'argent français et promit à l'ennemi de ne pas se camper au delà du Rhin, à condition qu'on lui payerait 600 écus par mois. Il se retrancha sous le canon de Rhinfeld et ne se protégea que par un faible retranchement. Créqui, dans la nuit du 5 au 6 juillet, se rapprocha de la place, dont Mercy, gentilhomme lorrain, était gouverneur.

Le lendemain matin, l'armée française attaqua vigoureusement les Impériaux et les culbuta. Ils voulurent entrer pêle-mêle dans Rhinfeld, dont Mercy fit fermer les portes et brûler le pont.

Deux ou trois mille Impériaux furent tués ou blessés;

(1) Gentilhomme français, qui fut fait général de bataille dans l'armée impériale et s'attacha à la personne de Charles V. Il alla à Varsovie essayer de faire élire le duc de Lorraine roi de Pologne, et combattit Turenne en 1676. Nous possédons des copies de quelques-unes de ses lettres qui se trouvent dans les Archives de la maison de Ligniville.

(3) Staremberg, général autrichien, né en 1657, mort en 1737.

Digitized by Google

plusieurs périrent noyés dans le Rhin. Rhinfeld résista cependant, car Créqui ne put bombarder cette ville que de la rive droite du Rhin, mais il voulut s'assurer le passage de ce fleuve au-dessus de Rhinfeld. Dans ce but, il fit attaquer Seckingen, dont la garnison et les habitants s'enfuirent en brûlant leur pont : le maréchal ne put traverser le Rhin, car il craignait de violer le territoire suisse.

Charles V arrivait en toute hâte de la Forêt-Noire pour sauver Waldshut et Lauffenbourg, menacés par l'armée française; mais Créqui, faisant volte-face, fit marcher ses troupes à la rencontre des Impériaux. Le duc de Lorraine, craignant l'invasion de la Souabe, vint se camper près de Lauffenbourg, le 14 juillet, pendant que Créqui battait un de ses détachements près de Seckingen. Le maréchal, à son tour, résolut d'attaquer vigoureusement son adversaire. Il le suivit pied à pied, en s'avançant, par la vallée de la Kinzig, vers Offenbourg, et le rencontra à Gegenbach. Les généraux du duc de Lorraine le dissuadèrent d'accepter le combat que Créqui semblait lui offrir, après avoir traversé la Kinzig et s'être trouvé face à face avec les Impériaux. Charles V, s'apercevant que les chefs de son armée voulaient bien se battre en Alsace, mais étaient résolus à ne pas le suivre en Allemagne, dont ils craignaient la ruine, se dirigea à marches forcées vers Offenbourg, après avoir donné l'ordre à toutes ses troupes de l'y rejoindre. Il fut poursuivi, l'épée dans les reins, par Créqui, qui battit une partie des Impériaux près des ruines du château d'Ortenberg (1) (23

(1) Le maréchal de Créqui fut blessé dans cette rencontre et le comte de Schomberg y fut fait prisonnier. Le château

Digitized by Google

juillet). L'armée impériale put toutefois se réfugier à Offenbourg et à Oberkirch.

Les escarmouches continuèrent entre les deux armées sur les rives de l'Eltz, qui les séparait, mais qui, partout, était guéable. Une bataille rangée ne pouvait avoir lieu, à cause des défilés nombreux de ce pays, et Créqui, dont le seul but était d'empêcher le siège de Fribourg, ne désirait pas d'actions sérieuses. Charles V, sans se lasser, traversa l'Eltz et alla se poster entre Brisach et l'armée française, voulant à toutes forces forcer son adversaire à en venir aux mains. Créqui leva le camp et alla s'établir sur une hauteur presqu'inexpugnable, près de Fribourg. Le duc de Lorraine avait réussi à lui couper toute communication avec Brisach et à le forcer à se ravitailler à Fribourg, au risque d'affamer cette ville, que les Impériaux auraient pu facilement assiéger, si Créqui eût quitté alors son poste d'observation. Mais la famine força Charles V à abandonner ses quartiers et à revenir dans l'Ortenau. Créqui, ne pouvant plus, également, nourrir ses soldats dans le Brisgau, se résolut à rentrer dans la Basse-Alsace et somma Strasbourg de lui livrer le fort de Kehl. Sur le refus des magistrats de la ville impériale, influencés par les agents de l'Empire, il s'empara de ce fort le 28 juillet. Les Strasbourgeois, n'ayant pas voulu promettre d'observer la neutralité entre les deux armées belligérantes, le maréchal rasa le fort de Kehl et démolit le pont qui reliait Kehl à Strasbourg (6 août).

d'Ortenberg, à 3/4 de lieue d'Offenbourg, commandait la Kinzig et était le siège des gouverneurs impériaux. Créqui l'avait démoli en 1668.

Digitized by Google

Cela fait, il traversa le Rhin à Altenheim (1), sur un pont de bateaux, arriva pendant la nuit du 7 au 8 devant les deux forts de Ruprechtsau (2), entre le Rhin et Strasbourg, et les prit d'assaut. Charles V, craignant que Créqui n'assiégeât Strasbourg, descendit le Rhin, dans le dessein de traverser ce fleuve au-dessus de Philippsbourg et d'accourir au secours de Strasbourg. Il réussit à faire entrer dans cette ville 10,000 fantassins et 400 cavaliers sur des bateaux. Créqui attaqua les forts de l'Etoile et du Péage, du côté de l'Alsace, entre le Rhin et la place, tandis que le duc de Lorraine s'emparait de Landau, qu'il abandonna bientôt après, après l'avoir mis au pillage. Cette place tomba au pouvoir des Français, le 17 septembre.

En somme, Charles V n'avait pas réussi à reprendre Fribourg, dont le maréchal de Créqui s'était emparé pendant la dernière campagne, mais il avait empêché la prise des quatre *Villes forestières* et avait fait preuve, comme toujours, de véritables talents militaires. L'argent et les vivres lui avaient manqué ; aussi fut-il presque toujours forcé d'abandonner ses postes. La paix venait d'être signée entre la France, la Hollande et l'Espagne, et l'Empire était sur le point d'imiter ses alliés ; c'est ce qui explique l'abandon où la cour de Vienne laissa Charles V pendant la campagne de 1678.

Si l'*ex-voto* de l'église de Todmoos ne rappelle pas une victoire remportée par le duc de Lorraine sur Créqui, il y fut placé, du moins, comme témoignage de gratitude envers la Vierge dont Charles V avait imploré

(1) Bas-Rhin, arr. de Saverne.
(2) Ou Robertsau.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

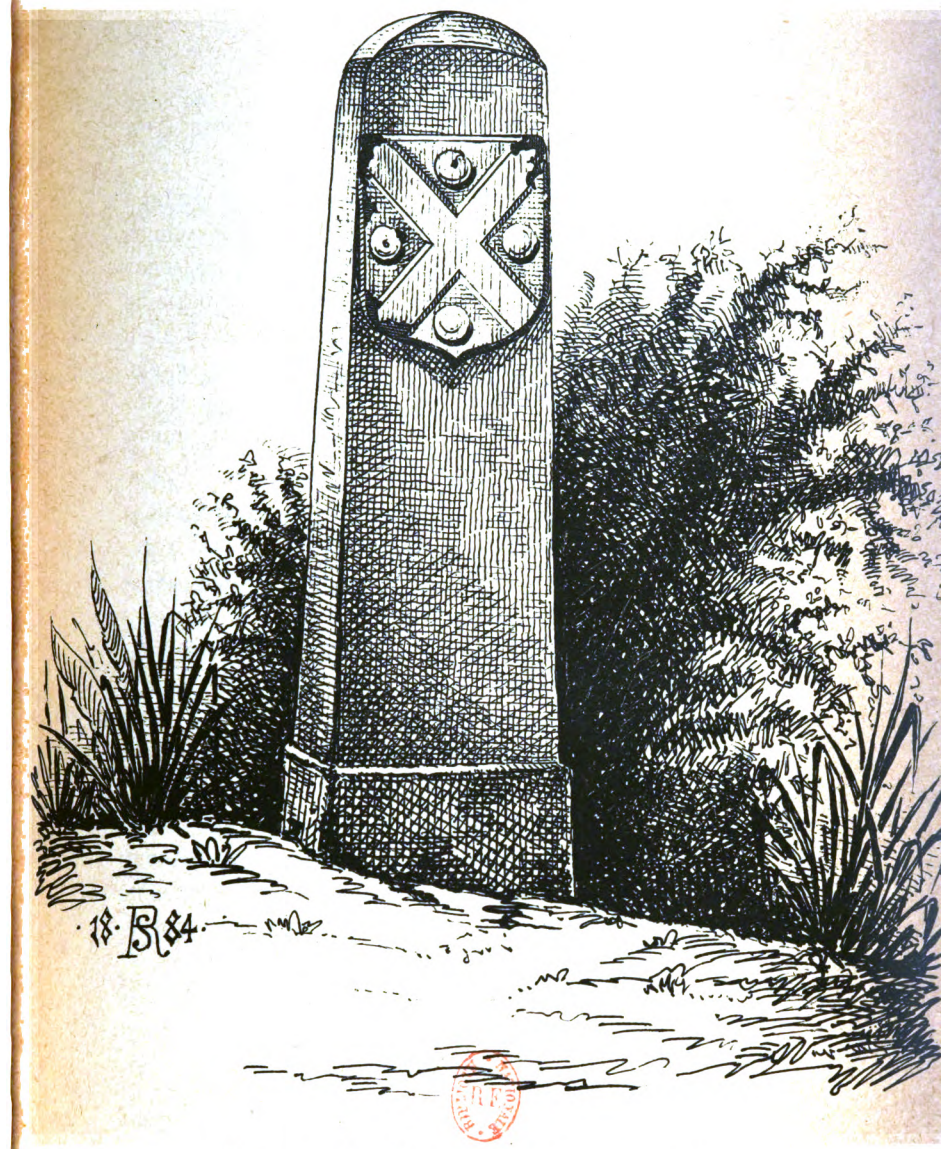

Borne du Bois de Champigneulles.

LITH. H. CHRISTOPHE. NANCY.

la protection, avant d'effectuer sa marche hardie à travers la Forêt-Noire.

F. DES ROBERT.

NOTE SUR LA BORNE ARMORIÉE DU BOIS DE CHAMPIGNEULLES.

Notre confrère M. Louis Benoit, dans sa consciencieuse étude sur les *Pierres bornales armoriées* (1), signale « entre le bois communal de Champigneules et » un bois particulier qui dépend aussi de l'antique » forêt de Haye, le long du petit sentier de Maxéville » à Champigneules », une borne qui dépasse le sol de 0m 60. Voici la description qu'il en donne : « La face » que domine le plateau de la forêt, est restée fruste, » mais la face qui regarde la riante vallée de la Meurthe » est ornée d'un écusson terminé par une pointe en » accolade.

» Cet écusson, mutilé par le haut, porte un sautoir, » ou croix de Saint-André, cantonné de quatre besans. »

Non loin de la borne armoriée dont parle M. L. Benoit, le hasard m'a fait découvrir, dans un buisson, sur la lisière du bois communal de Champigneulles, une autre borne ayant la même forme, portant les mêmes armes, et joignant à l'avantage d'être moins enterrée que sa voisine celui d'être beaucoup mieux conservée qu'elle. Cette borne, haute de 0m 84, non compris le socle, qui est en partie déchaussé, a la forme d'un tronc de pyramide à sommet arrondi, dont la base

(1) *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine* pour 1870, pp. 139 et 142.

Digitized by Google

aurait 0m 16 sur 0m 27 de côté. La face tournée vers l'Est porte un écusson identique à celui qu'a décrit M. L. Benoit, et mesurant 0m 20 de large sur 0m 25 de haut. Il est parfaitement conservé : c'est à peine s'il porte quelques légères érosions.

Maintenant, par qui ces bornes ont-elles été posées? M. L. Benoit n'a pu le découvrir : « Nous ignorons, » dit-il, quelles sont ces armoiries, exécutées avec une » certaine habileté : quoiqu'elles ne nous paraissent » pas anciennes, elles doivent cependant avoir un cer- » tain intérêt historique. » Et l'auteur ajoute en note : « Dom Pelletier, d'après la Héraulderie de Lorraine, » parle d'un sautoir cantonné de besans, armes d'un » archer anobli par le duc Antoine ; voyez Dict., page » 643. — Ibid., p. 757, il est question des mêmes armes » octroyées à un « trompette à monseigneur » en » 1543. »

Ces deux indications sont exactes : Roch Picard, archer des gardes du duc Antoine, anobli par ce prince, en 1543, et Guillaume Soldan, « trompette à monseigneur », anobli également en 1543, reçurent pour armes : *D'azur au sautoir d'or, cantonné de quatre besans d'argent.* Mais il est une troisième famille qui reçut les mêmes armes, avec une modification dans les métaux, c'est la famille Collignon. Le 15 février 1578, le duc Charles III anoblit, ou (suivant certains documents) réhabilita dans sa noblesse Pierre Collignon, natif de Nancy, et il lui donna pour armes : *D'azur au sautoir d'argent, cantonné de quatre besans d'or.*

Pierre Collignon parut, le 1er juillet 1578, à la Recherche du poursuivant d'armes de Lorraine, Didier

Digitized by Google

Richier, dit Clermont, qui lui consacra le paragraphe suivant :

« Pierre Collignon.

» Plus se trouue que Pierre Collignon marchant le-
» quel tient bouticque ouuerte de plusieurs sortes des
» marchandises des merceries fut anobly le xv^e feburier
» 1578, se qualifie noble. »

En marge, sont peintes ses armoiries, telles que nous venons de les indiquer (1).

Pierre Collignon eut, entre autres enfants, trois fils : George, Pierre et Jean, qui obtinrent des lettres de gentillesse, le 18 novembre 1633 (2). D. Pelletier (3) donne tout au long leur descendance : on voit dans cette généalogie, qu'au xviie siècle, Louis et Louis-Robert Collignon, petit-fils et arrière-petit-fils de Pierre, étaient « seigneurs de Malleloy et de Champigneul » ; dès lors, suivant toute vraisemblance, les bornes armoriées trouvées dans le bois de Champigneulles ont été posées par l'un ou l'autre des membres de cette famille.

Les Collignon de Malleloy se sont éteints au siècle dernier. Peut-être appartiendrait-il aujourd'hui à la Société d'Archéologie lorraine d'acquérir la borne que je viens de signaler ; il est probable qu'elle n'est plus d'aucune utilité comme limite de propriété, et elle serait peut-être digne de prendre place dans le jardin du Palais ducal.

R. de SOUHESMES.

(1) Didier Richier dit Clermont, *Liure de la Reserche et du Recueiul des Nobles du Bailliage de Nancy* (1578), f° 18 v°.

(2) J. Callot, *le Héraut d'armes*, f° 365.

(3) D. Pelletier, *Nobiliaire de Lorraine*, I, p. 163.

Digitized by Google

A PROPOS DE LA TROUVAILLE D'AUTREVILLE (VOSGES).

Le *Journal de la Société d'Archéologie lorraine* publiait, l'an dernier, dans le numéro du mois d'août, une *note* relative à une trouvaille de près de trois cents pièces de monnaies, faite à Autreville (Vosges).

Quelque temps avant cette publication, M. Maxe-Werly, de passage à Nancy, informé de cette découverte par M. Bretagne, auquel elle avait été adressée pour en faire le classement, me demandait communication de ces monnaies, surtout dans le but d'examiner deux types douteux qui lui étaient signalés par M. Bretagne. Je m'empressai de satisfaire à la demande de l'éminent numismate, qui procéda en outre, avec le plus grand soin, à un classement nouveau du petit trésor, travail qui ne me parvint qu'après la publication de ma note, en août 1883.

Voici le résultat général des recherches de M. Maxe-Werly, que vient de publier la *Revue numismatique*, il y a quelque temps seulement (1).

Arras.	Philippe-Auguste,	1191-1223
St-Martin-de-Tours,	(Abbaye de)	? -1203
—	Philippe-Auguste,	1203-1223
—	Louis VIII,	1223-1226
Provins.	Thiébaut IV,	1224-1253
—	Louis IX (St-Louis),	1226-1270
Comté de Provence.	Charles I d'Anjou,	1246-1285
Marq. de Provence.	Alphonse,	1249-1271
Roy. de France.	Philippe III,	1270-1285
—	Philippe IV,	1285-1314

(1) Voy. *Revue numismatique*, 3e série, t. IIe, 3e trim, 1884, pages 203-219.

Digitized by Google

Evêché de Metz.	Adhemar de Monteil,	1325-1361
Comté de Bar.	Henri IV,	1336-1344
Roy. de France.	Jean le Bon,	1350-1364
Besançon.	Anonyme,	du XIVe siècle

Parmi les deniers classés au règne de Saint-Louis, il en existe sans doute, ajoute M. Maxe-Werly, quelques-uns qui appartiennent à Louis X (1314-1316).

Ce tableau diffère, on le voit, d'une façon notable, de celui qui fut publié l'an dernier; c'est ce qui m'a engagé, dans l'intérêt de la vérité, à le rectifier.

On peut d'abord remarquer que les types découverts s'étendent de Philippe-Auguste (1191-1223) à Jean le Bon (1350-1364), sauf la pièce anonyme du XIVe siècle, de Besançon; que c'est ensuite dans la seconde moitié du XIVe siècle qu'il faut rechercher les causes qui ont pu amener la perte de ces monnaies.

En outre, M. Maxe-Werly a heureusement découvert, dans l'examen de la trouvaille auquel il s'est livré, deux types inédits, l'un d'Adhémar de Monteil, évêque de Metz, l'autre de Henry IV, comte de Bar, types que publie la *Revue numismatique*.

Si maintenant, comme nous essayions de le faire l'an dernier, nous voulons rechercher les faits de guerre de l'époque qui ont pu amener la perte de ce trésor, il ne sera pas difficile, vu l'origine ou la provenance des pièces, presque toutes françaises, de les trouver dans l'histoire des *Routiers* en Lorraine.

On sait en effet que, dans le cours des années 1362 et 1363, notre pays, les environs d'Autreville en particulier, furent dévastés par les *Aventuriers* bretons, anglais, normands, picards, gascons et autres, gens de

Digitized by Google

tous pays, commandés par Arnault de Cervolles, *dit* l'Archiprêtre, qu'Eudes de Grancey, puis le comte de Vaudémont, avaient pris à leur solde.

Les bandes d'Arnault de Cervolles s'étaient formées après la bataille de Poitiers, en 1356, du côté de l'Auvergne, du Limousin et dans la vallée du Rhône. Quand elles vinrent en notre pays, elles avaient déjà, par deux fois, ravagé la Provence, puis la Bourgogne.

M. H. Lepage, dans ses *Episodes de l'histoire des Routiers en Lorraine* (1), nous dit que l'Archiprêtre, après avoir fait la guerre contre le duc de Bar pour le compte d'Eudes de Grancey, en 1362, et avoir ravagé le Barrois et les environs de Metz, fut, la même année, pris à la solde de Henry V, comte de Vaudémont.

Le duc de Lorraine et celui de Bar s'entendirent pour résister à l'ennemi commun. Un corps de troupes du duché de Bar se forma vers Pont-à-Mousson, vint à Condé-sur-Moselle, se réunit à l'armée du duc de Lorraine et aux renforts envoyés de Metz, pour aller ravager le comté de Vaudémont et y exercer de cruelles représailles ; mais les pluies torrentielles du commencement d'avril 1363, suspendirent un instant les hostilités.

Le comte de Vaudémont les reprit bientôt, pénétra dans le Barrois où il se livra à d'effroyables excès. Les Bretons à sa solde menaçaient de détruire, s'ils le pouvaient, tout le duché de Bar.

Au mois de mai suivant, nouvelle expédition des ducs de Lorraine et de Bar contre le comte de Vaudémont. Tandis que Robert de Bar assiégeait Chaligny,

(1) Voy. *Journal de la Soc. d'Arch. lorr.*, 15e année, 9e et 10e numéros, septembre et octobre 1866.

Digitized by Google

commis à la garde de l'Archiprêtre, le duc Jean s'avançait contre Henry, retiré sur les terres de Champagne. Les deux armées se rencontrèrent près du prieuré de Saint-Belin, non loin de Bourmont, au delà de Neufchâteau, et s'y livrèrent bataille, en 1363.

En suivant sur la carte les mouvements probables des troupes tenant la campagne, on voit qu'Autreville, situé sur la route de Nancy à Neufchâteau et entre le comté de Vaudémont, la Champagne et la Lorraine, se trouve sur plus d'un des itinéraires suivis par les belligérants. Comme des troupes arrivant de France pouvaient seules être bien fournies de monnaies nombreuses venant presque exclusivement de ce pays, il n'est pas téméraire, je pense, d'attribuer la perte du trésor d'Autreville, à quelques-uns des *Routiers* commandés par l'Archiprêtre.

E. OLRY.

LA SÉPULTURE DE MADAME DE SAINT-BALMONT.

L'un des religieux de Benoîte-Vaux nous écrit :

« Mardi, 10 juin, M. le curé de Neuville-en-Verdunois était obligé de creuser pour refaire de nouvelles marches de marbre à son maître-autel. A 0^m 50 au-dessous du pavé, suivant les faits attestés par l'histoire et la tradition populaire, nous avons retrouvé, dans un terrain sec et sablonneux, le corps de Madame de Saint-Balmont. Au-dessus des pieds, qui avançaient un peu sous l'autel actuel, posé là en 1844, était une boîte de plomb, en forme de cœur, ayant 0^m08 de largeur sur 0^m 16 de longueur, mais sans inscription et vide, car le couvercle avait dû être ouvert. Du cercueil en bois, il

Digitized by Google

ne restait que des parcelles en feuilles, faciles à pulvériser, et plusieurs grands clous. Les os principaux sont bien conservés et à leur place. La tête, au front peu élevé et fuyant, montre une denture complète et en bon état.

» Comme je n'étais pas le maître de poursuivre plus avant nos recherches, nous avons remis les ossements en même place, au bas des degrés, où va être posée une plaque de $0^m 70$ sur 1^m, ornée des armoiries de Madame de Saint-Balmont et rappelant ses bienfaits. »

CHRONIQUE.

—

Le Président de la Société d'Archéologie lorraine a reçu la circulaire suivante :

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser le programme du Congrès des sociétés savantes à la Sorbonne en 1885, en vous priant de lui donner toute la publicité désirable ; comme l'an dernier il comprend cinq parties distinctes, répondant aux cinq sections du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Vous pourrez y remarquer le maintien d'un certain nombre de questions qui vous avaient été signalées précédemment : elles ont déjà donné lieu, je le sais, à de très importantes communications; mais le Comité, les sociétés savantes elles-mêmes, n'ont pas jugé que l'intérêt en fût diminué : il est tels sujets d'études qui ne comportent point d'enquêtes de trop courte durée ; il faut les continuer, les poursuivre sans relâche, en raison de leur importance, de leur utilité au point de vue scientifique, du résultat qu'on veut atteindre,

Digitized by Google

qui est de réunir toutes les découvertes locales susceptibles d'éclaircir certains points obscurs de l'histoire ou de la philologie, de l'archéologie ou des sciences.

C'est là véritablement, Monsieur le Président, le but de vos réunions ; c'est aussi la vœu manifesté par le Comité tout entier le jour où il a cru devoir arrêter un programme, en invitant les sociétés savantes à collaborer à la solution des questions qu'il renferme, et à faire présenter annuellement par leurs délégués, devant la publicité d'un Congrès, tous les résultats de leurs recherches.

Agréez, etc.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
Signé : FALLIÈRES.

I. — *Section d'histoire et de philologie.* — 1° Mode d'élection et étendue des pouvoirs des députés aux Etats provinciaux.

2° Les villes neuves, les bastides, les sauvetats et autres fondations analogues à partir du XIIe siècle.

3° Recherche des documents d'après lesquels on peut déterminer les modifications successives du servage.

4° Origine, étendue, régime et formes d'aliénation des biens communaux au moyen âge.

5° Origine et organisation des anciennes corporations d'arts et métiers.

6° Origine, importance et durée des anciennes foires.

7° Anciens livres de raison et de comptes et journaux de famille.

8° Etat de l'instruction primaire et secondaire avant 1789.

9° Liturgies locales antérieures au XVIIe siècle.

10° Origine et règlements des confréries et charités antérieures au XVIIe siècle.

11° Etude des anciens calendriers.

12° Indiquer les modifications que les recherches les plus récentes permettent d'introduire dans le tableau des constitutions communales tracé par M. Augustin Thierry.

Digitized by Google

13° Des livres qui ont servi à l'enseignement du grec en France depuis la Renaissance jusqu'au XVIIIe siècle.

14° Rôle des maîtres écrivains dans l'instruction populaire et la rédaction des actes.

15° Etude des documents antérieurs à la Révolution pouvant fournir des renseignements sur le chiffre de la population dans une ancienne circonscription civile ou ecclésiastique.

II. — *Section d'archéologie.* — 1° Quelles sont les contrées de la Gaule où ont été signalés des cimetières à incinération remontant à une époque antérieure à la conquête romaine?

Quels sont les caractères distinctifs de ces cimetières?

2° Dresser la liste, faire la description et rechercher l'origine des œuvres d'art hellénique, des inscriptions et des marbres grecs, qui existent dans les collections publiques ou privées des divers départements. Distinguer ceux de ces monuments qui sont de provenance locale de ceux qui ont été importés dans les temps modernes.

3° Etudier les plus récentes théories qui ont pu être émises sur l'origine des basiliques chrétiennes. Décrire les plus anciennes basiliques que l'on connaisse en dehors de l'Italie, en particulier celles de l'Afrique romaine.

4° Signaler les nouvelles découvertes de bornes milliaires ou les constatations de chaussées antiques qui peuvent servir à déterminer le tracé des voies romaines en Gaule ou en Afrique.

5° Grouper les renseignements que les noms de lieux-dits peuvent fournir à l'archéologie et à la géographie antique.

6° Signaler les édifices antiques de l'Afrique tels que arcs de triomphe, temples, théâtres, cirques, portes de ville, tombeaux monumentaux, aqueducs, ponts, etc., et dresser le plan des ruines romaines les plus intéressantes.

7° Etudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'atta-

Digitized by Google

chant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

8° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux différents siècles du moyen-âge. En donner des statistiques, signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

9° Signaler les constructions rurales élevées par les abbayes, telles que granges, moulins, étables, colombiers. En donner, autant que possible, les coupes et plans.

10° Etudier les tissus anciens, les tapisseries et les broderies qui existent dans les trésors des églises, dans les anciens hôpitaux, dans les musées et dans les collections particulières.

11° Signaler les actes notariés du XIVe au XVIe siècle, contenant des renseignements sur la biographie des artistes et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

12° Etudier les produits des principaux centres de fabrication de l'orfèvrerie en France pendant le moyen-âge et signaler les caractères qui permettent de les distinguer.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

DON DE SEPT PLAQUES DE FOYER, PAR MM. BARY ET CLAUDOT.

Notre intéressante et originale collection de plaques de foyer s'enrichit assez fréquemment au moyen de dons particuliers ; mais tous, croyons-nous, se trouvent dépassés par celui que nous avons aujourd'hui à enregistrer.

Prévenus que MM. Bary et Claudot, entrepreneurs de bâtiments, possédaient un grand nombre de plaques,

Digitized by Google

MM. les conservateurs du Musée nous chargèrent de les examiner, et, agissant avec d'autant plus de liberté que nous ne connaissions pas les intentions des propriétaires, nous fîmes choix de sept d'entre elles dont les sujets nous parurent leur mériter de prendre place dans notre collection. C'est cette importante série que MM. Bary et Claudot viennent d'offrir, sans aucune rémunération, au Musée lorrain. En mentionnant cet exemple de générosité et cette preuve de sympathie, nous sommes heureux d'être, auprès des donateurs, l'interprète de la reconnaissance de la Société d'Archéologie lorraine.

Voici la description sommaire des sept plaques de foyer :

1. Plaque pentagonale, ou en forme de rectangle surmonté d'un fronton triangulaire. Elle offre, pour sujet, une croix de Jérusalem, avec les quatre croisettes, accostée de deux croix de Lorraine ; le fond est semé de fleurs de lis. Le moule des figures rectilignes paraît avoir été préparé au moyen de cordes. Ces emblèmes, qui se rapportent à René d'Anjou (1431-1453) ou à ses successeurs immédiats, et la forme générale, qui désigne le xve siècle, font de cette pièce l'une des plus anciennes de la collection.

2. Grande et lourde plaque rectangulaire qui, pour tout décor, présente un énorme chardon nancéien, à tige coupée et à deux feuilles raides.

3. Plaque plus petite, représentant l'Annonciation ; le style, et la forme d'un cartouche pour inscription, placé au bas, indiquent la fin du xvie siècle. On sait que cette scène religieuse figura sur le *grand estandart des païs* depuis le règne de René II jusqu'à, et y compris, celui de Charles IV ; la cathédrale-primatiale est dédiée à l'Annonciation.

4. Grande plaque rectangulaire, plus large que haute, offrant, avec tous les ornements extérieurs, les armes

Digitized by Google

pleines du duc Léopold. C'est une variété que nous ne possédions pas encore.

5. Petite plaque carrée avec fronton circulaire en retraite, aux armes simples de Lorraine, avec la couronne fermée, les deux aigles pour supports, la Toison d'or et la date 1732.

6. Plaque carrée, offrant, sous une couronne fermée, un écu à une étoile, ce qui nous paraît être un blason de fantaisie.

7. Petite plaque carrée, avec fronton courbe en retraite, offrant une tête de femme, à droite, dans un médaillon ovale, orné de guirlandes avec nœud Louis XVI. Ce genre n'était pas encore représenté dans notre collection.

L. GERMAIN.

—

Ont été offerts au Musée, par :

M. Eugène Bastien, ancien maire à Saulxures-lès-Vannes, et provenant d'une trouvaille assez considérable faite dans cette commune :

Trois monnaies de Berte de Souabe, deux de Pierre de Brixey, évêque de Toul, frappées à Liverdun, et trois pièces sortant des ateliers monétaires de Sarrebourg, Remiremont et Saint-Dié; cette dernière inédite.

Une description de ce petit trésor, par MM. Bretagne et Briard, sera imprimée dans le prochain volume des Mémoires de la Société.

M. George, ancien horloger, une pièce de monnaie d'un franc, frappée en 1831, à l'effigie de Henri V.

M. Lallemand, vice-président du Tribunal civil, un anneau astronomique, d'un beau travail et fort intéressant.

M. Charles Henrion, conducteur des ponts et chaussées, une marmite en bronze, avec figures aux attaches, trouvée à 3 mètres environ au-dessous du fond de la rivière, entre Tomblaine et Bon-Secours, et que l'on peut faire remonter du XIIe au XIIIe siècle.

Digitized by Google

M. Barbey, père, deux jetons de Nuremberg, une boucle et deux agrafes, trouvés à 7 mètres de profondeur dans les fondations de la maison rue Sainte-Catherine, 3.

M. le Sous-brigadier des douanes, à Champey, un Philippe, en bronze, trouvé sur le territoire de cette commune.

—

Le Musée a fait une acquisition fort importante, grâce à l'obligeance de notre confrère, M. Maxe-Werly, qui a bien voulu se charger de la négociation : c'est une plaque carrée, en bronze, mesurant de côté 0,56, gravée par Appier Hanzelet, et donnant plusieurs méridiens ; sur les côtés, deux figures allégoriques appuyées sur un cartouche, contenant des armoiries indéterminées. Au bas, dans deux cartouches, on lit :

Puis que la mort te doit surprendre,
A tout heure il te faut l'attendre.

—

Douze heures mesurent le jour
Quelle finira ton séjour.

Cette pièce se trouvait à Ligny-en-Barrois.

Non seulement, son auteur, né à Haraucourt en 1596, a laissé, de son savoir en gravures, de fort beaux spécimens estimés des iconophiles lorrains, mais encore a publié plusieurs ouvrages sur des machines de guerre.

—

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. Crépin-Leblond, passage du Casino.

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 11e NUMÉRO. — NOVEMBRE 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 8 août 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Présentation de candidats.

Sont présentés comme candidats : M. Baudesson, directeur des contributions directes, à Nancy, par MM. Bretagne, père, Germain et L. Quintard; M. l'abbé Bausson, curé de Frolois, par MM. Bretagne, père et fils, et E. Briard.

Admission de membres titulaires.

La Société admet au nombre de ses membres titu-

Digitized by Google

laires : MM. Paul David, ancien sous-préfet, à Nancy ; Lagrange, directeur des verreries de Cirey ; Henri de Saussure, à Genève ; Emile Colliez, docteur en médecine à Longwy ; Collignon, professeur de rhétorique au lycée de Nancy, et Marsal, notaire à Bordeaux.

M. le Président communique à la Société une lettre de M. Wagner, chef d'institution à Philadelphie, par laquelle celui-ci annonce l'envoi de pointes à flèches en silex (antiquités américaines), qu'il offre à la Société ; cet envoi est parvenu à destination. M. Wagner offre des silex semblables aux membres qui lui enverraient en échange des objets similaires recueillis en France, et manifeste le désir d'être nommé membre correspondant de la Société.

Ouvrages offerts à la Société.

Les armoiries de Gérardmer (*Vosges*), par M. Léon Germain.

Jean Errard de Bar-le-Duc, par Marcel Lallemend et Alfred Boinette.

La Société de l'histoire de France de 1833 à 1884, par Ch. Jourdain.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1884, 2e trimestre.

Revue savoisienne, 25e année, nos 5 et 6.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, tome XXXI (1re et 2e livraisons).

Mémoires de l'Académie de Nîmes, VIIe série, t. V, année 1882.

Travaux de l'Académie nationale de Reims, 73e volume, année 1882-1383, nos 1-2.

Digitized by Google

Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, année 1882.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 2e série, t. III.

Bulletin administratif de la ville de Nancy, n° 9.

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. 18e avec atlas.

Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. VIII, nos 119 et 120.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie, année 1884, numéro 1.

Journal des Savants. — Juillet 1884.

Envoi du Ministère de l'Instruction publique.

Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes, par M. J. Roman.

Monographie de Notre-Dame de Chartres. Explication des planches, par M. Paul Durand.

Lectures.

M. Ch. Guyot donne lecture du livre II de son travail sur les forêts lorraines, comprenant la période qui va du XIIe siècle à l'année 1643. La Société vote l'impression de ce travail dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscriptions nouvelles.

M. Mellier : *Un graveur liégeois à Nancy : Jean Valder.*

M. G. d'Huart : *Notice sur le colonel Jean de Croonders, gouverneur de Hombourg, 1644-1671.*

Digitized by Google

M. Stein : *Notice sur le collège Gilles de Trèves à Bar-le-Duc.*

Mgr Barbier de Montault : *Les cartons d'autel.*

M. Georges Durand : *L'église de Relanges (Vosges).*

MÉMOIRES.

—

NOTE SUR LA MAISON DE RARÉCOURT LA VALLÉE-PIMODAN, A PROPOS D'UNE PLAQUE DE CHEMINÉE AUX ARMES DE CETTE MAISON, DONNÉE AU MUSÉE LORRAIN.

En 782, Rarécourt faisait partie du temporel de l'évêché de Verdun (1) ; en 970, Vicfrid, 34e évêque, donna Rarécourt à l'abbaye de Saint-Vanne. Probablement, dès cette époque, l'abbaye de Saint-Vanne avait des avoués laïques ; elle en avait certainement avant l'an 1000. Le comte Hildradus tenait en avouerie une villa, et le vicomte Amabricus était avoué de l'abbaye ; mais il semble bien difficile, sinon impossible, d'établir une liste des premiers avoués de Rarécourt. Plusieurs gentilshommes de leur maison combattirent « aux guerres saintes, où ils prenaient les titres de chevaliers et de vicomtes » (2) ; le nom de Rarécourt se trouve dans quelques documents du XIIe siècle ; enfin, Raussin, avoué de Rarécourt, prit part à la cinqnième croisade (1217), suivant les preuves faites, en 1766, par les

(1) Bibliothèque Nationale ; cartulaire de Saint-Vannes ; Latin 17639, f° 31, 36, 38 ; et Roussel, Histoire de Verdun ; I. p. 209.

(2) Richier, Recherche de la noblesse du Clermontois.

Digitized by Google

marquis de Pimodan Rarécourt la Vallée, pour avoir droit aux honneurs de la cour. Après 1217, la filiation n'offre plus de lacunes.

On peut faire remarquer ici une chose assez curieuse, c'est que Rarécourt, situé sur l'extrême limite de la France et de l'Empire, se trouva former une sorte de petit état extra-territorial, dont le gouvernement était sans doute plus ou moins monarchique au temps des avoués. Mais, vers 1400, les moines de Saint-Vanne rachetèrent l'avouerie, et, dès lors, le gouvernement prit une forme nettement républicaine. Jusque sous Louis XV, les citoyens de Rarécourt luttèrent contre le fisc au nom de leur indépendance.

Cependant, à la fin du XIVe siècle, les descendants de Raussin ayant acquis la Vallée (aujourd'hui écart de Rarécourt), prirent le nom de ce fief. Alors les Rarécourt de la Vallée avaient de grandes possessions dans lé Clermontois et ne relevaient que du souverain possesseur de cette coutrée. On sait à combien de disputes le Clermontois donna lieu. Les seigneurs de la Vallée, toujours fidèles au parti français, ne craignirent pas de lutter contre les ducs de Lorraine, et, dans un placet à Louis XIV, Charles-Christophe de Rarécourt -la Vallée-Pimodan écrivait : « Mes ancêtres ont perdu tous leurs biens ponr avoir maintenu les intérêts du Roy dans les comtés de Clermont, Dun et Stenay..., ainsi qu'il paraît par le traité de Romilly... et par plusieurs arrêts du parlement de Paris, dont les exécutions ont été impossibles... » (1)

C'est seulement après toutes ces luttes que l'histoire

(1) Histoire du château d'Echènay, par le marquis de Pimodan, p. 36.

Digitized by Google

des Rarécourt la Vallée se mêla directement à l'histoire de Lorraine, par suite de l'élévation au siège de Toul de Christophe de la Vallée (1587-1607). Ce prélat, qui contribua puissamment à la réunion définitive de Toul à la France, fut le dernier évêque investi par l'Empereur, et le premier ayant prêté serment au Roi. Christophe joua un rôle considérable à la cour de Charles III, particulièrement dans l'affaire du mariage du duc de Bar avec la sœur d'Henri IV, et, soit comme évêque de Toul, soit comme administrateur de l'évêché de Verdun pendant la minorité du prince Erric de Lorraine, il prit part à divers événements intéressant la Lorraine. Son corps repose dans la cathédrale de Toul (chapelle des évêques), où l'on a dernièrement fait replacer l'inscription qui se voyait sur son tombeau avant la Révolution. Un frère de Christophe, Jean de la Vallée († 1605), gentilhomme du duc de Lorraine, fut gouverneur de Sarrebourg et capitaine de Liverdun. Claude de la Vallée, neveu de Christophe († 1625), gentilhomme de la Chambre du roi Henri IV et son envoyé auprès de l'empereur Rodolphe II, joua encore un certain rôle en Lorraine comme bailli de l'évêché de Toul. On sait que cette charge était toute militaire.

Christophe de la Vallée († 1656), cousin-germain de Claude, fut, à son tour, lieutenant pour le roi et « grand bailli d'épée des ville et pays de Toul » ; mais ce n'était déjà plus guère qu'un titre honorifique. Les chefs de la maison de Rarécourt-la Vallée-Pimodan le portèrent héréditairement jusqu'à la Révolution, sans marquer beaucoup pour cela dans l'histoire de Lorraine.

D'ailleurs, les Rarécourt-la Vallée habitaient souvent Paris dès la fin du XVIe siècle, puis, en 1676, ils ven-

Digitized by Google

dirent le château de Pimodan, dont ils avaient pris le nom. Pimodan (aujourd'hui écart d'Aubréville, canton de Clermont-en-Argonne, Meuse) était un fief haut-justicier très ancien. Il ne reste plus aucune trace du château.

En 1680, Charles-Christophe acheta, dans la principauté de Joinville, l'importante baronnie d'Echènay (canton de Poissons, Haute-Marne), jadis apanage d'une branche cadette des Joinville, les sires de Sailly et d'Echènay.

Depuis, les Rarécourt-la Vallée-Pimodan habitèrent tantôt Echènay, tantôt Paris, où ils possédaient, dans l'île Saint-Louis, le célèbre hôtel Pimodan, dit aussi hôtel de Lauzun.

Au moment de la Révolution, le marquis de Pimodan, brigadier des armées du Roi et grand bailli d'épée des ville et pays de Toul, possédait encore quelques terres dans le Barrois, près de Montiers-sur-Saulx, et il avait épousé Rose de Gouffier, précédemment abbesse du chapitre séculier de Bouxières

Dans notre siècle, Georges de Pimodan, colonel autrichien, chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche, comte autrichien, général au service du Saint-Siège, tué à la bataille de Castelfidardo (18 septembre 1860), a renoué en quelque sorte les liens qui, un moment, attachèrent sa famille à la maison de Lorraine.

Il a laissé deux fils : l'ainé, Gabriel de Rarécourt de la Vallée, marquis de Pimodan, duc romain, ancien officier d'infanterie au service de France, possède toujours le château d'Echènay. C'est à lui que le Musée lorrain doit la plaque armoriée fondue en 1736, et très probablement à Echènay même, où se trouvait un haut-fourneau.

Digitized by Google

Les armes pleines des Rarécourt-la Vallée-Pimodan sont « d'argent à cinq annelets de gueules mis en sautoir, accompagnés de quatre mouchetures d'hermine ». On peut aussi les voir, avec une légère variante, dans « Le simple crayon » de «Mathieu Husson l'Escossois, » (n° 191 de la réimpression) : « d'hermine en champ d'argent, à cinq annelets de gueules mis en sautoir ». Mathieu Husson donne aussi la forme : d'hermine en champ d'or..... etc. (n° 169), forme adoptée sans doute par quelque cadet. Devise : *Potius mori quam fœdari.* Couronne ducale. Les supports, qui ne se trouvent pas sur la plaque, sont deux licornes. Les Rarécourt n'ont pas eu d'autre cri que leur propre nom.

R. V.

UN PORTRAIT DE MARGUERITE DE LORRAINE, DUCHESSE D'ALENÇON, AU MUSÉE LORRAIN.

Le Musée lorrain possède un petit tableau que le catalogue imprimé en 1869 décrit de la manière suivante, sous le n° 657 :

« Portrait de Philippe de Gueldres, veuve du duc René II, morte en 1547, religieuse au couvent des Clarisses de Pont-à-Moussson. — Peinture sur cuivre.

» Hauteur, 0,21. — Largeur, 0,16.

» Donné par Mme Elise Voïart. »

Si l'on s'en rapportait à l'inscription « B : PHILIPPE DE GUELD... », placée tout en bas du tableau, on aurait, en effet, sous les yeux le portrait de la veuve de René. Mais si l'on considère attentivement ce portrait, le maintien

Digitized by Google

du nom ne reste plus possible : le visage, qui est d'une femme encore jeune, la différence de ses traits d'avec ceux, bien connus, de Philippe de Gueldres, enfin les armoiries peintes dans l'un de ses angles supérieurs, éloignent immédiatement l'idée de cette première attribution, et prouvent que le portrait représente Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, sœur de René II.

Les armoiries, entourées d'une cordelière, se composent de deux écus accolés, sous une couronne ducale ; le premier porte : *de France, à la bordure de gueules, chargée de 8 besans d'or*, brisure des ducs d'Alençon ; le second est de *Lorraine plein*. Ces armoiries ne laissent subsister aucun doute : évidemment, la princesse Marguerite ne porta jamais les quartiers de Gueldres et de Juliers, qui font partie de l'écusson ; mais, postérieurement à son décès, ils lui furent attribués par analogie, comme le témoignent des portraits et des monument funéraires du XVIIe siècle, voire même du XVIe.

L'iconographie de la princesse démontre péremptoirement l'exactitude de la restitution que nous proposons. Le tableau du Musée lorrain paraît très conforme à la description que M. l'abbé Laurent, auteur d'un travail important sur Marguerite de Lorraine (1), donne du portrait gravé par Van Schuppen (2) :

(1) M. l'abbé C. Laurent, chanoine honoraire de Bayeux, *Histoire de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, bisaïeule de Henri IV ;* Argentan, 1854.

(2) Il n'est pas inutile de rappeler que le célèbre graveur Pierre Van Schuppen, né à Anvers en 1623, mort à Paris en 1707, est le père de Jacques Van Schuppen, né à Paris en 1669, qui résida en Lorraine de 1707 à 1709, avec le titre de peintre ordinaire de Léopold. Après cette époque, laissant sa famille dans le duché, il partit pour Vienne, où il devint

Digitized by Google

« Le portrait.., format in-folio, est tout à la fois le plus répandu et de beaucoup le plus digne d'intérêt. Il est dû au burin de Van Schuppen (1). Ce furent les religieuses d'Argentan qui le firent exécuter... La gravure reproduit un portrait à l'huile, dont l'auteur est inconnu, et dont il existe plusieurs copies... Marguerite, revêtue de l'habit des Clarisses modifié (robe gris foncé, voile noir, barbette et bandeau blancs, une corde pour ceinture), tient entre ses mains une tête de mort, une discipline et cette croix à pointes aiguës qu'elle porta sur sa poitrine jusqu'à sa mort. » Cette gravure est datée de 1660. Disons tout de suite que le costume diffère beaucoup de celui que portait Philippe de Gueldres dans le couvent des Clarisses de Pont-à-Mousson.

Le tableau en question pourrait bien avoir été exécuté d'après cette gravure, que nous ne connaissons pas ; il faut sans doute en voir aussi une imitation dans une autre gravure, sans date ni nom d'artiste, que possède le Musée lorrain, et qui ne s'écarte de la description précédente que par les détails suivants : le portrait est placé dans un encadrement octogone orné ; les dimensions mesurent 0,201 sur 0,173 ; enfin, les armoiries n'y

peintre de l'Empereur, directeur de l'Académie impériale des Beaux-Arts, et mourut en 1751. Le 24 janvier 1727, il obtint du duc Léopold, pour lui et sa famille, des lettres de naturalisation. Le Musée lorrain possède un tableau représentant Léopold et sa famille, qui lui est attribué. (Nous avons puisé ces renseignements dans une notice publiée, il y a longtemps, par M. H. Lepage, dans un journal de Nancy.)

(1) «... La planche est encore conservée au monastère d'Alençon... »

Digitized by Google

figurent point (1). Or, notre tableau rappelle encore beaucoup cette gravure. Les seules différences à noter sont : l'absence d'encadrement et d'inscription, (l'inscription du nom de Philippe de Gueldres étant certainement plus récente) ; celle des pointes de la croix pectorale ; la représentation des armoiries dans le coin droit en haut ; enfin, la présence d'un sablier, sur lequel la princesse appuie la main gauche, au lieu de la poser sur la tête de mort. L'hésitation n'est donc pas permise.

Le Musée lorrain conserve, dans ses cartons de gravures, d'autres portraits de Marguerite de Lorraine ; mais nous nous bornerons à renvoyer ceux qui voudraient étudier plus au long l'iconographie de la princesse au catalogue de M. S. Lieutaud (2) et à l'ouvrage de M. l'abbé Laurent (3) ; le tableau que nous venons de signaler doit être l'une des nombreuses copies dont ce dernier écrivain signale l'existence ; la peinture paraît bien appartenir à la fin du XVIIe siècle ou au commencement du suivant ; elle est garantie par un cadre de l'époque, en bois sculpté et doré.

Marguerite de Lorraine ressemblait, dit-on, au duc Henri : le 19 octobre 1624, rapporte l'abbé Laurent (4), M. Jacques Camus de Pontcarré, évêque de Séez, recourut, dans le temps d'une peste, à l'intercession de cette princesse et fit ouvrir le cercueil ; le prélat, suivant

(1) C'est le n° 2 de la liste de S. Lieutaud.

(2) Soliman Lieutaud, *Liste alphabétique* de portraits lorrains, 2e édit., p. 191.

(3) Ch. Laurent, *ibid.*, p. 343 et suiv. — Un portrait de Marguerite de Lorraine, dit-il (p. 328), était attaché au mur latéral de l'église, au-dessus de son tombeau.

(4) C. Laurent, *ibid.*, p. 315.

Digitized by Google

un historien ancien, constata de nouveau la conservation du corps; on le reconnaissait « pour être de la Maison de Lorraine et elle avait des traits de son petit neveu Henri de Lorraine, qui vivoit pour lors. » Il ne s'agit pas, vraisemblablement, de Henri, duc de Guise, assassiné en 1588, mais du duc de Lorraine, mort le 31 juillet 1624; ou bien encore de Henri, comte d'Harcourt, de Henri, duc de Mayenne, de Henri II, marquis de Mouy, enfin de Henri II, duc de Guise.

Marguerite, l'une des filles de Ferri II de Lorraine, comte de Vaudémont, et d'Yolande d'Anjou, duchesse de Lorraine et de Bar (fille du roi René), naquit en 1463; elle épousa René, duc d'Alençon, par contrat passé à Toul, le 14 mars 1488; les noces furent célébrées au mois de mai suivant. Cette princesse eut la douleur de perdre son mari quatre années plus tard; après s'être acquittée, jusqu'en 1520, des devoirs que lui imposaient les affaires publiques et l'éducation de ses enfants, elle résolut d'entrer comme religieuse dans un couvent de Clarisses mitigées, qu'elle fonda dans la ville d'Argentan. C'est là qu'après avoir donné l'exemple des vertus chrétiennes, elle mourut saintement, le 2 novembre 1522. Son corps fut enterré dans l'église du couvent; pour la première fois, en 1562, on ouvrit le cercueil, où l'on eut la surprise de le trouver admirablement conservé. Pendant la Révolution, il fut jeté à la fosse commune, mais le cœur de la princesse, placé dans un riche coffret, est encore gardé pieusement dans une chapelle de l'église Saint-Germain d'Argentan.

Marguerite de Lorraine a été considérée, de tout temps, comme une sainte, et invoquée dans plusieurs

Digitized by Google

circonstances mémorables ; néanmoins sa béatification, plus d'une fois proposée, n'a jamais été poursuivie avec assez d'insistance. Quelques écrivains ont, à différentes époques, essayé de retracer la vie de cette princesse ; il faut citer notamment M. l'abbé Laurent (1) ; son travail est le fruit de longues et consciencieuses recherches, et toutefois l'auteur, placé loin de la Lorraine, y a encore laissé subsister des erreurs ; nous croyons qu'elles ont été, en partie, réparées dans la notice de M. de Lambel (2).

Comme complément de cette note sur le portrait de Marguerite de Lorraine, nous reproduirons ici, aussi exactement que nos moyens typographiques le permettent, le texte d'une inscription, gravée en or sur une plaque de marbre noir, qui se voyait jadis sur son tombeau, et qui est maintenant conservée au presbytère d'Argentan ; nous en devons la communication à l'obligeance de M. l'abbé R. Charles, vice-président de la Société historique et archéologique du Maine ; en haut est figuré, sous une couronne ducale, un écu mi-parti de France et parti de Lorraine plein (y compris les quartiers de Gueldres et de Juliers) :

IHS MĀ

ICY. GIST. HAVLTE. ET PVIS^te^. DAME
MARGVERITE. DE LORRAINE. DVCH

(1) C. Laurent, *ibidem*. Cet auteur fait connaitre les ouvrages consacrés à Marguerite de Lorraine qui ont precédé le sien.

(2) Comte de Lambel, *Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon* ; Lille, L. Lefort, 1862, in-12.

Digitized by Google

ESSE. DALon FODATRICE. DE CE MOASTERE
OV. ELLE. PRIST. L'HABIT. DE LORDRE LA
1520. ET PASSA. DE. CE. MODE. LE 2 DE NO
VEMb 1522. AAGEE de 38 ans COMBLEE. DE
MERITES. ET DE. PLRS MIRACLES SON
CORPS. RESTANT. ENTIER. LA DEC
LARE. BEATE. PAR. VNNE. ODEVR
SOEFVE

Se DAME PRIes Pr NOs

C'est-à-dire :

Jhesus. Maria. — Ici gît haute et puissante dame Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, fondatrice de ce monastère, où elle prit l'habit de l'ordre l'an 1520 et passa de ce monde le 2 de novembre 1522, âgée de 58 ans, comblée de mérites et de plusieurs miracles. Son corps, restant entier, la déclare bienheureuse par une odeur suave. — Sainte dame, priez pour nous.

Cette inscription, que nous croyons inédite, date probablement de la fin du XVIe siècle. Elle reproduit, en l'abrégeant, une épitaphe publiée par M. l'abbé Laurent (1).

Que le parfum répandu par le corps de la princesse fût un fait surnaturel ou le résultat de l'embaumement, toujours est-il que les contemporains en ont été vivement frappés et se plurent à le considérer comme une marque de la sainteté de Marguerite de Lorraine.

Bornons-nous aux deux témoignages suivants :

Lorsque les religieuses firent ouvrir le caveau en

(1) C. Laurent, *ibid.*

Digitized by Google

1562, dit un ancien historien, « ces dames sentirent une odeur si suave qu'elle ne pouvait être comparée. Jugeant bien qu'une telle odeur ne peut venir que du saint corps, elles lèvent un peu du cercueil et trouvent que le corps de leur fondatrice était tout entier et aussi traitable que si la princesse eût dormi (1). »

Et, près d'un siècle plus tard, en 1648, le sieur de Pasty-Hérembert écrivait : « Le corps de la bienheureuse exhale une odeur si souëve que les plus excellents parfums n'approchent en rien de cette délicate et céleste senteur (2). »

Bien que le tableau du Musée lorrain représentant la duchesse d'Alençon soit évidemment une copie sans grande importance historique, il offre un certain intérêt par sa facture et sa date, et vient heureusement combler une lacune qui, sans lui, existerait dans la série des portraits de la Maison de Lorraine ; il sera indispensable d'en faire reconnaître au public, par une étiquette, la véritable attribution.

L. GERMAIN.

NOTE SUR LES SÉPULTURES ANTIQUES TROUVÉES A TARQUIMPOL, EN 1884 ET QUELQUES FRAGMENTS DE MONUMENTS.

Les travaux nécessités par le renouvellement du pavé de l'église de Tarquimpol ont mis récemment à découvert neuf cercueils en pierre calcaire, qui mesu-

(1) *Ibid.*, p. 314.

(2) *Ibid.*, p. 321.

Digitized by Google

rent 2 m. 0,30 c. de longueur et sont plus étroits aux pieds qu'a la tête On peut s'en faire une juste idée en examidant les tombeaux trouvés à Pompey qui sont placés au rez-de-chaussée du Palais ducal ; cinq de ces cercueils sont encore en place, dans l'église, les quatre autres ont été déposés dans le jardin de la maison curiale. Ces derniers étaient accompagnés d'une inscription de deux lignes, en beaux caractères romains, de quatre à cinq centimètres de hauteur, ainsi conçue :

MAIVS IBLANDIFIL MARIANIFIL
BEIATVLLAE VX BEIATVLLA POSVIT

Je propose de traduire ainsi cette inscription qui indique les noms des personnes ensevelies dans les quatre cercueils groupés autour de la pierre tumulaire.

Maius, le fils d'Iblandius, le fils de Marianus, l'épouse de Beiatulla, Beiatulla a posé le monument.

Dans son extrême concision, cette inscription ne fait pas mention de la formule ordinaire : *D. M. Diis manibus*, des monuments païens ou de celle des monuments chrétiens *Hic requiescit in pace*. La forme et la régularité des caractères me donnent à penser que cette inscription appartient aux beaux temps de la civilisation gallo-romaine et doit être classée, tout au plus, au IIe siècle de l'ère chrétienne. La pierre tumulaire et les cercueils de pierre doivent être transportés au musée archéologique de Metz.

A l'entrée du parc de M. Masson-Montalivet, à peu de distance de la maison porte de Lindre-basse, on rencontre, de chaque côté de l'avenue, une série de débris de monuments antiques recueillis, pour la plupart, à

Digitized by Google

Tarquimpol, et qui n'ont pas encore été décrits. J'en donnerai seulement une description succincte.

1° Stile funéraire de 1 m. 6 c. hors de terre. Largeur 0,68, épaisseur, 0,35, caractères grossièrement gravés et parfois peu distincts.

D M
VVNIC. CIO FANDO. ICV
NDAVXOR...

2° Soubassement de colonne : diamètre, 1,04. Hauteur 0,68.

3° Fût de colonne : diam. 0,59.

4° Bas-relief grossièrement sculpté où l'on a cru reconnaître un Apollon, jouant de la lyre. La tête et les jambes manquent. Cette figure est sculptée sur l'épaisseur d'une pierre de 0,90 de longueur, 0,68 de largeur 0,35 d'épaisseur. La face principale offre à l'œil un torse de femme dont les cuisses sont drapées. La tête et les jambes manquent ; un listel de quelques centimètres de hauteur sépare cette figure de celle d'un jeune homme vu de dos, marchant à gauche. La partie inférieure d'une grande aile abaissée est disposée en avant de cette figure, sans qu'on puisse s'expliquer comment elle s'y attache. Comme pour l'Apollon, la tête et même une partie du haut du corps manquent ; même observation pour le bas-relief suivant.

5° Largeur 0,80, hauteur 0,60, épaisseur, 0,48. Figure d'homme vu de face, la main droite posée sur le sein droit, la main gauche baissée, tenant un bâton. La seconde figure est celle d'un jeune homme marchant à droite. Elle est indiquée par une portion de la cuisse

Digitized by Google

droite et toute la jambe gauche qu'enveloppe, au-dessous du genou, une longue draperie flottante.

6° Fragment d'inscription en beaux caractères romains d'environ 0,10 de hauteur. Quatre lettres seulement, ONOR, semblent se rapporter à la dédicace de quelque monument.

7° Le morceau le plus intéressant, peut-être, de cette réunion de débris, est un énorme bloc de grès bigarré ébauché en carrière. Il est formé de deux colonnes géminées et de leur base. Une de ces colonnes a 0,70 de diamètre, l'autre n'en a que 0,60. La base de ces colonnes a 1 m. 20 et 0,96 de diamètre ; son épaisseur est de 0,17. La hauteur totale du bloc est de 0,65. Il a fallu des efforts considérables pour transporter à Tarquimpol ce bloc de 3/4 de mètre cube, pouvant peser 3,000 kil., de la carrière de grès la plus rapprochée, qui est à Niederviller, près de Sarrebourg. La contrée de Tarquimpol manque absolument de pierre pour les constructions. On devait se procurer la pierre calcaire à Tincry, près de Delme, d'où elle arrivait à Tarquimpol par la voie romaine qui allait Metz.

8° et 9° Je signalerai enfin un lion ou chien couché, bas-relief très dégradé, et les débris d'un de ces groupes en grès, si fréquents dans la région de l'est, et au sujet desquels la sagacité de nos archéologues s'est exercée plus d'une fois. Je veux parler du cavalier combattant un monstre anguipède qui, peut-être, symbolisait les efforts de l'homme se créant des établissements au milieu de ces contrées marécageuses. Des fragments du cavalier et du cheval ont été trouvés à Mittersheim, près de Fénétrange. Ils sont en grès.

CHARLES COURNAULT.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

—

Le Président de la Société d'Archéologie lorraine a reçu la circulaire suivante :

Monsieur le Président,

La réunion annuelle des délégués des Sociétés des Beaux-Arts aura lieu en 1885, à l'époque accoutumée. J'aurai l'honneur de vous faire connaître, en temps utile, les dates fixées pour l'ouverture de la session et pour la remise des manuscrits.

Toutefois, je crois utile d'appeler, dès aujourd'hui, votre attention sur le caractère des études faites à la réunion des Beaux-Arts, à la Sorbonne, de 1877 à ce jour.

Chaque année, un certain nombre d'études relatives à l'enseignement de l'art ou à l'esthétique parviennent au Comité chargé de l'organisation de la session. Souvent, les travaux de cet ordre ont dû être écartés par le Comité, soit que leurs auteurs eussent négligé d'approfondir leur sujet, soit enfin que, dans leurs travaux isolés, les auteurs n'eussent pas tenu un compte suffisant du système actuel d'enseignement des Beaux-Arts, des garanties qu'il présente et des conseils autorisés qui ont la mission de le mettre en œuvre.

Il n'en est pas de même des travaux relatifs à *l'histoire de l'art* que nous envoient les Sociétés des Beaux-Arts des départements. Depuis neuf années, des lectures d'un intérêt constant ont été faites à la Sorbonne sur l'architecture, la sculpture, la peinture, le dessin, la gravure, les arts décorntifs, la céramique, le théâtre, la musique, étudiés dans leurs manifestations locales. Plus d'une biographie d'artiste, écrite à l'aide de documents conservés dans nos provinces, a trouvé heureusement sa place dans le compte-rendu que publie mon administration à l'issue de chaque session annuelle.

Digitized by Google

Le rôle des Sociétés des Beaux-Arts, qui veulent bien prendre part aux sessions organisées par l'Etat, me semble nettement tracé par les décisions du Comité que j'ai l'honneur de vous rappeler.

C'est à compléter l'histoire de notre art national qu'elles doivent être fières de concourir par la mise à jour des pièces d'archives, comptes, marchés, autographes, etc., que les érudits des départements peuvent découvrir dans leurs patientes recherches.

Mes prédécesseurs, en instituant le Comité des Sociétés des Beaux-Arts et en lui donnant mission d'examiner les manuscrits, ont voulu provoquer un mouvement d'étude parallèle à celui qui est né de l'*Inventaire des Richesses d'art de la France*.

Les collaborateurs de l'Inventaire recherchent et décrivent l'œuvre d'art, les correspondants du Comité s'occupent de l'artiste ou des institutions qui ont influé sur le progrès de l'art dans telles régions de la France.

J'ose espérer, Monsieur le Président, que vous voudrez faire, le plus promptement possible, un pressant appel aux membres de votre Société dans le sens que je viens de préciser, et je serais heureux d'apprendre, dès maintenant, que votre Société se propose d'envoyer au Comité des Sociétés des Beaux-Arts, en février 1885, un ou plusieurs mémoires inédits ayant trait à l'histoire de l'art dans votre région.

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Directeur des Beaux-Arts,

A. Kæmpfen.

L'Académie des Sciences morales et politiques propose, pour l'année 1888, le sujet suivant pour le prix Odilon Barrot : « Histoire du droit public et privé dans

Digitized by Google

la Lorraine et les Trois-Evêchés, depuis le traité de Verdun, en 843, jusqu'en 1789. » La valeur du prix fondé par M. Odilon Barrot est de 5,000 francs.

La Société de statistique universelle vient d'accorder une médaille d'or à MM. A. Boinette et Lallemend, pour leur ouvrage : *Jean Errard, de Bar-le-Duc*..

Dans sa séance solennelle du 28 novembre dernier, l'Académie française a décerné à notre excellent confrère, M. Xavier Thiriat, de Gérardmer, auteur du *Journal d'un solitaire*, un prix Montyon de 2,000 francs.

NÉCROLOGIE.

M. le colonel de Sailly.

M. le colonel de Sailly, qui est mort subitement à Paris, le 14 octobre dernier, à l'âge de 64 ans, n'appartenait que depuis peu de temps à la Société d'Archéologie lorraine ; mais il faisait partie de l'ancienne Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle, et, à ce titre, il était deux fois des nôtres.

Entré à l'Ecole polytechnique en 1840, M. Henri de Sailly en sortait, deux ans après, dans l'artillerie. Il ne nous appartient pas de retracer sa carrière militaire. Qu'il nous suffise de rappeler sa brillante conduite à la campagne de Crimée, où une balle lui traversa le corps. En 1870, M. de Sailly, alors chef d'escadrons, attaché à l'état-major de l'Ecole d'application, paya largement sa dette à la patrie, qui lui demanda le sacrifice d'un

Digitized by Google

de ses fils, officier d'infanterie, tué sous les murs de Metz.

C'est dans cette chère ville de Metz que M. de Sailly avait passé une partie de sa carrière. C'est là que, se livrant aux études historiques dont il faisait son délassement favori, il publia, en 1851, sa *Notice généalogique sur la maison de la Tour-en-Voivre* (gr. in-40, tiré à 25 exemplaires), puis, dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de la Moselle*, en 1864 : *De la classification des armoiries ;* en 1868 et 1869, ses deux *Excursions dans le Barrois Mosellan.*

M. de Sailly était colonel directeur à Reims et commandeur de la Légion d'honneur, lorsque sonna pour lui l'heure de la retraite. Il revint alors se fixer au château de Montois-la-Montagne, près Briey, et, à partir de ce moment, prit une part active aux travaux de la Société d'Archéologie lorraine, dont il avait demandé à faire partie. Il nous donna, pour le *Journal,* en 1882, une note sur les Malavillers, et publia, dans les *Mémoires* de la même année : *Anciennes paroisse et cure de Coinville.* Il nous promettait beaucoup d'autres travaux, dans lesquels nous eussions pu admirer son amour de la vérité historique et son ardeur à réfuter les erreurs courantes. Mais, hélas ! une mort prématurée en a décidé autrement et ne nous laisse que le souvenir des aimables qualités de notre cher et regretté confrère.

L. DE M.

—

Nous avons aussi à déplorer la perte d'un autre de nos confrères, qui faisait depuis longtemps partie de la Société d'Archéologie : M. Léon Vautrin, architerte,

Digitized by Google

auquel on doit, entre beaucoup d'édifices religieux, l'église Saint-Léon et la nouvelle église Saint-Pierre de Nancy, mort subitement à Frouard, le 11 novembre, dans sa 64e année.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

Sous ce titre, *Compte des sommes dépensées pour le transport des restes mortels de Charles le Téméraire de Nancy à Luxembourg, en 1550*, M. Jules Finot, archiviste du département du Nord, vient de publier un curieux document qui existe dans le dépôt confié à ses soins. La transcription, accompagnée d'une intéressante introduction, a été imprimée dans le *Bulletin du Comité des travaux historiques*. (Section *Archéologie*, n° 3 de 1884).

En signalant ce travail à nos confrères, nous devons ajouter, puisque l'auteur ne l'a pas fait, que différentes autres pièces se rattachant à la même translation ont été publiées, en 1855, dans nos *Bulletins*, par M. Ch. de Linas, notamment le « Rapport officiel au Conseil d'Etat de l'empereur Charles-Quint, par Antoine de Beaulaincourt, roi d'armes de la Toison-d'Or», sous le titre : *Translation des restes de Charles-le-Téméraire de Nancy à Luxembourg, manuscrit d'Antoine de Boulaincourt, Roi d'armes de la Toison-d'Or, publié pour la première fois avec notes et pièces justificatives et précédé d'une Introduction historique et d'une Dissertation sur le tombeau du duc de Bourgogne dans le collégiale Saint-Georges*.

M. Lepage avait précédemment donné, dans sa notice sur la collégiale Saint-Georges (*Bulletins de la Société*, t. I), plusieurs pièces relatives à l'exhumation des ossements de Charles-le-Téméraire et à leur remise aux envoyés de l'Empereur.

Digitized by Google

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

Ont été offerts au Musée :

Par Mme Victor Poirel, 1° une copie, en bois sculpté, de la Chimère de Jean de Bologne, qui se trouve au Bargello de Florence ; — 2° deux cadres en bois découpé par M. Guibal, dont l'un contient une aquarelle de M. de Montjoie.

Par M. le marquis de Pimodan-Rarécourt de la Vallée, une plaque de cheminée à ses armoiries. (V. l'article en tête de ce numéro.)

Par M. le docteur Bonnejoy, un plan de Nancy, par de Fer.

Par M. C. Cuvier, membre de l'Académie de Stanislas, une monnaie de la ville de Metz et un exemplaire, en bronze, de la médaille commémorative de l'institution des cours industriels de Nancy, en 1830.

Par M. l'abbé Vanson, supérieur de la Malgrange, une photographie, moitié grandeur, du petit monument romain encastré dans les murs des fortifications de Toul (bastion Saint-Mansuy), et bien connu des archéologues (V. Thiéry, *Histoire de Toul*, t. I, p. 26, 19 et 34). Cette photographie a été prise sur un moulage que M. l'abbé Vanson a fait exécuter, et qu'il a déposé au trésor de la cathédrale de Toul.

—

ERRATUM.

Dans le dernier numéro du *Journal* (p. 176), un *lapsus calami* a fait dire à M. Ferdinand des Robert que la campagne de 1678 avait terminé la guerre de la succession d'Espagne. Il faut lire : *la guerre de Hollande.*

(*Note de la rédaction*).

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

Digitized by Google

JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ

D'ARCHÉOLOGIE LORRAINE

ET DU

MUSÉE HISTORIQUE LORRAIN.

33e ANNÉE. — 12e NUMÉRO. — DÉCEMBRE 1884.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ.

Séance du 14 novembre 1884.

PRÉSIDENCE DE M. HENRI LEPAGE, PRÉSIDENT.

Le procès-verbal de la séance du mois d'août est lu et adopté.

Admission de membres titulaires et présentation de candidats.

La Société admet au nombre de ses membres titulaires : MM. Beaudesson, directeur des contributions directes, à Nancy, et l'abbé Bausson, curé de Frolois.

Sont présentés comme candidats : S. G. Monseigneur Turinaz, évêque de Nancy et Toul, par les membres du Bureau ; M. l'abbé Chapelier, curé de Jeanménil (Vosges), par MM. Lucien Wiener, Léon Germain et de Morière ; M. le marquis de Pimodan, au château

Digitized by Google

d'Echènay (Haute-Marne) et rue de l'Université, 98, à Paris, par les mêmes; M. l'abbé Didier-Laurent, directeur de l'Ecole Saint-Joseph, à Reims, par MM. H. Lepage, Ch. Cournault et de Morière; M. A. Stein, architecte à Toul, par les mêmes; M. Louis Gargam, commandant d'infanterie en retraite, par MM. le baron de Fériet, Bretagne et Pierre de Mont; M. Auguste Henry, à Neufchâteau, par MM. Louis Lallement, Lepage et de Morière; M. Lorta, inspecteur des contributions directes à Nancy, par MM. Bretagne, père et fils, et de Morière; M. Frédéric de Bourgogne, propriétaire à Lamarche (Vosges), par MM. Klein, de Lunéville, H. Lepage et Lucien Wiener; M. le comte d'Hausson-ville, à Paris, par MM. Lepage, Ch. Cournault et Ch. Laprevote; M. Jouffrey, sergent-fourrier au 4e bataillon de chasseurs, par MM. Ch. Denis, H. Lepage et Lucien Wiener; M. Didierjean, administrateur des cristalleries de Saint-Louis, par MM. Lepage, Wiener et Germain.

La Bibliothèque de la ville de Bar-le-Duc, par l'organe de M. Léon Germain, demande aussi à recevoir nos *Mémoires*, moyennant l'acquittement de la cotisation annuelle.

MM. Collignon et Marsal ont adressé à M. le Président des lettres de remerciement, à l'occasion de leur admission comme membres titulaires.

M. Lepage communique également une circulaire qu'il a reçue de M. le président de la Société nationale des Antiquaires de France, portant à notre connaissance le vœu émis par cette Société, à savoir « que le Gou-
» vernement prenne auprès du Parlement l'initiative
» d'un projet de loi destiné à assurer la protection des

Digitized by Google

» monuments anciens, dans toute l'étendue du territoire » national et des possessions françaises ». La Société d'Archéologie lorraine s'associe à ce vœu et charge son Président de le notifier à qui de droit.

Renouvellement du Bureau.

L'ordre du jour appelle ensuite le renouvellement du Bureau et la nomination d'un secrétaire perpétuel, en remplacement du regretté M. de Dumast. Le Président invite les membres présents à prendre part à un scrutin ouvert à cet effet.

Cette opération terminée et le dépouillement ayant eu lieu, M. Lepage en proclame le résultat :

Président, M. Henri Lepage.

Vice-président, M. Charles Cournault.

Secrétaire perpétuel, M. Charles Laprevote.

Secrétaire annuel, M. Laurent Le Mercier de Morière.

Secrétaires-adjoints : MM. Pierre de Lallemand de Mont et Emmanuel Briard.

Le Trésorier et le Bibliothécaire n'étaient pas sujets à la réélection.

Le Président, au nom des membres du Bureau, remercie l'assemblée de cette nouvelle marque de confiance.

Ouvrages offerts à la Société.

Ville de Nancy. *Bulletin administratif*, 1884, nos 10 et 11.

Vie de saint Yves, tirée d'un manuscrit sur vélin, du XIVe siècle, par le Dr Bonnejoy.— Saint-Brieuc, 1884, in-8°.

Bibliographie vosgienne de l'année 1883, par N. Haillant. — Epinal et Paris, 1884, in-8°.

Digitized by Google

Essai sur un patois vogien (Uriménil, près Epinal), 3e section, grammaire par LE MÊME. — Paris et Epinal, 1884, in-8°.

Extrait d'un pied-terrier manuscrit de l'abbaye d'Orval, en 1745.

Les testaments au profit de l'église de Toul, par L. Le MERCIER DE MORIÈRE. — Nancy, Crépin-Leblond, 1884, in-8°.

Numismatique gauloise ; de la transformation des types monétaires et des résultats auxquels elle conduit, par L. MAXE-WERLY, lecture faite à la Sorbonne, le 16 avril 1884 (extrait du *Bulletin monumental*).

La vapeur d'eau utilisée comme force motrice en Lorraine dans le courant du XVIIIe *siècle*, par M. MOREY. — Nancy, Berger-Levrault, 1884, in-8°.

Jeton de Jacques Charmolue, changeur du trésor sous les règnes de Louis XII et de François Ier, par M. J. ROUYER (extrait de la *Revue numismatique.*)

Quelques anciens méreaux de Tournai et souvenirs qui s'y rattachent par LE MÊME (extrait de la *Revue belge de numismatique.)*

Choix de jetons français du Moyen-Age, pour la plupart inédits, par LE MÊME (extrait de la *Revue numismatique.*)

Les ducs de Bar, ou seigneurs et dames de Cassel, de la maison ducale de Bar, par M. le Dr DE SMYTTÈRE. — Bar-le-Duc, 1884, in-8°.

L'abbé Mézin, doyen de la Faculté de Théologie à l'Université de Nancy, par M. l'abbé THIRIET. — Nancy, Vagner, 1884, in-8°.

Assemblée générale des conférences de Saint-Vincent de Paul de la Meurthe, de la Meuse et des Vosges. — Envoi de M. VAGNER.

Digitized by Google

Le Postillon Lorrain, 1885. — Envoi du Même.

Ormont, par Gaston de Golbéry (extrait de l'*Annuaire du Club alpin français)*.

Archéologie de la Meuse, par M. Félix Liénard, tome II et planches.

Une nouvelle série monétaire, Rochefort (Rupes fortis), par Fréd. Alvin. — Bruxelles, 1883, in-8°.

Artisti subalpini in Roma, nei secoli xv, xvi *e* xvii, par A. Bertolotti.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, 5e série, tome I.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Est, 1884, 3e trimestre.

Discours prononcé par M. Fallières, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, à la séance générale du Congrès des Sociétés savantes, le samedi 19 avril 1884.

Topographie historique du vieux Paris (régions du bourg et du faubourg Saint-Germain). — Envoi du Ministère.

Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, section d'Archéologie, 1884, n° 3.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, tome 44e.

Journal des savants, août, septembre et octobre 1884.

Bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, IIe série, 12e volume, 1re livraison.

Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, 1884, XIe volume.

Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, n° 168.

Digitized by Google

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, tome XVII, 2e et 3e livr.

Memorie della R. Accademia di scienze, lettere ed arti in Modena, série II, vol, II.

Annales de la Société archéologique de Namur, tome XVI, 2e livraison.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1884, n° 2.

Bullettino della Commissione archéologica comunale de Roma, avril-juin, 1885.

Revue Savoisienne, 25e année, nos 7, 8 et 9.

Catalogue du médaillier de Savoie, par André Perrin (*Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, Documents*, vol. V).

Mémoires et documents publiés par la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, tome XXII, 1884.

Annual report of the board, of Regents of the Smithionian Institution, for the year 1882. — Washington, 1884.

Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, tome XI, année 1883.

Annales de la Société d'Emulation des Vosges, 1884.

Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, année 1883, 2e semestre.

Revue de l'Histoire des Religions, 1884, n° 2.

Romania, nos 50-51.

Lectures.

M. Léon Germain : *L'étole de Saint Charles Borromée à la cathédrale de Nancy.*

M. Mellier : *Un graveur liégeois à Nancy. Jean Valdor.*

Digitized by Google

La Société vote l'impression de ces travaux dans le prochain volume de ses *Mémoires*.

Inscriptions nouvelles.

M. Jules Favier : Documents inédits sur la vie privée de Charles IV, extraits des papiers de son confesseur.

M. Léon Germain : Catalogue descriptif des plaques de cheminée du Musée historique lorrain.

M. l'abbé Gondrexon : Construction de l'église de Saint-Nicolas-de-Port.

Mgr X. Barbier de Montault : Le moule d'une enseigne de Saint-Hubert au musée de Nancy.

MÉMOIRES.

—

NOUVELLE NOTE SUR L'AUTEUR DE LA VIE DE RENÉ II IMPRIMÉE A SAINT-DIÉ EN 1510. — LE POÈTE JEAN PERRIN.

Sur la fin de l'année 1874, notre docte confrère M. le professeur Schmidt, de Strasbourg, me signalait l'existence, dans la bibliothèque de Schlestadt, d'un opuscule, inconnu jusqu'alors aux bibliophiles lorrains, imprimé à Saint-Dié, en 1510, sous le titre : *Renati secvndi Syciliæ regis et Lothoringiæ dvcis vita per Ioannem Alvysivm Crassvm Calabrvm edita* (1).

(1) J'en ai donné le texte, d'après une copie qu'a bien voulu m'adresser M. Wendling, bibliothécaire de la ville de Schlestadt, dans le numéro du *Journal* de juin 1875, avec une traduction par notre regretté confrère M. l'abbé Guillaume.

Digitized by Google

En me faisant cette communication, M. Schmidt me demandait ce que pouvait être l'auteur de l'opuscule en question, lequel, selon toutes les apparences, se cachait sous un pseudonyme.

Les recherches que je fis furent couronnées de succès, et j'en consignai le résultat dans le numéro de ce *Journal* du mois de mai 1875. Je vais le rappeler en quelques lignes, pour ceux de nos confrères qui ne possèdent pas ce numéro.

En 1491, *Aluysius Crassus*, comme il est appelé dans nos documents, était secrétaire de Raymond Perault, évêque de Gurk, en Illyrie, en même temps que de Saintes. Il fut mis en relations, dès cette époque, avec René II, on ignore à quelle occasion, et il passa au service de ce prince, en la même qualité, en 1493, lorsque son maître, qui venait d'être nommé cardinal, fut envoyé comme légat en Allemagne.

Aluysius sut gagner l'estime et la confiance du duc, qui le chargea de plusieurs missions importantes, ainsi que le témoignent les mentions consignées dans les comptes du trésorier général de Lorraine, de 1494 à 1499. Il y est désigné sous les noms, alternativement latins et français, de *Johannes Alluysius Crassus, Jehan Alluisius*, *Johannes Aluysius*, *Jehan Aluys*, enfin *Jehan Loys*, à partir du commencement du XVIe siècle.

Après la mort de René II, il continua ses fonctions près du successeur de ce prince, qu'il suivit en Italie, en 1515, de compagnie avec Symphorien Champier, médecin d'Antoine. On le voit encore toucher ses gages de 200 francs, comme secrétaire, pour l'année 1519-1520, puis il n'en est plus question dans les comptes.

Digitized by Google

Qu'était-il devenu ? Le hasard, auquel on doit tant de découvertes inattendues, vient de me l'apprendre. Mais, avant de dire comment, je dois entrer dans quelques détails qui compléteront ce qui me reste à dire.

En 1510, André Reynette, l'un des secrétaires de René II, remit à Philésius (1) la *Renati vita*, que ce dernier fit imprimer dans l'officine de Gauthier Lud, et qu'il dédia à l'évêque de Toul, Hugues des Hazards. Dans cette dédicace, le nom d'Aluysius, précédé de l'épithète *Calaber* (calabrois, qui désigne le pays d'où il était originaire), est suivi des qualifications *vir multiscius et sine controversia doctissimus paucissimis* (homme de beaucoup de science et, sans conteste, le plus docte dans le petit nombre des vrais savants). Ses contemporains y ajoutaient celles de *vir inclytus ; florentissimus, eruditissimusque inter aulicos principis* ; *dissertissimus orator*. En tenant compte de l'exagération ou de la flatterie, il fallait bien que celui auquel ces louanges sont adressées eût un véritable mérite.

Outre la dédicace dont il vient d'être question, Philésius mentionne encore Aluysius, dans celle des quatre comédies de Plaute, publiées à Strasbourg en 1511, comme se trouvant alors à Toul, auprès de l'évêque.

C'est à son séjour dans cette ville, que rien n'expliquait, qu'ont rapport les découvertes dont je parlais plus haut.

En parcourant machinalement un manuscrit des Archives ayant pour titre *Necrologium ecclesiæ cathe-*

(1) *Philesius Vosgesigena* est le littérateur et humaniste Mathias Ringmann, auquel M. Schmidt a consacré une très intéressante notice biographique, qui a paru dans nos *Mémoires* de 1875.

Digitized by Google

dralis tullensis, quelles n'ont pas été ma surprise et ma joie en lisant à la page 11 :

« Dies vigesima septima Januarii. Obierunt... Joannes » Alüisius Crassus Calaber, hujus ecclesiæ canonicus » et D. Ducis Lotharingiæ secretarius. »

Cette mention m'apprenait, ce dont je ne me doutais pas, qu'Aluysius avait été chanoine de Toul, mais elle me laissait ignorant sur la date de sa mort. Afin d'essayer de la trouver, j'eus l'idée de recourir à un registre capitulaire de la cathédrale, comprenant les années 1500 à 1540.

Le succès dépassa mes espérances, et je trouvai plus d'une particularité que je ne cherchais pas. C'est ainsi qu'une délibération du 26 février 1500 (1501) m'apprit que René II avait envoyé à Toul le sénéchal de Lorraine et Alexandre Guyot, son secrétaire, chargés d'une double mission, dont la seconde avait pour objet de solliciter du chapitre de la cathédrale une prébende en faveur d'Aluysius. Malheureusement, les chanoines s'étaient engagés vis-à-vis du neveu de M. de Lenoncourt, bailli de Vitry, et ils durent s'excuser de ne pouvoir faire droit à cette demande, promettant de tenir grand compte de la recommandation princière (1).

(1) « Prière pour j prébende Jo Aluy. — Item et aliud per alias litteras exposuerunt videlicet ipsum principem eos dominos rogare obnixe ut primam prebendam vaccantem vellent conferre egregio viro Johanni Aluy, secretario ejus. Super quo domini responderunt quod quantum potest fieri obligatio in talibus, erant obligati nepoti domini C. de Lenoncourt, ballivi Vitriaci, de prima prebenda vacatura. Sed dicta conditione ac obligacione (si fas est eam appellare obligacionem) effectum sortita, intuitu majestatis regie hunc Johannem Aluy supradictum habebunt commendatum. Quam excusationis responsionem predicti commissarii gratam acceperunt. »

Digitized by Google

Ils ne tardèrent pas trop longtemps à tenir parole, car, dès le 24 octobre 1505, le nom de *Jo. Aluy* (1) figure parmi ceux des membres du chapitre, et il y est à peu près constamment inscrit, à la suite des délibérations, jusqu'au 24 octobre 1519. Il en disparaît à partir de cette époque, probablement parce que notre chanoine était atteint déjà de la maladie qui devait terminer ses jours. On lit, en effet, quelques feuillets plus loin du registre, sous la date de 1520 :

« Die martis xx3ª januarii.

» Trespas de feu Mre Jo. Aluys. — A heure de mydi a » esté sonné et tenu chapitre pour ordonner sur le faict » de Maistre Jo. Aluys, cejourdhuy trespassé. Après le » testament duquel vehu et visité et y avoir trouvé » pour l'un de ses exécuteurs maistre Robert Jehannet, » chanoine de céans, luy a esté demandé s'il vouloit » prendre la charge dudit testament, lequel a respondu » que obstans plusieurs aultres grans empeschemens » qu'il avoit, ne luy seroit possible y vacquer ny en » prendre la charge, suppliant à Messieurs les avoir » pour excuse. Laquelle response mesdits sieurs ont » ehue pour aggréable et l'ont deschargé de ladite exé- » cution. Et pour icelle exécuter et accomplir y ont » commis et député leur confrère Me Didier Carillon, » escolastre, et maistre M. Babe et moy secrétaire, » soubz leurs mains toutesfois et par bénéfice d'inven- » taire, et à condition qu'ilz n'en seront tenuz rendre » compte sinon qu'à mesdits sieurs. »

(1) Il est écrit seulement trois fois *Aluys*, et une fois *Aloysius*.

Digitized by Google

« Die jovis 24ª januarii.

» Inhumato corpore venerabilis quondam magistri
» Jo. Aluysii, fuit lectum in capitulo ejus testamentum,
» verbis latinis conditum. »

« Veneris pª februarii.

» La maison de feu maistre Jo. Aluys encheute à
» Monsieur le chantre pour iiij xx j fr. »

Ainsi finit l'auteur de la *Renati vita*; ses contemporains, si prodigues d'éloges à son égard, ont plus ou moins altéré son nom, dont la véritable orthographe est indiquée par lui-même dans la pièce ci-jointe, dont j'ai jugé intéressant de donner un fac-simile (1).

Sans avoir été un écrivain de premier ordre, si l'on en juge par la seule de ses productions que l'on connaisse (le hasard en fera peut-être découvrir d'autres), il prit part au mouvement intellectuel qui s'accomplissait alors dans une petite ville du fond des Vosges. Le chanoine Gauthier Lud ne s'était pas contenté d'introduire l'imprimerie à Saint-Dié, il y avait fondé, sous le titre de *Gymnasium vosagense*, une association littéraire et scientifique, sorte d'académie, la plus ancienne peut-

(1) En voici la transcription : « Die xviij mensis octobris (1495) : « Ego Johannes Aluysius Crassus fateor habuisse et manualiter recepisse a Joanne da Mancza (Jean d'Amance) regio thexaurario quadraginta florenos renenses videlicet viginti pro uno equo quem regia majestas mihi largita est et viginti pro expensis meis omnis mensis : Ad suam cautelam scripsi hunc chirografum et me subscripsi die mense ut supra in Castro Salinarum (Château-Salins).

» Jo : Aluy : secret[arius] ».

Digitized by Google

40 florij

Die xxiij mensis octobris: Ego Joannes Aluysius Grassus fateor huiusce
et manualiter recepisse a: Joanne da Mantua, regio thesaurario
quadraginta florenos renenses vij viginti pro uno equo quem
regia ma.tas mihi tradidit est et viginti pro expensis meis omnis
mensis: Ad suam cautelam scripsi hunc autographum et me subscripsi
die mense vt s. In Castro Salinar

Jo: Aluy: Secret

Autog. H. Christophe. Nancy.

Digitized by Google

Digitized by Google

être de l'Europe, et dont René II et l'évêque Hugues des Hazards étaient les protecteurs. Elle comptait dans son sein au commencement du XVIe siècle, tous ceux qui aimaient ou cultivaient les lettres : Mathias Ringmann, Martin Waltzemüller (*Ylacomilus*), l'auteur de la *Cosmographiæ introductio;* Pierre de Blarru, Symphorien Champier et d'autres, parmi lesquels Jean Aluysius. Le nom de ce dernier méritait donc d'être tiré de l'oubli où il était resté trop longtemps, et on voudra bien me pardonner, je l'espère, les minutieux détails biographiques que je lui ai consacrés.

Jean Perrin.

Le Nécrologe de la cathédrale de Toul, qui m'a mis sur la piste des découvertes dont je viens de faire connaître le résultat, contient une autre mention qui était de nature à piquer ma curiosité; elle porte (p. 69) :

« Die quarta mensis julii

« Obierunt Joanes Perini de Nanceio canonicus... »

Allais-je, comme pour Aluysius, trouver le mot d'une énigme que j'ai cherché à deviner autrefois, en compagnie de bibliophiles et d'érudits, qui ont dû, suivant une expression vulgaire, finir par jeter leur langue aux chiens (1) ? Je ne l'espérais guère, mais néanmoins j'ai voulu le tenter.

Parmi les chanoines dont les noms se trouvent inscrits dans le registre capitulaire auquel j'ai emprunté

(1) V., dans ce *Journal*, numéro d'août 1877, l'article intitulé : *Jean Perrin et son poëme. — Histoire d'une recherche restée infructueuse.*

Digitized by Google

les citations qui précèdent, figure, à partir de 1500 (1), un certain *Jo. Perrini*, dont le décès est constaté à la date du 5 juillet 1506. La note qui y est relative ne dit rien ; on lit seulement, au feuillet qui suit : « Domus » canonicalis in vico de Castro (2) quam tenebat Jo. Per- » rini obvenit Jo. Aluy canonico, tanquam plus offe- » renti, precio iiij^{xx} fr. in obitum dicti quondam Perrini » cum ducentis francis per eum huic ecclesiæ datis » convertendorum. »

D'où il résulte que la maison canoniale de Jean Perrin fut acquise par Aluysius. Ces deux personnages auraient-ils eu les mêmes goûts littéraires ? est-il permis de supposer que le premier serait l'auteur, si longtemps, si vainement cherché, du poëme où il est question des « Grands chevalz (3) » ; poëme qui dut être composé par un lorrain, puisqu'il dit « *nostre* race ducalle ». La seule présomption en faveur du chanoine de Toul, s'il est permis d'en formuler une, c'est qu'il était originaire de Nancy, comme nous l'apprend le précieux Nécrologe qui contient cette indication, et qu'il vivait à l'époque ou vers l'époque où l'on suppose que les vers qu'on lui attribue furent composés.

Cette nouvelle note n'a d'autre but, comme je le disais en terminant la première, que de convier à la re-

(1) Je n'ai pu remonter plus haut, le registre qui contenait les années antérieures, depuis 1479, n'existant malheureusement plus.

(2) Dans la rue du Château ou du Châtel.

(3) Les dix vers où se trouvent ces mots, les seuls que l'on connaisse de tout le poëme, si toutefois il en existe un, sont cités dans le *Dictionnaire de Larousse*, à l'article « devises », mais sans indication de leur provenance.

Digitized by Google

cherche du mystérieux personnage qu'elle concerne toutes les personnes qui s'occupent d'histoire et de bibliographie.

HENRI LEPAGE.

CHRONIQUE.

—

Dans sa séance publique du 18 décembre, la Société d'Emulation des Vosges a décerné un rappel de médaille de vermeil à M. H. Lepage pour son livre *Sur l'organisation et les institutions militaires de la Lorraine.*

Elle a aussi décerné une médaille de bronze à notre jeune et studieux confrère M. Charles Denis, aujourd'hui sous-officier au 4e bataillon de chasseurs en garnison à Saint-Nicolas, pour une *Notice historique sur Châtillon-sur-Saône*, restée manuscrite. En lui accordant cette distinction, la Société a voulu récompenser M. Denis, qui utilise si bien le peu de loisirs que lui laisse le métier des armes, et l'encourager à persévérer dans ses recherches sur l'histoire de notre pays.

BIBLIOGRAPHIE LORRAINE.

—

CLAUDE DE FRANCE, DUCHESSE DE LORRAINE, par M. R. de Magnienville. Paris, Librairie académique de Didier, 1885, petit in-8°, 246 pp., 2 pl.

Digitized by Google

La vie d'une jeune princesse, mariée à douze ans, morte à vingt-huit : il semblerait que ce puisse être le sujet d'un attrayant portrait de sentiment et de mœurs, mais non d'un sérieux travail historique. Cependant M. de Magnienville est parvenu à donner à son livre ce double caractère. Fille d'un roi de France, sœur de trois rois, femme du *grand duc* Charles III, et pour un moment régente, la princesse Claude vit, en effet, de nombreux et importants événements traverser sa courte existence. Mais l'auteur, qui a joint à son récit des documents inédits et plusieurs lettres, souvent pleines de charme, sait aussi nous faire apprécier les aimables qualités de la duchesse : son esprit cultivé et délicat, son affection pour tous les siens, son intelligence des affaires de gouvernement, sa charité envers les pauvres, enfin cet enjouement qu'il croit distinguer dans son caractère et dont il regrette de ne point retrouver l'expression dans le portrait de la pinacothèque de Munich, gravé au frontispice de l'ouvrage.

Il serait à désirer que toutes les femmes remarquables qui ont fait partie de la maison ducale trouvassent un historien aussi sincère et aussi attachant.

L. G.

Notre honorable confrère M. Haillant, secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation des Vosges, va publier (1), sous le titre : *Essai sur un patois vosgien*, un

(1) Chez Maisonneuve et Cie, éditeurs, 25, quai Voltaire, à Paris et Vve Durand et fils, rue de la Comédie, à Epinal.

Deux volumes in-8° de chacun 250 à 300 pages environ. — Prix pour les souscripteurs : 6 fr. l'ouvrage complet.

La souscription sera close le 28 février 1885 et le prix sera porté à 7 fr. 50 en librairie.

Digitized by Google

Dictionnaire phonétique et étymologique contenant :

I. — Tous les mots du langage courant, les termes techniques et les idiotismes ; les prénoms et noms de famille, les sobriquets, les noms d'animaux, des plantes avec leur correspondance scientifique ; les lieux-dits, hameaux, sections et communes environnantes ; l'origine philologique, la signification primitive et littérale ;

II. — La prononciation de chaque mot figurée ;

III. — La comparaison avec les autres patois vosgiens, imprimés ou inédits, lorrains, français et étrangers de langue française, et avec les dialectes lorrains et français ;

IV. — Les proverbes, dictons, comparaisons et devinettes recueillis à Uriménil et dans les autres localités vosgiennes.

Les Adam et Clodion, tel est le titre d'un splendide volume que vient d'éditer M. A. Quantin, rue Saint-Benoit, 7, à Paris. L'ouvrage, dû à la plume de M. H. Thirion, est enrichi de nombreuses et superbes planches de toute sorte. C'est un magnifique monument élevé en l'honneur d'artistes auxquels Nancy doit se glorifier d'avoir donné le jour.

DONS FAITS AU MUSÉE LORRAIN.

—

Mme la baronne Saladin et ses enfants ont fait don des objets suivants, accompagnés de cette no-

Digitized by Google

tice, écrite de la main du dernier supérieur de la Chartreuse de Bosserville et adressée à M. le baron Saladin à l'époque de la Révolution de 1789 :

« Marteau et truelle qui ont servi à S. A. S. Char-
» les 4, notre fondateur, quand il a mis la première
» pierre aux fondements de notre Eglise le 3 juillet
» 1666 (1) ».

Le marteau et la truelle sont en fer forgé, très bien travaillé.

Mme Saladin avait déjà enrichi le Musée des portraits de la famille de Lenoncourt, qui malheureusement ont été presque tous détruits dans l'incendie de 1871.

(1) L'inscription suivante avait été gravée sur cette première pierre, qui fut bénite par M. de Rosières, prieur de Varangéville et grand aumônier du duc, comme délégué de l'évêque de Toul :

« Carolus IIII D. G. Lotharingiæ et Barri Dux., etc., hunc
« primarium lapidem Cartusiæ hujus à se fundata ad hono-
» rem Dei et sub titulo Conceptionis Immaculatæ Virginis
» Mariæ, suæ erga Deiparam singularis devotionis monu-
» mentum æternum posuit quinto nonas Julii anno Christi
» MDCLXVI. » (*Les Chartreuses de Sainte-Anne et de Bosserville*, par Henri Lepage. Vagner, 1851.)

Pour la commission de rédaction : le Président, H. Lepage.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

I. Société d'Archéologie.

Séances.

Séances du 14 décembre 1883 ..... pages 4
— 11 janvier 1884 17
— 8 février 41
— 14 mars 65
— 4 avril 81
— 9 mai 97
— 13 juin 117
— 11 juillet 149
— 8 août 197
— 14 novembre 221
— 12 décembre (voy. le n° de janvier 1885).

Mémoires et Variétés.

Paul-Louis Cyfflé (1724-1806). Extrait des Annales de la Société Archéologique de Namur, par M. le vicomte L. de Warren 7

La Mosaïque de Grand, par M. Ferdinand Bretagne 12

Quelques contrats d'apprentissage au xvie siècle, par M. Ch. Guyot 21

Pèlerinage de Philippe-Emmanuel de Ligniville, à Notre-Dame de Benoite-Vaux (Meuse), par M. F. des Robert 27

Inscription d'autel, du xve siècle, à Marville (Meuse), par M. L. Germain 33

Digitized by Google

Documents relatifs à la Maison de Ludre, par M. L. DE M..... 46
Un sculpteur normand, d'origine lorraine, par M. L. GERMAIN..... 51
Les tapisseries de Nancy, à propos du travail de M. Eugène Muntz, par M. A. BENOIT..... 55
Les cellules de Saint-Julien, par M. CH. COURBE.. 56
Philippe-Emmanuel de Ligniville. — Renseignements bibliographiques, par M. LÉON GERMAIN..... 69
Lettre de M. F. des Robert au sujet de cet article. 95
Nomination, par Henri IV, de François de Luxembourg, duc de Piney, et du président de Blancmesnil, pour traiter de la paix avec le duc de Lorraine, 26 mars 1592 (Communication de M. Chapellier).... 75
Note au sujet des mares dans la région sud-ouest du département de Meurthe-et-Moselle, par M. E. OLRY..... 83
Les armoiries de Gérardmer, par M. L. GERMAIN. (Vignettes)..... 109
Acte de naissance du comte de Frimont, par M. A. BENOIT..... 114
Un état de la noblesse de Nancy en 1772, par M. CH. COURBE..... 120
Jeton inédit de Stanislas, par M. E. BRIARD. (Vignette)..... 153
Sur la grammaire dite de Saint-Colomban, donnée en 1840 à la bibliothèque de Nancy par M. Beaupré, par M. A. COLLIGNON..... 161
Nouvelles données sur l'origine de la Maison de Ligniville, par M. LE MERCIER DE MORIÈRE..... 165
Ex-voto de Charles V, duc de Lorraine, dans l'église de Todmoos (Brisgau), par M. F. DES ROBERT.. 172
Note sur la borne armoriée du bois de Champigneulles, par M. R. DE SOUHESMES. (Planches)..... 183
La sépulture de Mme de Saint-Balmont..... 190

Digitized by Google

Note sur la Maison de Rarécourt la Vallée-Pimodan, par R. V.. 200
Un portrait de Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon, au Musée lorrain, par M. Léon Germain. 204
Note sur les sépultures antiques trouvées à Tarquimpol en 1884, et quelques fragments de monuments, par M. Charles Cournault..... 211
Nouvelle note sur l'auteur de la vie de René II imprimée à Saint-Dié en 1510. — Le poète Jean Perrin, par M. H. Lepage..... 227

Chronique.

Avis du Président au sujet du paiement des cotisations..... 3
Circulaire du Directeur des beaux-arts sur la 8e réunion des délégués des Sociétés à la Sorbonne.. 15
Annonce de la 22e réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, pour le mois d'avril 1884..... 40
Nomination de M. Chapellier comme chevalier de l'ordre royal et militaire de Notre-Dame de la Conception de Villa-Viciosa (Portugal)..... 78
Le buste en marbre blanc de Gardel, chorégraphe, par M. Isselin, élève de Rude..... 79
Signalement, par M. Bartolotti, de deux Lorrains à Rome, au XVIIe siècle, Nicolas, peintre, et Jean Barricourt, employé à la Monnaie..... 79
Nomination de M. Rouyer comme officier d'Académie..... 116
Acte de mariage, du 20 janvier 1681, de Anthoine Rhemond, imprimeur, et la veuve de Raimond Maistré, imprimeur à Nancy..... 144
Programme des concours ouverts par l'Académie de Metz, pour l'année 1884-1885..... 144

Digitized by Google

Médaille d'honneur décernée à M. le docteur Bonnejoy, par la Société d'encouragement au bien..... 145

Inscription d'une pierre tombale, à Cirey-sur-Vezouse, de la veuve de René-François marquis du Châtelet (15 mai 1756)..... 143

Inscription funéraire, dans l'église de Grand (Vosges), de Nicolas de Raigecourt, décédé le 12 décembre 1483..... 143

Médaille d'argent décernée à M. Léon Germain par la Société française d'archéologie, au Congrès de l'Ariège..... 164

Nomination de M. J. Favier, conservateur de la bibliothèque publique de Nancy, comme officier d'Académie..... 164

A propos de la trouvaille d'Autreville (Vosges), par M. E. Olry.....

Circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique contenant le programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1885..... 190

Circulaire du Directeur des Beaux-Arts au sujet de la même réunion..... 215

Annonce du sujet proposé pour le prix Odilon Barrot, en 1888..... 216

Médaille d'or décernée à MM. Boinette et Lallement par la Société de statistique universelle..... 217

Prix Montyon, accordé à M. X. Thiriat, auteur du *Journal d'un solitaire*..... 217

Vœu émis par la Société des Antiquaires de France. 222

Rappel de médaille de vermeil décerné à M. H. Lepage par la Société d'Emulation des Vosges..... 235

Médaille de bronze décernée par la même Société à M. Charles Denis..... 235

Marteau et truelle ayant servi à la pose de la première pierre de la Chartreuse de Bosserville.. 238

Digitized by Google

Nécrologie

M. l'abbé Deblaye..... 58
M. Georges-Gustave Chartener..... 61
M. le comte Ludovic de Bourcier..... 61
M. l'abbé Begel, ancien curé de Laître-sous-Amance. 61
M. Joseph Piroux, créateur de l'Institution des sourds-muets de Nancy..... 164
M. le colonel de Sailly. (Notice par M. L. de M.).. 217
M. Léon Vautrin, architecte..... 218

Bibliographie lorraine.

Excursion de Nancy au mont Saint-Michel, près de Toul, par M. Olry, d'Allain, avec carte..... 62
Jean Errard de Bar-le-Duc, premier ingénieur du roy Henri IV, par Marcel Lallement et Alfred Boinette..... 95
Un livre de liturgie du xve siècle ayant appartenu au château de Gombervaux, par MM. J. F. et L. de M. (J. Favier et Le Mercier de Morière)..... 101
Les ducs de Bar ou seigneurs et dames de Cassel de la maison ducale de Bar, par le docteur P.-J.-E. de Smyttère. (Compte-rendu par M. L. Germain)... 146
Compte des sommes dépensées pour le transport des restes mortels de Charles le Téméraire, de Nancy à Luxembourg, en 1550, par M. J. Finot..... 219
Claude de France, duchesse de Lorraine, par M. R. de Magnienville..... 235
Essai sur un patois vosgien, par M. Haillant..... 236
Les Adam et Clodion, par M. Thirion..... 237

II. Musée lorrain.

Dons faits au Musée lorrain..... 40, 63, 79, 96, 116, 147, 148, 164, 193, 195, 220, 238

Digitized by Google

Nouvelles vitrines pour l'exposition d'œuvres de graveurs lorrains..... 147

Acquisition d'une plaque carrée en bronze, gravée par Appier Hanzelet..... 196

Planches.

Vignette d'un jeton inédit de Stanislas..... 153
Borne du bois de Champigneulles..... 183
Fac-simile de l'écriture de Jean Aluysius..... 232

Nancy, imp. de G. CRÉPIN-LEBLOND, passage du Casino.

Digitized by Google

Digitized by Google

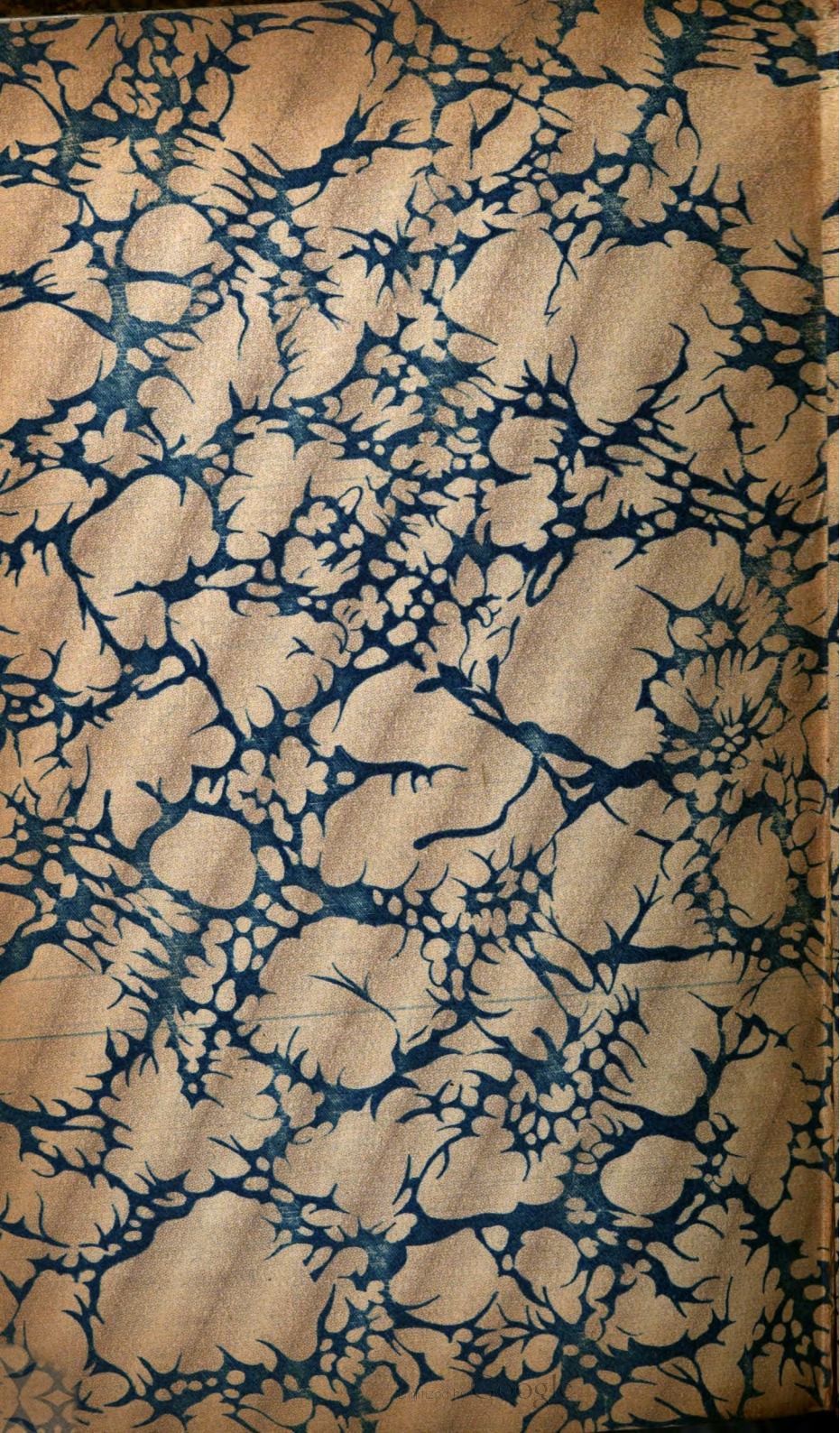

Digitized by Google

Digitized by Google